



**DSPACE**

<https://dspace.org/>

**Un handicap professionnel, la propension des enseignants du secondaire à se faire corrompre ( opinions des enseignants et des enseignés des écoles secondaires de la Mairie de Bujumbura )**

**Ndereyimana, Anicet; Sous la direction du : Dr. Protais Sibomana**

**2000-05**

UB, FPSE

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/2320>

**UNIVERSITE DU BURUNDI**

**FACULTE DE PSYCHOLOGIE  
ET  
DES SCIENCES DE L'EDUCATION.**

**UN HANDICAP PROFESSIONNEL  
LA PROPENSION  
DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE A  
SE FAIRE CORROMPRE**  
(opinions des enseignants et des enseignés des écoles  
secondaires de la Mairie de Bujumbura)

*Par*  
*Anicet NDEREYIMANA.*

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade  
de Licencié en Sciences de l'Education.*

**SOUS LA DIRECTION DU :**

*Dr. Protais SIBOMANA.*

*Bujumbura, Mai 2000.*

D E D I C A C E.

A Mon père,  
A Notre chère mère qui nous a quitté très tôt,  
A Mes frères,  
A Tous mes cousins et cousines,

Je dédie ce mémoire.

-----

REMERCIEMENTS.

Au terme de ce travail, nous éprouvons un vif désir d'exprimer notre profonde gratitude à toutes les personnes, physiques ou morales qui nous ont largement aidé à donner forme à ce mémoire.

Nos vifs remerciements s'adressent plus particulièrement à Monsieur Protais SIBOMANA qui a généreusement accepté de diriger notre travail, malgré ses multiples obligations. Nous lui sommes reconnaissant pour ses remarques combien pertinentes et bénéfiques pour le présent mémoire. Sa richesse scientifique, son dévouement et ses judicieux conseils nous ont été d'un intérêt inégalable. Cependant, que ce propos de remerciements ne soit pas un alibi pour le rendre responsable des lacunes et insuffisances qu'accuse ce travail.

Notre parole de remerciement s'adresse également à vous Joseph SAKUBU et Diomède SABUKIZA qui, durant ce travail, nous avez témoigné d'une assistance gracieuse. Nous n'oublierons jamais votre esprit bienveillant qui s'assortit de magnanimité.

Nous exprimons aussi notre gratitude à Emile MANISHA, Cyriaque BARICAKO, Arthémon SIYABIMANA, Rémy HARERIMANA et Liboire KARERWA qui, d'une manière ou d'une autre nous ont témoigné leur esprit d'entraide.

Notre expression de profonde gratitude s'adresse également à toute notre famille, aux parents, amis et à tous les enseignants qui, du primaire à l'université, nous ont fait bénéficier de leur mission éducative dont nous avons hérité notre formation tant humaine que scientifique.

A tous nos enquêtés ainsi qu'à toutes les autorités des établissements que nous avons visités, nous disons merci. Sans leurs informations, nous n'aurions pas pu mener à bout le présent mémoire.

Nous ne pensons pas qu'évoquer ces personnes ici soit une façon de rembourser les dettes morales que leur doit l'auteur du présent travail. Nous savons par ailleurs que nous sommes redevable à plus de personnes que celles mentionnées dans ces mots de remerciement.

Nous aurions aimé leur exprimer personnellement notre profonde reconnaissance.

A tous et à chacun, nous disons merci.

Notre mémoire est le vôtre.

Anicet NDEREYIMANA.

LISTE DES ABREVIATIONS.

- F.P.S.E	: Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.
- éd	: éditions
- p.	: page
- pp.	: pages
- ibidem	: au même endroit
- PUF	: Presses Universitaires de France
- op.cit	: opere citato (ouvrage déjà cité)
- idem	: le même
- C.M	: Collège municipal
- P.S	: Petit Séminaire
- E.N	: Ecole Normale
- S.O.S	: Save our souls
- L.P	: Lycée Pédagogique
- E.T.A.L	: Ecole technique d'assainissement et de Laboratoire
- C.F.P.P	: Centre de formation professionnelle et de perfectionnement
- C.S.T	: Centre Scolaire Tanzanien
- I.C.A	: Institut Commercial et Administratif
- C.F.A	: Centre de Formation Artisanale
- I.C.B.	: Institut Commercial de Bujumbura
- E.T.C.A	: Ecole Technique Commerciale et Administrative
- E.T.S	: Ecole Technique Secondaire
-E.S.T.A	: Ecole Secondaire Technique et Administrative

**PLAN.**

0.	Introduction .....	1
1.	Justification du choix du sujet.....	3
2.	Délimitation du sujet.....	4
<b>1<sup>ère</sup> Partie</b>	<b>CADRE THEORIQUE,.....</b>	<b>5</b>
<b><u>CHAP. I</u></b>	<b><u>DEFINITION DES CONCEPTS.....</u></b>	<b>5</b>
1.	L'opinion .....	5
2.	L'attitude.....	6
3.	L'opinion et l'attitude.....	7
4.	La vocation pédagogique.....	9
5.	La déontologie .....	12
<b><u>CHAP. II</u></b>	<b><u>MŒURS ET DEGRADATION DES MŒURS.....</u></b>	<b>14</b>
0.	Introduction.....	14
1.	Les mœurs, la société burundaise face à la sexualité.....	14
1.1.	La répression de la sexualité au Burundi.....	15
1.1.1	Aperçu général.....	15
1.1.2	Cas du Burundi.....	16
1.2.	L'interdiction de l'inceste comme garde-fou de la dégradation des mœurs.....	18
2.	Causes de la dégradation des mœurs et des valeurs.....	20
3.	Conclusion.	
<b><u>CHAP. III</u></b>	<b><u>L'ÉPUISEMENT MORAL LES CONTRAINTES SOCIO-ECONOMIQUES ET LA CULPABILITE.....</u></b>	<b>23</b>
0	Introduction.....	23
1	L'image de l'enseignant dans la société.....	23
1.1.	L'enseignant perçu comme substitut des parents.....	23
1.2.	L'image de l'enseignant à travers le rôle exercé.....	24
	a.le rôle d'éducateur.....	25
	b.le rôle d'instructeur.....	26

2	Crise de l'éducation et crise dans l'éducation .....	
2.1	Mécontentement des enseignants à l'égard de leur profession.....	28
2.2	Notion de pauvreté.....	31
2.3	Le statut social de l'enseignant.....	32
2.4	Quelques conséquences de ces mécontentements.....	35
2.4.1.	Grève et menace de grève.....	35
2.4.2.	Manquement à la déontologie.....	36
	a. Les flagrants délits.....	37
	b. Deux professeurs « amoureux » de leurs élèves.....	38
3	La sensation de culpabilité.....	40
	Conclusion.....	41
<b><u>CHAP. IV</u></b>	<b><u>CONSIDERATIONS GENERALES SUR LA CORRUPTION.....</u></b>	<b>42</b>
0.	Introduction.....	42
1.	Notions juridiques et pratiques en rapport avec la corruption des fonctionnaires publics.....	43
1.1.	Notions juridiques en rapport avec la corruption.....	43
1.2.	Les fonctionnaires visés par la loi pénale.....	44
1.3.	Formes courantes de corruption.....	44
	a. dons ou présents, offres ou promesses.....	44
	b. avantages.....	44
.2.	Stratégies de lutte contre la corruption.....	46
<b><u>Hè Partie.</u></b>	<b><u>PROBLEMATIQUE, METHODOLOGIE DE TRAVAIL ET HYPOTHESES DE TRAVAIL.....</u></b>	<b>47</b>
1	Problématique.....	47
2	Hypothèse de recherche et variables.....	49
2.1.	Hypothèse générale.....	49
2.2.	Hypothèses opérationnelles.....	49
2.3.	Les variables .....	49
2.4.	Explication des variables :.....	49
3.	Populations d'enquête, détermination des échantillons et instrument de recherche.....	50
3.1	Les populations d'enquête.....	50
3.2.	Détermination des échantillons.....	52

3.3.	Instrument de recherche : le questionnaire.....	56
3.4.	Les résultats de la pré-enquête.....	56
3.5.	L'enquête proprement dite.....	58
<b>IIIè Partie</b>	<b><u>PRESENTATION, ANALYSE ET</u></b>	
	<b><u>INTERPRETATION DES RESULTATS DE</u></b>	
	<b><u>L'ENQUETE.....</u></b>	<b>59</b>
a.	Introduction.....	59
b.	Dépouillement et procédé de traitement des résultats.....	60
<b><u>CHAP.V</u></b>	<b><u>INFORMATION SUR L'EXISTENCE DE LA</u></b>	
	<b><u>CORRUPTION DANS LES ECOLES</u></b>	
	<b><u>SECONDAIRES.....</u></b>	<b>64</b>
1.1.	Existence de la corruption dans les écoles secondaires.....	64
1.2.	Connaissance générale des cas concrets de corruption.....	68
1.3.	Connaissance des cas de corruption dans les écoles des enquêtés.....	70
1.4.	Les enseignants les plus corrompus.....	77
1.5.	Les établissements qui renferment le plus les corrompus et les corrupteurs.....	85
1.6.	L'établissement privé où l'on trouve le plus la corruption.....	91
1.7.	Le premier négociateur pour la corruption.....	97
<b><u>CHAP.VI</u></b>	<b><u>MANIFESTATIONS ET CAUSES DE LA</u></b>	
	<b><u>CORRUPTION.....</u></b>	<b>104</b>
.1	Manifestations de la corruption.....	104
1.1	Le recours à l'argent et aux rapports sexuels dans la corruption.....	104
2.	Les causes de la corruption.....	110
1	La pauvreté les bas revenus et la perte des mœurs et valeurs comme causes de la corruption.....	110
2	Place du professeur et de l'élève dans la corruption.....	116
3	La mauvaise note comme source de la corruption.....	123
4.	Le rôle des parents dans la corruption.....	129

<b><u>CHAP.VII.</u></b>	<b><u>LA CORRUPTION, SES CONSEQUENCES ET SES</u></b>	
	<b><u>REMEDES</u></b> .....	<b>136</b>
3.1.	Appréciation des enseignants et des enseignants impliqués dans la corruption.....	136
3.2.	L'avenir du système éducatif évoluant dans la corruption.....	139
3.3.	Réactions et propositions.....	140
	Conclusion générale.....	141
	Bibliographie.....	144
	Annexe	
	Questionnaire	

## **O. Introduction**

Selon Emile DURKHEIM,

**« l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné ». (1)**

Dans cette définition, ce qui apparaît au premier plan, c'est l'action exercée par la génération adulte sur la jeune génération et le développement d'un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux.

En venant au monde, l'homme est d'abord l'enfant de quelqu'un, il est dépendant et solidaire des autres. Il est soumis aux règles sociales qui imposent des comportements identiques à l'égard de tous les individus d'une même société. Le groupe familial élargi peut à tout moment prendre en charge des enfants nés en son sein quand les géniteurs viennent à manquer. On conseille, on redresse, on punit, on interdit, bref, on proscrit et on prescrit au jeune enfant ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire.

L'éducation scolaire est venue compléter celle donnée en famille, où l'enfant est confié à d'autres personnes identifiées à leurs parents. A mesure que l'enfant grandit et avance de classe, il change probablement d'école et rencontre des éducateurs nouveaux et variés de par leur enseignement, leur personnalité et leur comportement.

Du primaire au secondaire, l'éducateur doit remplacer efficacement les parents et doit refléter l'image à laquelle l'enfant s'identifie. L'enseignant de par ses connaissances, son statut et son rôle sociaux est beaucoup apprécié par les parents.

---

1. DURKHEIM, (E) : Education et sociologie, Paris, P.U.F, 1968, P.47

Il faut noter que la tâche du maître est une mission difficile. Il se peut qu'il n'en aperçoive pas d'emblée la complexité, toutes les difficultés, tous les risques alors que la société réclame de l'enseignant la perfection comme le montrent les propos de Jean CELMA , cités par G.LAPASSADE et R. SCHERER :

**« Il doit se présenter aux yeux de ses sujets comme la perfection sociale à atteindre. Irréprochable quant à l'habillement. Irréprochable quant à l'haleine. Irréprochable quant au langage. Irréprochable quant à la longueur des cheveux. Irréprochable quant à ses fréquentations, ses gestes et ses regards. Il n'a pour ainsi dire pas de goûts, pas de désirs, pas de passions, si ce n'est celle de ne pas en avoir... Rien ne semble le perturber. En un mot, il est hygiénique. C'est un refoulé sexuel. C'est un refoulé tout court. » (1)**

R. BALLIONS quant à lui, complète les précédents propos quand il nous brosse le portrait d'un enseignant idéal qui doit tendre vers la perfection.

**« Dépositaire d'une foi sacerdotale, l'image du bon enseignant c'est l'image de l'adulte modèle, exemplaire, sans défaillance, sans les petites faiblesses ou bassesses ou les défauts trop humains qui ne sauraient qu'être source de discrédit aux yeux de ses élèves ». (2)**

L'image idéale telle qu'elle nous est tracée est très difficile à atteindre car l'enseignant avant d'être éducateur est d'abord homme et comme tel, il reçoit les coups des stimuli du milieu dans lequel il vit ; d'où une certaine vulnérabilité qui risque de contraster avec le prestige nécessaire à sa fonction.

En effet, on remarque un certain relâchement chez certains éducateurs qui ne remplissent pas correctement la mission qui leur est assignée. La crise socio-politico-économique et culturelle a fait que certains enseignants trébuchent, manquant ainsi à leur devoir.

Certains d'entre-eux se laissent guider par les instincts et contribuent à la dégradation des mœurs par l'amour incestueux avec leurs élèves ; des cas isolés nous permettent de le confirmer même si cela a fait peu de bruit puisque, comme on dit, **« le linge sale se lave en famille. »**

---

1. LAPASSADE, (G) et SCHERER, (R) : Le corps interdit : Essais sur l'éducation négative.

Paris, E.S.F.1976, pp 111-112

2. BALLIONS, (R): L'argent et l'école, éditions STOCK, 1977, P.86

D'autres enseignants, suite aux complications de la vie liées au doute de joindre les deux bouts du mois, exigent des élèves le paiement d'une somme d'argent, monnayant ainsi les points pour que les enseignés puissent avancer de classe ; ce qui amène les élèves à en parler entre eux et autour d'eux. On qualifie cela de corruption. Cette infraction est rarement constatée par les juridictions répressives burundaises et les condamnations en la matière sont dérisoires, alors que l'opinion publique est fermement convaincue de la fréquence considérable de cette pratique. Dans certains établissements agréés, selon les propos des élèves, les professeurs, surtout étrangers, n'hésitent pas à exiger des faveurs à leurs élèves-filles tandis que les garçons doivent payer rubis sur ongle pour avancer de classe ; même en cas d'échec notoire. Des cas concrets nous révèlent l'existence de cette pratique baptisée « **auto-délibération** » (kwidelibéra) comme nous aurons l'occasion de le signaler dans les pages qui suivent. Ce scandale du marchandage de notes entre certains professeurs et leurs élèves a été dénoncé par les autorités. Ce comportement risque de détruire notre enseignement secondaire si des mesures sévères ne sont pas prises.

En tant qu'éducateur, parent ou futur éducateur, on peut se poser des questions sur cette réduction totale de la distance éducative jusqu'à zéro millimètre entre l'enseignant et l'enseigné. Quelles sont les motivations à la base de ce comportement ? Qu'en disent les enseignants ? A ce sujet, nous avons voulu connaître les opinions que les enseignants et les enseignés ont sur cette inconduite en vue de prendre des mesures curatives et d'essayer de déraciner ce vice qui risque de contaminer le système éducatif dans son entièreté. C'est l'objet de notre travail : « L'handicap professionnel :

La propension des enseignants du secondaire à **se faire corrompre** »

(opinions des enseignants et des enseignés des écoles secondaires de la Mairie de BUJUMBURA.)

## 1. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET.

Etudiant en sciences de l'éducation, nous nous sommes dit que le milieu scolaire mérite d'être étudié.

D'emblée, notre sujet s'inscrit dans un micro-milieu c'est à dire dans le domaine scolaire où les deux membres du couple pédagogique se trouvent soumis à des interactions psychologiques. On y trouve en fait des personnes de caractères différents et de personnalités différentes.

L'institution scolaire est l'un des secteurs qui a fait couler beaucoup d'encre et consommer des tonnes et des tonnes de papier. Peut-on dire qu'elle connaît beaucoup de problèmes ?

Visiblement, l'institution scolaire connaît des problèmes qui sont soit d'ordre pédagogique, soit d'ordre administratif, soit d'ordre didactique, etc....

Cependant, les recherches sur le corps enseignant restent moins spectaculaires que celles menées sur les élèves. C'est pourquoi nous nous sommes intéressé aux enseignants et plus particulièrement à la corruption de ceux-ci, en tant que pratique qui risque d'avoir de fâcheuses retombées sur notre système éducatif. Plus concrètement, il faut qu'on comprenne bien dans quel esprit cette recherche sera menée. La presse parle souvent de certains types de corruption qui touchent beaucoup de services de l'Etat. Nous essaierons de ne pas trop nous y attarder.

Malheureusement, pour revenir au milieu scolaire, on remarque depuis récemment que ce secteur tend à être de plus en plus affecté puisque certains élèves font recours à la corruption (argent ou sexe) pour avancer de classe. Ce scandale connu sous le nom d'auto-délibération (kwidelibéra) a dernièrement été décrié par les autorités du pays. Il s'agit d'une pratique qui tend à dévaloriser l'école puisque l'évaluation n'a plus de sens, tandis que les valeurs n'ont plus cours.

Nous allons donc, dans le présent travail, tenter de recueillir auprès des enseignants et des élèves du secondaire des informations sur la corruption, ses manifestations, son ampleur et ses causes.

## **2. Délimitation du sujet.**

Voulant recueillir les informations sur l'existence de la corruption dans les écoles secondaires, ses manifestations, ses causes, ses conséquences et ses remèdes, l'idéal aurait été que notre enquête soit menée sur toutes les écoles secondaires du pays mais faute de moyens matériels, nous avons jugé bon de mener nos enquêtes dans les écoles secondaires de la Mairie de BUJUMBURA. Ne pouvant donc pas récolter les opinions sur la tendance des enseignants du secondaire à « se faire acheter » auprès de tous les enseignants et élèves du pays, nous nous limiterons à ceux des écoles publiques et privées de la Mairie de BUJUMBURA, lesquelles écoles ont un personnel enseignant abondant et varié.

## *Ière* PARTIE : CADRE THEORIQUE

### CHAP I. DEFINITION DES CONCEPTS.

#### 1.1. L'Opinion.

Beaucoup d'auteurs ont contribué à l'éclaircissement de ce concept. L'opinion vient du mot latin OPINIO qui signifie, d'après le Grand Larousse encyclopédique

**« avis de quelqu'un sur une affaire en délibération ». (1).**

Le Dictionnaire de l'Univers de la psychologie définit quant à lui l'opinion comme :

**« une expression d'une conviction du point de vue d'un sujet sur une question déterminée » (2).**

Etant donné que la conviction est quelque chose de non directement observable, il s'en suit que son expression ne peut se manifester que par le biais de l'opinion.

C'est aussi l'avis d'ALBIG quand il dit que :

**« l'opinion est l'expression sur un point controversé. »(3).**

Partant de ces différentes contributions des auteurs, on peut dire que l'opinion exprime la position du donneur d'opinion sur une question , une situation ou une personne déterminée.

Cela est l'avis de R. LAFON .

**« L'opinion est une prise de position, prise de position personnelle impliquant une certitude plus ou moins grande. » (4)**

- 
1. Grand Larousse encyclopédique : vol.7, Paris, 1963. P.787.
  2. PELICIER,(Y) : Dictionnaire de l'univers de la PSYCHOLOGIE, Paris, Editions LIDIS, 1981. P.67
  3. ALBIG in STOETZEL, (J) et GIRARD, (A) : Les sondages d'opinions publiques, Paris, P.UF, 1973, P.15
  4. LAFON, (R): Vocabulaire de psychologie et de psychiatrie de l'enfant. Paris, P.U.F, 1973, P.744

Et selon MOSCOVICI, la notion d'opinion implique :

- **« une réaction des individus à un objet qui est donné du dehors, achevé indépendamment de l'acteur social, de son interaction ou de ses biais.**
- **Un lien direct avec le comportement, le jugement porte sur l'objet ou le stimulus et constitue en quelque sorte une annonce, un double intériorisé de l'action à venir » (1)**

Dans ce sens, une opinion est considérée uniquement du côté de la réponse et en tant que préparation à l'action, comportement en miniature. Pour cela, on lui attribue une vertu prédictive c'est à dire que d'après ce que dit le sujet, on déduit ce qu'il va faire. Nous pouvons donc déduire de l'opinion qu'elle est une manière personnelle de prendre position sur une situation, une personne ou un objet déterminé. Cette manière revêt une certitude plus ou moins grande et peut préparer un comportement susceptible de se manifester.

Ainsi , ce concept nous permettra de recueillir auprès des enseignants et des élèves leurs avis sur le phénomène de « **Kwidélibéra** » (auto-deliberation) et leurs points de vue nous permettront de comprendre leur position, leur souhait, leur proposition sur cette affaire .

### **1.2.L'attitude.**

L'attitude évoque une certaine manière de tenir son corps, la position corporelle faisant suite aux aspects affectifs comme l'agression, l'étonnement et l'attention.

Selon ( R) PINTON et (M) GRAWITZ,

**« l'attitude implique un état dans lequel l'individu est prêt à répondre d'une certaine manière à un certain stimulant. »(2)**

Pierre BADIN définit l'attitude comme

**« un état de disposition psychologique fondée sur l'expérience qui exerce une force directrice sur le comportement de l'individu à l'égard d'un objectif ou en présence d'une situation déterminée. »(3)**

---

1. MOSCOVICI,(S) : La psychanalyse, son image et son public,  
Paris, PUF,1978, P.197

2. PINTON, ( R) et GRAWITZ,(M) : Méthodes des sciences sociales,  
Paris, DALLOZ,1971,P.559.

3. BADIN,(P), La psychologie sociale, les aspects psychosociaux de la personnalité, Paris, centurion 1977.P ;146

D'autres auteurs comme Thomas et ENANICKI, considèrent l'attitude comme une

**« manifestation de la vie consciente, simple, ou complexe, générale ou particulière, celle-ci pouvant alors recouvrir les jugements, les idées, les sentiments, tout et n'importe quoi. »(1)**

Pour YOUNG, l'attitude est une

**« réaction acquise plus ou moins émotionnelle envers un stimulus quelconque. »(2)**

De toutes ces définitions, nous remarquons que l'attitude contient

- une mobilisation physique et psychique
- une signification, car cette mobilisation a un sens pour le sujet mobilisé.
- une intentionnalité orientée vers le monde extérieur.

Nous pouvons retenir que l'attitude fait référence à la disposition individuelle, à l'expérience du sujet tout en exerçant une influence sur la conduite. L'attitude indiquera donc une disposition des enseignants et des enseignés à réagir face à ce phénomène d'auto-délibération dans les écoles secondaires.

### **1.3.Opinion et attitude.**

Tenant compte de ce qui précède, nous pouvons dire que les concepts « **opinion** » et « **attitude** » présentent des ressemblances et des divergences. De nombreux auteurs emploient parfois indifféremment les termes « **Opinion** » et « **attitude** », cela parce que c'est le plus souvent au niveau verbal, par le truchement de l'opinion, que l'on atteint l'attitude.

On se contente souvent de dire que les opinions sont des manifestations des attitudes en ce sens que les attitudes désignent ce qu'on est disposé à faire alors que les opinions indiquent ce que l'on croit être vrai, ce que l'on considère comme vrai.

---

1. PINTON,(R) et GRAWITZ,(M) : op .cit .p.558-559

2. YOUNG in LAFON, (R) : Op.cit.p .38.

Beaucoup d'auteurs vont nous aider à distinguer les deux termes.

Pour LAFON,

**« l'opinion constitue un outil dont se sert l'attitude pour pouvoir s'exprimer. Ainsi, écrit-il, l'opinion est une expression verbale particulière qui, dans sa forme stable constitue un des modes d'expression de l'attitude (.....).**

**Les opinions expriment les attitudes qui font partie de la personnalité du donneur d'opinions et qui sont formées antérieurement à l'émergence du problème ou du fait jugé. » (1)**

C'est aussi l'avis de THURSTONE quand il dit que les opinions symbolisent les attitudes. Pour DEBATY, l'opinion est

**« l'expression verbale d'une attitude. Elle en est l'expression, bien qu'elle ne soit la seule ni la plus stable (...). Le poing levé du révolutionnaire, le signe de croix du catholique, le bras tendu du NAZI sont certes des expressions de l'attitude, plus encore, la possession d'une carte de membre d'un parti, le port d'un uniforme, la signature d'un manifeste, la participation à certaines réunions, à certaines manifestations publiques ou secrètes sont autant de manifestations de l'attitude. Il s'agit là d'expressions non verbales de celle-ci, expression que nous pourrions difficilement évaluer sur une échelle objective (...) » (2).**

R. MUCCHIELLI va dans le même sens quand il souligne les liens qui existent entre l'opinion et l'attitude :

**« toute opinion n'est pas nécessairement de l'ordre des discours. Par un autre de ses aspects, l'opinion est sentiment et action, prise de position personnelle et par là, elle est une attitude actualisée. »(3)**

Nous voyons donc que tous ces auteurs sont unanimes à travers leurs contributions pour soutenir que l'opinion est un des modes d'expression de l'attitude.

---

1. LAFON, (R) : op.cit.P.1059.

2. DEBATY, (P) : La mesure des attitudes, Paris, P.U.F, 1967 ; P.15

3. MUCCHIELLI, (R) : Opinions et changement d'opinions :  
Paris, E.S.F, 1972, P.8

Cependant, la distinction entre l'attitude et l'opinion reste trop générale et incomplète. PINTON et GRAWITZ nous semblent avoir bien présenté les diverses caractéristiques qui permettent de bien nuancer les deux termes d'une manière plus structurée :

- **l'opinion peut être isolée, accidentelle alors que l'attitude est liée à quelque chose de stable dans l'individu.**
- **L'opinion s'exprime verbalement alors que l'attitude implique un élément plus intérieur et en même temps une possibilité d'expression plus variée que la parole, le geste, la mimique.....**
- **Enfin, l'opinion vise un sujet controversé, elle se situe à un niveau plus rationnel. (1).**

#### **1.4.La vocation pédagogique.**

Le terme « **vocation** » est utilisé dans la vie religieuse et sur le plan pédagogique. Pour la première, la vocation est considérée comme un engagement (libre, total, irréversible en principe et en « **vœu** ») et n'est pas antérieure à la considération de la vocation comme réponse à un appel de Dieu. Le moment de se dire « **appelé** » peut apparaître comme une interprétation de foi venant couronner une maturation décisionnelle qui est vécue comme engagement et option, comme un « **appel entendu** » ou une « **vocation à suivre** ». RULLA cité par A. GODIN, définit la vocation religieuse, à la différence des engagements professionnels non religieux comme

**« l'accomplissement du moi-idéal en situation plutôt que du moi actuel en situation. » (2).**

R. LAFON quant à lui définit la vocation comme la

**« destinée sociale des ressources de la personne propre. » (3)**

---

1. PINTON, (R ) et GRAWITZ, (M) : op.cit.p.727

1. GODIN, (A) : Psychologie de la vocation :un bilan,  
Paris, éd du cerf, 1975,P.81.

3. LAFON ,(R) : op.cit.P.600

Selon ce dernier auteur, toute vocation a un double caractère indissociable :

a) Personnel :

- le désir, en général, de faire quelque chose et plus particulièrement l'attrait pour tel ou tel type de métier ou de profession.
- l'étoffe physique, intellectuelle et morale pour aboutir.

b) Social :

- La reconnaissance par autrui (l'employeur par exemple) des attitudes et qualités requises pour ce qui est postulé.
- La possibilité d'embauche suivant l'état du marché du travail ce qui revient à souligner le double mouvement d'ajustement de l'individu à la société et de la société à l'individu.

Il en résulte un triple bénéfice.

- l'équilibre et la satisfaction personnelle.
- un meilleur rendement au travail.
- un meilleur rendement social. (1)

Nous sommes parti du vocable « **vocation** » pour faire un prolongement vers la notion de « **vocation pédagogique** ».

Celle-ci n'est pas très éloignée de la précédente car il y a de part et d'autre un appel pour une tâche.

C'est d'ailleurs ce que fait remarquer R. HUBERT :

**« Avoir la vocation pédagogique, c'est se sentir appelé élu pour cette tâche et apte à la remplir. » (2).**

Ainsi, cet auteur nous retrace les grands éléments constitutifs de la vocation pédagogique qui sont l'amour de l'enfant, le sens des valeurs et le sens de la mission.

a) L'amour de l'enfant.

Cet appel vient de l'enfant lui-même. L'amour de l'enfant, le besoin de se donner aux êtres les plus faibles, les plus ouverts à toutes les influences, les plus confiants dans la force et dans la bonté de l'adulte, est la première condition pour faire un bon éducateur. L'amour de l'enfant suppose la capacité de rester jeune soi-même, car l'éducateur doit être positif, concret, direct et non pas lointain et distant (...). C'est aussi le respect de sa nature, que le contact de la vie n'a pas encore pollué (...).

---

1. LAFON, (R) : op.cit.P.600-601

2. HUBERT, (R) : Traité de pédagogie générale, Paris, P.U.F, 1965, P.625.

Aimer les enfants, c'est aimer la somme de bonheur qu'ils portent en eux. Ce sont là les sentiments qui ne se commandent pas et qui ne s'acquièrent guère, pas plus que les autres manifestations de la tendresse (...). Aimer l'enfant pour lui-même et parce qu'il est un enfant, l'aimer aussi pour tout ce qu'il contient en lui et parce qu'il deviendra un homme, voilà les deux aspects conjoints de cet amour qui est le fond de la vocation pédagogique. L'amour de l'enfant est l'amour de tous les enfants, en même temps que de chacun d'eux en particulier. Toute préférence marquée est mauvaise et l'éducateur doit s'en défendre.

Le maître peut être porté à manifester de la préférence pour ceux de ses élèves avec lesquels il se sent le plus pleinement en communion d'idées et de sentiments, ceux qui sont les plus dociles à son influence et qui répondent le mieux à sa générosité de cœur, ainsi était Socrate avec ses disciples, et c'est sans doute là le sens qu'il faut donner à cet éros paidikos, que certains ont placé au centre de la vocation pédagogique.

b) Le sens des valeurs.

L'amour de l'enfant est le point de départ, le sens des valeurs est le point d'aboutissement de la vocation pédagogique. L'objet de l'éducation est de faire participer progressivement l'enfant à la somme des valeurs qui constituent, au premier degré le genre de vie et de subsistance de la société où il vit, au second degré son patrimoine national, au troisième degré le bien commun de la civilisation humaine.

Il faut donc que l'éducateur ait une foi totale dans ces valeurs, il faut qu'il croit en la socialité, en la science, en la moralité, en la beauté et en l'amour...). Dans le cas contraire, on parlerait de dressage, de formation technique, de mécanisation des êtres, mais point de véritable éducation, qui est accès de l'être, par la liberté, aux valeurs de l'esprit.

c) Le sens de la mission.

Entre l'amour de l'enfant et le sens des valeurs s'inscrit la signification de la mission qui incombe à l'éducateur et du même coup, la conscience de la responsabilité qu'il assume vis-à-vis de l'enfant, vis-à-vis de la société particulière qui le lui confie, vis-à-vis de l'humanité qui le revendique comme un de ses membres (...). Aimer l'enfant, aimer l'idéal qu'on conçoit fortement pour lui, vouloir lui en communiquer la flamme, tels sont les trois éléments qui font essentiellement la vocation d'éducateur. Plus brièvement, l'enseignant doit manifester sa vocation pédagogique dans la tâche qu'il accomplit.

Il doit investir l'amour au sein de tous les enfants qui sont à sa charge ; il doit respecter les valeurs morales, sociales et spirituelles auxquelles la société reconnaît et protège les siens.

Il doit sentir en lui la conscience professionnelle, le sens de la responsabilité, l'amour pour sa profession pour pouvoir bien s'acquitter de sa mission à la satisfaction de la société.

### **1.5. La Déontologie.**

La notion de déontologie a été élucidée dans le cours de Déontologie donné par Bonaventure NIKOYANDOYE, lequel cours nous aide à définir la déontologie. Etymologiquement, selon le dictionnaire le Petit Larousse, déontologie vient du grec deon-ontos (ce qu'il faut faire) et logos (discours). Il s'agit de l'ensemble des règles et des devoirs qui régissent une profession, la conduite de ceux qui l'exercent, les rapports entre ceux-ci, leur client ou le public.

Nous pouvons donc définir la déontologie comme

**« l'ensemble des devoirs, des contraintes et des obligations » (1).**

La déontologie est souvent confondue avec la morale professionnelle, qui est un ensemble de règles pour la conduite du professionnel dans l'exercice de sa profession, elle comporte un rapport aux valeurs premières, aux postulats de base de toute éthique.

Les finalités qui nous semblent les plus explicites sont les suivantes :

1. assurer la protection du public en favorisant une pratique professionnelle consciencieuse, responsable et de haute qualité,
2. aider le professionnel à faire preuve d'un comportement éthique plus exigeant que celui qu'on attend du commun des mortels ;
3. éviter des situations conflictuelles entre professionnels appartenant à une même profession ou à des professions apparentées,
4. sauvegarder une bonne image et le renom de la profession auprès du public ;
5. légitimer un statut socio-économique privilégié et un statut juridique particulier ( par exemple la corporation).

Dans son syllabus, écrit Gabriel NTUNAGUZA, la notion de déontologie a été explicitée. Elle est définie comme étant

**« l'ensemble des exigences morales précisées sous forme de règles de conduite professionnelle. » (2).**

- 
1. NIKOYANDOYE, (B) : Cours de déontologie du psychologue et du pédagogue , IIè Licence, 1997-1998, inédit.
  2. NTUNAGUZA, (G) : Cours de déontologie du psychologue et du pédagogue, 1993-1994, inédit

On peut dire que chaque profession a son code déontologique (code déontologique du médecin, déontologie du psychologue..)

Le code de déontologie joue une fonction supplétive par rapport à la conscience professionnelle qu'elle renvoie à l'intériorisation des normes objectives communément reconnues, grâce à l'appui des traditions, des impératifs sociaux, de l'éducation reçue dans la famille et dans certaines institutions.

A partir du jour où ce code a été adopté, il engage normalement tous les membres de la société qui doivent y conformer leur conduite professionnelle. On est en face des devoirs, des contraintes et obligations qui en constituent les règles déontologiques. Cependant, le code ne vise pas à forcer les gens à bien agir puisque la déontologie est considérée comme le prolongement de l'éthique sociale et individuelle. Il tend plutôt à éclairer et à stimuler celui qui est déjà présumé enclin à bien agir, et ce, en vertu de sa conscience professionnelle.

En conclusion, nous venons d'élucider différents concepts qui vont nous servir dans notre recherche. Nous avons élucidé les concepts d'opinion et d'attitude pour en partager la signification avec le lecteur. Ceux-ci nous permettront de bien saisir l'opinion des enseignants et des élèves sur le phénomène du marchandage de la note et les causes à la base de cette pratique. Nous avons ensuite expliqué les termes de « **vocation pédagogique** » et de « **déontologie** » parce que les deux expressions sont intimement liées. L'absence de l'un implique le manquement à l'autre, du moins sur le plan professionnel, le tout ayant pour conséquence de placer la profession enseignante et le métier d'éducateur dans une position peu confortable.

## **CHAP.II. MŒURS ET DEGRADATION DES MŒURS.**

### **2.0.INTRODUCTION.**

D'une façon générale, l'éducation des jeunes se fait par une transmission des valeurs de génération en génération. Dans le cas du Burundi, cette transmission des valeurs culturelles et humaines se faisait à travers une même langue, le Kirundi.

Ainsi, chaque société a ses mœurs propres et leur transgression est généralement réprimée plus ou moins sévèrement.

Les mœurs sont protégées par des tabous et interdits et elles servent à sauvegarder, voire à perpétuer l'ordre social qui lui sert de fondement, aller en dehors étant considéré comme marginal.

Tel est le cas des tabous et interdits en matière de sexualité, particulièrement quand il s'agit de l'inceste.

Mais comme tous les hommes ne peuvent pas être des saints, il se trouve des individus qui violent les mœurs, tabous et interdits et qui généralement rencontrent la désapprobation de la société ou sont sanctionnés à divers degrés. Au cours de ce chapitre, nous allons nous pencher sur les mœurs, la dégradation des mœurs et la répression en cas de transgression des mœurs en matière de sexualité.

### **2.1.Les mœurs : la société burundaise face à la sexualité.**

Dans toutes les sociétés, les mœurs constituent les normes sociales prises comme absolues, de manière que celui qui les transgresse est considéré par tout le monde comme un marginal.

Ainsi, les mœurs jouent un grand rôle dans la réglementation et dans la répartition du travail pour chaque membre de la société. Ainsi l'homme et la femme sont socialement différenciés et chaque sexe, en tant que tel, est contraint de se conformer au rôle et à la conduite qui lui ont été assignés. Les mœurs ont donc pour rôle de perpétuer l'ordre social, ils s'expriment principalement dans le vêtement ou le genre d'occupation au sein de la famille et au sein de la société toute entière.

Du côté de la sexualité, les mœurs sont les gardiens des valeurs.

Ainsi, le passage à l'acte sexuel dans des conditions illégales est puni sévèrement ; ce qui est le cas au Burundi comme ailleurs.

Nous y reviendrons plus bas.

A ce niveau s'impose le rôle des parents qui doivent s'occuper de l'éducation, y compris l'éducation sexuelle de leurs enfants.

Cependant, l'éducation sexuelle, en dehors de celle donnée en vue du mariage, reste relativement limitée puisque les parents éprouvent de grandes difficultés dans l'éducation sexuelle des enfants qui est considérée comme un sujet tabou dont on n'ose pas parler à haute voix.

Même les parties génitales sont nommées dans un langage voilé, ceci pour montrer combien les parents restent victimes de leur surmoi en la matière.

Nous avons alors jugé bon de réserver un point sur la répression de la sexualité car elle est jugée importante pour notre sujet, dans la mesure où, comme le souligne S.FREUD,

**« là où l'homme primitif a posé un tabou, c'est qu'il redoute un danger » (1).**

L'illusion serait alors de croire que ces normes tiennent toujours. Certainement pas. Nous aurons à découvrir dans les pages qui suivent comment, avec le temps on observe une dégradation des mœurs à travers des comportements incestueux c'est à dire des unions illicites entre parents à un degré pour lequel le mariage est interdit, ceci à la suite de l'accroissement de la délinquance.

### **2.1.1. La répression de la sexualité au Burundi.**

#### **2.1.1.1. Aperçu général.**

S'agissant de la sexualité, bon nombre de sociétés répriment avec rigueur tout comportement déviant par rapport aux normes sociales en la matière. Ainsi, des mécanismes créés par la culture érigent des barrières contre des comportements non admis et que la société réprime (l'inceste, la prostitution...) en vue de défendre la famille et donc la société.

Les interdits constituent dès lors des normes sociales qui, comme telles, doivent être respectées, au risque de subir les sanctions y relatives. **Helmult SCHELKY** nous dit à propos des normes ce qui suit :

**« Elles sont fixées avec absoluité, afin que la tentation de les modifier ne puisse trouver appui sur aucun motif valable et qu'une possibilité de cette nature soit, au contraire, effacée dans la conscience collective ». (2).**

---

1. FREUD (S) : la vie sexuelle, 5è éd. Paris, PUF, 1977, P.71

2. SCHELKY, (H) : Sociologie de la sexualité,  
Paris, Gallimard, 1972, P.82.

Ainsi, des précautions sont prises pour éviter des actions immorales et incestueuses. Dans notre culture par exemple, un homme ne pouvait jamais entrer dans la maison de sa fille ou de sa nièce mariée pour prévenir lesdites actions.

La séparation des deux sexes dans les églises comme dans les écoles jusqu'à une certaine époque obéissait peut-être à cette même logique qui bannissait tout échange entre sexe, sur la sexualité. On favorisait l'abstinence, le refoulement et l'inhibition de l'énergie libidinale.

Selon Théodor REIK, « **Le refoulement est un processus qui consiste à éloigner du champ de la conscience certains désirs, notions et pensées et à les maintenir à l'écart** » (1).

Au refoulement sexuel s'ajoutait la limitation dans la liberté sexuelle, et l'interdiction d'avoir des rapports sexuels avant le mariage. De la sorte, de nombreux actes, de nombreux désirs, de nombreux instincts étaient inhibés, freinés, arrêtés ou détournés en fonction des lois sociales, familiales ou religieuses existantes, comme le dit MALINOWSKY :

« **A côté du monde des choses permises, normales, propres, s'ouvre pour eux un monde de désirs honteux, d'intérêts clandestins, d'impulsions souterraines.** » (2).

C'est pour cela que dans presque toutes les sociétés, la prostitution était mal vue tandis que l'inceste était prohibée.

### **2.1.1.2. Cas du Burundi.**

Dans la société burundaise traditionnelle, la sexualité demeurait un sujet tabou. Les enfants grandissaient en sachant que les parties génitales devaient être cachées et ils devaient éviter des jeux sexuels tout comme il leur était interdit de passer à l'acte avant le mariage. Les filles grandissaient en sachant comment se tenir en public, y compris la position assise à adopter, qu'elle soit en activités ou non. La sexualité était réprimée, condamnée voire culpabilisée avec la dernière énergie. Les parents parlant donc peu de sexualité avec leurs enfants, sauf quand il s'agissait de la leur interdire..

---

1. REIK, (T) : Le psychologue surpris : deviner et comprendre les processus inconscients, Paris, Denod, 1976.P.190

2. MALINOWSKY, (B) : La sexualité et sa répression dans les sociétés primitives Paris, Payot, 1980.P.37

C'est ce qui ressort des propos de J.B. BIGANGARA

**« Au Burundi ancien et nouveau, la sexualité est un domaine très discret dont on ne parle pas explicitement et publiquement quand c'est nécessaire d'en parler, on emploie plutôt un langage voilé et implicite (...) même dans les pourparlers des fiançailles, on emploie un langage voilé. »(1).**

Restant dans le domaine des interdits, Joseph MINANI appuie les propos de J.B.BIGANGARA :

**« on se représente l'enfance comme un âge d'innocence. Et quand on voit un enfant manifester quelque curiosité pour la vie sexuelle des adultes, ou se livrer soit à des pratiques solitaires, soit à des jeux de caresses avec d'autres enfants, on l'accuse d'être un vicieux et on le frappe d'interdit.**

**L'interdit s'étend aussi aux questions que l'enfant dans sa curiosité, pose à ses parents concernant la différence des sexes et la naissance des bébés. »(2).**

Comme on le voit, le domaine des interdits est plutôt vaste comme l'illustre encore plus cette longue citation que nous empruntons à Bigangara. En effet, selon l'auteur, « les mœurs étaient très sévères et le sont généralement encore dans les milieux coutumiers, mais avec moins de rigueur que jadis. Autrefois, la prostitution n'existait pas. Elle a été introduite par les Européens après leur arrivée dans le pays. Le châtement qui était réservé aux transgresseurs des mœurs était très sévère. Une fille qui se méconduisait était battue presque cruellement si elle n'avait pas conçu. Une fille qui concevait hors mariage était punie de mort dans cet état. Elle était ligotée et brûlée asphyxiée sur une étagère- urusenge-construite au dessus du feu pour sécher toute sorte de récolte ou du bois de chauffage .

Ses parents encouraient un très grand déshonneur dont ils se purifiaient en fournissant beaucoup de cruches de bière. Ils payaient en outre de fortes amendes-vaches-au roi et aux chefs. Une femme prise en adultère était battue cruellement par son mari.

---

1. BIGANGARA, (J.B) : Pour une anthropologie de la famille et du mariage traditionnel au Burundi ; expression et valeurs africaines burundaises,  
Bujumbura, 1986.P.101

3. MINANI, (J) : La morale sociale et le non-dit dans la culture burundaise,  
Bujumbura, F.P.S.E 1997. P.81

Celui-ci pouvait la renvoyer. Si elle était récidiviste, elle était marquée d'un fer rouge au **front-ikibabo**-et était renvoyée.

Quant à l'**inceste-ukugoka-**, il était encore plus gravement réprimé. L'homme incestueux encourait un déshonneur inouï. Tout commerce avec les autres devait cesser jusqu'à ce qu'il soit réhabilité après avoir expié son énorme faute par de fortes amendes :

« plusieurs cruches de bière pour les grands du peuple et la population-inzoga z'abagabo n'abakungu. » (1)

De ce récit, il ressort une perception rigide de la norme sexuelle. Ne pas s'y plier signifiant qu'on est sérieusement puni et ce dans le but de décourager toute tentative d'actions immorales en matière de sexualité .

### **2.1.2.L'interdiction de l'inceste comme garde-fou de la dégradation des mœurs.**

Il existe dans toutes les civilisations certains domaines de la vie ainsi que certaines relations humaines que la société neutralise. Au point de vue sexuel, ce sont les rapports incestueux, l'adultère et la prostitution qui sont couramment prohibés. Par inceste, nous entendons avec H. SCHELKY,

**« une relation sexuelle interdite entre proches parents et précisant toutefois que le sens de proche parenté n'est nullement un fait biologique, mais qu'elle dépend entièrement des normes sociales de chaque collectivité »(2).**

Ici chez nous, un peu comme ailleurs, pour qualifier un rapport sexuel comme étant un inceste, il faut qu'il y ait un rapport sexuel frère-sœur, père-fille, mère-fils , oncle-nièce etc.. c'est à dire entre des personnes ayant de la parenté et ce jusqu'à un certain degré. Cependant, une relation sexuelle peut être qualifiée d'incestueuse pour une société bien déterminée alors qu'elle ne l'est pas pour une autre. Et malgré que l'interdiction de l'inceste se retrouve un peu partout, toutes les sociétés n'ont pas les mêmes visions sur les conséquences possibles de l'inceste. En effet, lorsque M.MEAD posa une question aux chefs du clan des Arapech sur l'inceste sœur-frère, elle fut plutôt surprise par les réponses à la question :

**« Que diriez-vous, par exemple si votre fils voulait épouser une de vos filles » ? (3).**

---

1. BIGANGARA, (J.B) : op.cit. p. 106

2. SCHELKY, (H) : op.cit. p .158

3. SCHELK, (H) : op.cit.p 161

M.MEAD arrive à la conclusion que chez les Arapech, l'inceste n'inspire, ni la peur, ni l'horreur en tant que tentation de la chair, mais il est craint parce qu'il aurait pour conséquence de ne pas augmenter le nombre d'amis ou de personnes sur lesquelles on peut compter.

Avant l'interdiction par la société, la peur de l'inceste peut trouver son explication dans le vécu et la dynamique de la famille. Ainsi, selon MALINOWSKY et WESTERMARCK, « **la cohabitation intime des parents, enfants, frères et sœurs, ainsi que le rôle d'éducateurs et de protecteurs des parents à l'égard de leurs enfants donne naissance à des liens affectifs qui, en général empêchent le développement des désirs érotiques et des passions amoureuses au sein de la famille. Cependant, malgré l'interdiction de l'inceste qui est quasi-universelle, certaines sociétés semblent l'encourager, comme par exemple en Egypte, en Perse, au Siam, en Birmanie et à Hawaii, chez les Incas et les Phéniciens, où les mariages entre frère et sœur étaient normaux** » (1)

Malheureusement, l'auteur n'a pas évoqué les problèmes de consanguinité qui ont suivi ce genre de mariage.

En conclusion, nous venons de voir ce qu'est l'inceste nous avons essayé de toucher de part et d'autre cette notion et nous pouvons dire que toutes les sociétés ne le considèrent pas de la même façon. Certaines évoquent les problèmes biologiques qui peuvent s'en suivre, d'autres insistent sur la nécessité de l'élargissement de la famille, d'autres font semblant de l'ignorer tout simplement. Mais la majorité converge sur la prohibition de l'inceste. Ainsi, les membres d'une même société sont unifiés par un ensemble de valeurs culturelles et de mœurs qu'ils observent et respectent généralement de la même façon.

Nous avons vu la portée des sanctions infligées aux membres d'une société qui se livrent à l'inceste ; l'interdiction de l'inceste devenant de la sorte un garde-fou contre la dégradation des mœurs.

Ainsi, puisque les proches parents (oncles, tantes, grands-parents, la fraterie) sont frappés par cet interdit et que les enseignants ainsi que les encadreurs sont les substituts des parents, en leur absence, ne peut-on pas dire que les relations sexuelles entre éducateurs et éduqués peuvent être qualifiées d'actes incestueux qui peuvent participer à la dégradation des mœurs ? Pour nous, la réponse serait positive puisque même la loi punit lourdement l'éducateur qui ose se livrer à des relations sexuelles avec ses éduqués.

---

1 SCHELSKY, (H) : op.cit .p .162

Une barrière a été posée entre le « **couple pédagogique** » et elle est aujourd'hui comme hier une norme sociale à ne pas transgresser. Elle semble ancrée dans la conscience des gens comme une mœur à respecter, même si on observe malheureusement des cas qui ne s'y plient pas.

Dans les pages qui vont suivre, nous allons voir pourquoi il y a eu un relâchement des mœurs en matière de sexualité.

## **2.2.Causes de la dégradation des mœurs et des valeurs.**

Tout d'abord, nous voudrions signaler qu' au Burundi, il n'existe pas de mœurs qu'en matière de sexualité , même si jusqu'ici on n'a parlé que de ceux-là. En fait, notre société a connu et connaît bien d'autres mœurs riches de valeurs. Il y a des mœurs quotidiennes qui caractérisent notre société telles l'entraide, les visites réciproques qui témoignent d'une relation étroite et permanente entre les personnes ; l'équité, le sens de l'hospitalité, le sens de la solidarité qui se manifestent davantage dans certaines occasions qui exigent le concours d'autres membres de la communauté etc..

L'accent particulier mis sur les mœurs sexuelles trouve sa justification dans la mesure où toutes les sociétés du monde, dont la nôtre, réprimaient rigoureusement la perte de ces mœurs qui signifie vagabondage sexuel et prostitution. Nous avons vu comment notre société ne tolérait jamais une mauvaise conduite en matière de sexualité.

Cependant, les mœurs sexuelles ne sont plus gardées avec la même rigueur qu'autrefois. Ainsi, on observe des filles du primaire, du secondaire et même de l'université qui connaissent une grossesse avant le mariage, alors qu'auparavant la fille était élevée depuis son enfance dans la crainte de perdre sa virginité. L'autre fait qui nous montre la dégradation en la matière est l'augmentation des cas de SIDA et des maladies sexuellement transmissibles (M.S.T), comme le montrent les chiffres suivants qui portent particulièrement sur le SIDA, chez les malades hospitalisés :

RUMONGE : la séro-prévalence du VIH qui est de 6,5% à 12,5% en 1992-1993 passe à 12,5 à 16,6% en 1993-1995

MURAMVYA : elle est de 6,9% à 14,7% en 1996-1997

MUSAGA : elle est de 12,4% à 20,1% en 1991-1995

BUTEZI : 1,9% à 22,7% en 1994-1995

GITEGA : 7,2% à 17% en 1990-1997

KIRUNDO : 3,8% à 8,2% en 1990-1991.

Chez les femmes enceintes , en 1997, on observe le même phénomène avec inquiétude :Buyenzi 17,5%, Gitega : 17%, Ijenda : 3,9% Kayanza : 10,2% Muramvya :14,7%, Kiremba : 3,1% (1).

Ceci constitue un signe palpable de la dégradation des mœurs en matière de sexualité. Cette dégradation accompagne l'évolution des mentalités, la dislocation de la conscience collective et elle s'accroît de plus en plus avec les problèmes économiques, puisque c'est généralement dans les couches défavorisées que se recrutent les prostituées qui, comme le montre l'étude de T. KAYINAMURA, embrassent « **le métier** » très jeunes c'est à dire dans les 15-16 ans dans plus de 70% des cas (2). Ces filles et femmes qui, malgré leur misère économique, cherchent à être à la mode, à s'habiller luxueusement, à se servir des produits de beauté de qualité sont obligées de recourir à la prostitution pour y arriver, puisque les parents ou les maris ne peuvent pas répondre à leur demande comme le montrent les études de MUHIRWA et KAYIGI. (3) et (4).

L'évolution des mentalités, la perte des valeurs, la dislocation de la conscience collective, les problèmes économiques, peuvent expliquer la prostitution, particulièrement chez les jeunes et trouve en partie son explication dans l'influence des moyens de communication de masse où on retrouve des films qui font le culte de la fatalité, de l'agressivité, de la violence et la sexualité.

C'est au niveau de la perte des valeurs que se retrouvent certains enseignants dépravés qui démissionnent devant leur mission en entretenant des relations sexuelles avec leurs élèves contre des biens matériels ou contre des points (auto-délibération). Ces éducateurs, tout comme certains parents, qui s'adonnent aux détournements de mineurs, offrent une image déplorable, constituent des contre-modèles, des anti-modèles qui détruisent la jeunesse et conséquemment la société puisque cette jeunesse ne sait plus à quel saint se vouer.

- 
1. NTABANGANA (S.C), WAKANA (J), LANKOANDE (S) et NININAHAZWE (E) : Situation épidémiologique de l'infection à VIH/SIDA/M.S.T au Burundi, évolution des chiffres, Bujumbura, mars, 1997
  2. KAYINAMURA, (T) : Quelques aspects de la prostitution dans la ville de Bujumbura, Université du Burundi, F.P.S.E. 1985, P.85
  3. MUHIRWA, (J.M.V) : Approche psychosociologique des problèmes liés aux vacances scolaires en milieu urbain de Bujumbura, U.B. 1989 ,P.70
  4. KAYIGI, (J) : Contribution à l'étude des problèmes rencontrés par les parents dans l'éducation des jeunes filles en milieu urbain de Bujumbura, Université du Burundi, F.P.S.E, 1991, P.59

Au cours de ce chapitre, nous avons insisté sur la sauvegarde des mœurs, nous avons vu comment par le passé, toute inconduite sexuelle était punie impitoyablement. Mais hélas, les choses ont changé dans le mauvais sens. Les mentalités changent dramatiquement, accordant trop de liberté (en la matière) à la jeune fille et à la femme en général alors qu'elles étaient strictes par le passé.

D'une façon générale, les conceptions traditionalistes à l'endroit de la fille commencent à être dépassées. Préparée exclusivement à être une bonne ménagère, la jeune fille acquiert petit à petit des droits presque au même titre que son frère, ceci pour dire que les mœurs évoluent avec le temps.

L'évolution est une bonne chose puisqu'on court vers l'égalité des sexes. Néanmoins, à voir l'allure des choses, on ne peut pas manquer de souligner que les parents ou même la société toute entière ont failli à leur mission d'éducateur, ont été débordés par le phénomène de l'occidentalisation. Les valeurs traditionnelles n'ont plus cours, l'image de la société a changé.

Au cours du chapitre qui va suivre, nous allons quitter le foyer familial pour entrer dans le secteur de l'enseignement, le continuateur de l'action éducative. Nous allons essayer de voir comment l'enseignant s'acquitte de sa mission d'éducateur et les problèmes y afférents.

### **CHAP.III. L'ÉPUISEMENT MORAL LES CONTRAINTES SOCIO-ECONOMIQUES ET LA CULPABILITE.**

#### **3.0 Introduction.**

Dans toutes les sociétés, l'éducation donnée à l'école est considérée comme le prolongement de celle donnée en famille, où les parents prennent une grande part dans sa réalisation. L'école étant distincte du milieu familial, les parents confient leurs enfants aux enseignants-éducateurs qui les suivent de près tous les jours. Ces derniers se présentent comme les substituts des parents et sont convaincus de ce fait. Cependant, ce rôle n'est pas facile, il exige de l'effort, de la volonté, de la patience et de la conscience.

Malheureusement, certains problèmes que ces éducateurs rencontrent dans l'exercice de leur mission engendrent chez eux un mécontentement. C'est notamment le cas pour le bas salaire dont ils réclament souvent l'augmentation. Au cours de ce chapitre, nous allons cerner l'image et le statut des enseignants, les causes de leur mécontentement et leurs conséquences sur leur profession.

#### **3.1.L'image de l'enseignant dans la société.**

##### **3.1.1. L'enseignant perçu comme substitut des parents.**

Le milieu scolaire étant un lieu d'identification, les élèves s'identifient à leurs enseignants ou éducateurs puisqu'ils sont considérés comme « **bons** » bons parce qu'ils possèdent des qualités et qu'ils offrent aux élèves une image digne d'un éducateur. Ils possèdent des aptitudes physiques, intellectuelles, professionnelles, pédagogiques, morales et sociales.

Les élèves et les parents reconnaissent que les enseignants incarnent l'image du père et de la mère. A la maison, ces derniers leur donnent quotidiennement une bonne éducation, leur apprennent la propreté et leur empêchent de poser des actes mal considérés par la société. Ainsi à l'école, l'enseignant prend le témoin et devient un des parents. Il doit se garder de perdre ce prestige, car il peut être objet d'identification ou de rejet selon l'image qu'il reflète. Ainsi, une interviewée évoque ce fait d'être, pour l'enseignant, un bon éducateur en disant : « **un enseignant doit donner à ses élèves une éducation comparable à celle qu'il donnerait à son enfant ou bien à son frère, il doit les éduquer comme s'il le faisait pour lui-même. Il doit donner une éducation digne d'une personne bien éduquée parce qu'elle leur sera utile dans la vie.** »(1).

---

1. NIYONSABA, (G) : Les élèves de 10è et l'enseignant idéal : leurs attentes et perceptions cas des établissements secondaires de la ville de Bujumbura, F.P.S.E 1986, P.164.

De ces propos, il ressort que l'enseignant doit d'abord être bien éduqué afin qu'il puisse éduquer les autres. Il doit mettre tous les moyens en œuvre pour conduire ses élèves afin d'en faire des hommes complets et utiles pour la société. On comprend également par là que les élèves sont conscients qu'ils sont considérés comme des enfants à éduquer et d'ailleurs ils le souhaitent et exigent de l'enseignant qu'il prenne la place des parents.

De son côté, l'enseignant doit se soucier de leur avenir, il doit les prendre comme ses propres enfants, il doit leur donner des conseils en cas d'inconduite. L'enseignant a donc un grand rôle à jouer dans la vie de l'élève puisqu'il doit se substituer convenablement aux parents. Mais pour que cela tienne, l'enseignant doit faire attention à son autorité et adopter une attitude propre à encourager l'éduqué s'il s'agit des conseils à donner, il doit y mettre du sérieux, de la bonté, à la manière des parents.

S'il s'agit de punir ou de pardonner, il faut le faire avec justesse et justice puisque les élèves, même fautifs, prennent conscience de l'acte posé à leur égard.

Comme le dit G. NIYONSABA

**« il arrive que les élèves disent entre eux que les conseils que l'enseignant leur a donnés sont bons les élèves sont contents d'un enseignant qui leur donne des conseils. Même s'il a été sévère envers eux, ils voient le bien fondé de ces conseils ». (1).**

D'où l'enseignant ne doit jamais se lasser quand il donne des conseils à ses élèves puisqu'il est à la place des parents, en tant qu'éducateur. Il doit être prudent dans ce qu'il dit et fait parce que les élèves surveillent ses gestes. Il doit se faire respecter afin qu'il puisse être respecté à son tour. Il doit user de douceur pour ne pas frustrer et blesser les élèves. Bref, l'enseignant doit remplacer les parents en tout, ce qui est une mission certes noble mais délicate et exigeante.

### **3.1.2. L'image de l'enseignant à travers le rôle exercé.**

Après avoir brossé l'image de l'enseignant vu comme substitut des parents, nous allons maintenant définir son rôle d'éducateur et d'instructeur. La tâche qui lui est assignée n'est pas facile car elle exige de l'effort, de la volonté et de la patience, nous l'avons déjà souligné. Il se trouve devant une collectivité d'élèves à laquelle il doit adapter ses moyens, son langage, bref toute sa personnalité. Le rôle social qu'il exerce est perceptible dans l'exercice de son métier, dans le comportement qu'il manifeste.

---

1. NIYONSABA, (G) : op.cit. 167

Pour mieux aborder l'étude du rôle de l'enseignant, il est indispensable de connaître comment le rôle qu'il exerce influence sa manière d'être et de se comporter. Selon J.FILLOUX,

**« le rôle permet de prévoir et d'orienter son propre comportement et de prévoir le comportement de ceux qui ont des fonctions complémentaires dans le cadre du système et avec lesquels on est amené à avoir des conduites interactives. » (1).**

Ainsi l'enseignant joue plusieurs rôles puisqu'il est en même temps éducateur et instructeur.

a) Le rôle d'éducateur.

La tâche de l'enseignant n'est pas aussi facile qu'on peut le penser. Elle exige de l'effort, de la volonté, de la patience et de la conscience ; c'est une vocation tout court. L'enseignant a le devoir de connaître chaque élève qu'on lui a confié, connaître à fond ses aptitudes (et inaptitudes) intellectuelles et physiques, sa personnalité, en vue de mieux l'éduquer. L'éduqué, pour sa part, ne fait que suivre l'exemple de l'adulte qu'il voit toujours à ses côtés. C'est pour cette raison que l'éducateur se doit d'être un homme doué d'une personnalité mûre, stable, bref un modèle. Il forme les éduqués à son image car l'éducation qu'il leur donne fait d'eux des adultes utiles pour la société. C'est pour cette raison qu'il doit être conscient que son exemple les aidera à bien mesurer leur tâche d'éducateur, sans tâche, sans les petites faiblesses ou défaillances. La tâche de l'enseignant est une mission difficile, il se peut qu'il n'en aperçoive pas d'emblée la complexité, les difficultés et les risques comme le souligne Robert DOTRENS.

**« la tâche assignée à l'enseignant n'est pas facile. Elle exige de l'effort, de la volonté et de la patience. L'enseignant se trouve devant une collectivité d'élèves à laquelle il doit adapter ses moyens, son langage, bref toute sa personnalité. Sa personnalité doit alors être forte parce que l'enseignant reflète ce qu'il est à travers une parole, un geste. Il est là pour leur faire acquérir de bonnes habitudes et des attitudes compatibles avec la vie qu'ils ont devant eux. » (2)**

- 
1. FILLOUX, (J) : Du contrat pédagogique : le discours inconscient de l'école, Paris, Dunod-Bordas 1974 ; P.27
  2. DOTRENS, ( R ) : Tenir sa classe : Yaoundé, comité régional du centre de production de manuels et d'auxiliaires de l'enseignement de Yaoundé, 1960, pp 30-31

Qui plus est, l'enseignant doit prêcher par l'exemple :

**« la règle suprême est donc que l'éducateur garde la conviction constante qu'il est pour l'enfant l'exemple vivant mis en permanence sous ses yeux, mieux encore soumis à sa critique »(1)**

L'enseignant est donc un suppléant des parents. Ce rôle exige de lui qu'il le remplisse efficacement, d'abord en classe, où les contacts avec les enfants sont fréquents tout en devant être fructueux, ensuite en dehors des heures de cours.

L'enseignant montrera à l'enfant les manières de vivre, l'initiera à travers l'exemple, à vivre sa vie à lui.

On ne peut pas oublier que l'enseignant est soumis à des critiques ; ses gestes, ses paroles, sa façon de s'habiller sont des facteurs agissants sur la personnalité de l'élève.

C'est ce qu'exprime Robert DOTTRENS quand il dit en d'autres termes :

**« C'est le maître qui l'a dit, c'est le maître qui l'a fait, sont des expressions dont l'importance ne saurait être assez reconnue. Cela est si vrai que pendant fort longtemps on a déclaré que pour éduquer les enfants, la personnalité du maître seule importait. » (2)**

Il faut donc que l'enseignant soit réellement le modèle à imiter, sans quoi les élèves, ici du secondaire, s'en rendent compte et le considèrent comme un voyou.

#### b) Le rôle d'instructeur.

Entant qu'instructeur, l'enseignant fait acquérir à ses élèves des connaissances et des capacités qui vont servir dans la pratique de la vie socio-professionnelle. L'enseignant a pour rôle de former, de faire acquérir des connaissances tant théoriques que pratiques aux enseignés, lesquelles connaissances sont utilisables dans la vie. Ainsi, l'élève doit être informé sur ce qui se passe autour de lui, ce qui facilitera son adaptation au milieu dans lequel il est appelé à vivre.

---

1. HUBERT, ( R ) : op. cit. p.633

2. DOTTRENS, (R) : op.cit.p.30

Dans le même sens, DEBESSE et MIALARET se sont penchés sur les fonctions qu'exerce l'enseignant dans sa classe (1). Celui-ci est tour à tour maître, entraîneur, guide, superviseur et personne-ressource :

- maître, parce qu'il transmet des connaissances. Comme tel, il doit être très exigeant, sinon l'apprenant n'apprendrait rien.
- Entraîneur, puisqu'il doit transmettre aux apprenants un minimum de connaissances, les faire travailler à les approfondir pendant les cours, exiger de ceux-ci qu'ils s'intéressent à toutes les matières et suggérer les connaissances à acquérir.
- Guide, parce qu'il doit transmettre un minimum de connaissances aux apprenants et leur suggérer des méthodes pour continuer à approfondir ces connaissances, en dehors des cours. Parallèlement, il doit répondre à un besoin de connaissances qui se manifeste chez l'apprenant.
- Superviseur, puisqu'il suggère les travaux et supervise leur réalisation.
- Personne-ressource, dans la mesure où il laisse aux étudiants le choix des travaux à faire et sert de ressources si on le lui demande. Celui-ci peut et doit aider l'étudiant en dehors des matières académiques.

L'enseignant nous apparaît donc comme un technicien qui doit réaliser un produit qui puisse satisfaire à la demande sociale.

### **3.2.Crise de l'éducation et crise dans l'éducation.**

Par crise dans l'éducation, il faut entendre que les rôles que nous venons de parcourir et qui doivent être exercés par l'enseignant sont souvent à moitié remplis. Le rôle d'éducateur qui est le plus important pour la vie est mis de côté, l'enseignant se contentant surtout d'être instructeur ce qui constitue un déséquilibre qui risque de faire tomber le système. En outre, l'enseignant et l'enseigné oublient des fois leur rôle, leur place et leur statut.

Nous avons eu l'occasion de voir quelques facteurs qui ont fait que l'éducateur et l'éduqué trébuchent face à leur devoir. L'on pourrait y ajouter le mécontentement des enseignants, mécontentement tirant son origine dans les contraintes de la profession enseignante. Notre système éducatif avance vers sa perte, à voir certains comportements qui s'y déroulent actuellement (nous aurons l'occasion de les passer en revue) entre l'enseignant et l'enseigné, comportements faisant suite à la réduction de la distance éducative où l'enseignant devient un « **maître-camarade** ». Ce qui, hier était prohibé, se fait actuellement, notamment les rapports sexuels entre l'enseignant et l'enseigné. Au cours de ce point, nous chercherons à saisir l'origine du mécontentement de l'enseignant et à cerner son statut social actuel et ses conséquences.

---

1. DEBESSE, (M) et MIALARET, (G) : Traité des sciences pédagogiques, Paris, PUF, 1979, P.126

### **3.2.1. Mécontentement des enseignants à l'égard de leur profession.**

La profession enseignante exige de la patience, du courage, du dévouement car elle est pleine de contraintes. Elle est le lieu d'un mécontentement, trouvant son origine d'abord dans la nature même du travail, ensuite dans la maigreur du salaire reçu. Autrement dit, le malaise permanent des enseignants trouve son origine dans une représentation des limites et des contraintes qui pèsent sur la fonction enseignante. Tout d'abord

**« la fatigue consécutive à l'exercice de la profession rend difficile la pratique de la fonction enseignante qui est un métier fondamentalement fatigant, usant, tuant. »(1)**

En outre, malgré les problèmes matériels engendrés par le bas salaire dont les enseignants ne cessent de demander la majoration, malgré les contraintes professionnelles, on exige que l'enseignant soit le modèle qui ne connaît pas de rupture entre la vie privée et la vie publique comme le précise HUBERT :

**« d'aucuns pourraient s'imaginer que l'enseignant, en dehors des murs de l'école, peut se livrer à toute sorte d'activités car diraient-ils, il est dans sa vie privée. Une telle position est erronée. Où qu'il soit, l'enseignant porte un cachet d'éducateur, il est censé chaque fois servir de modèle à imiter. Qu'il soit à l'école, dans le quartier ou au village, des apprenants et les parents l'observent et portent des jugements sur sa personne (...) Si l'enseignant se livre à des actes non éducatifs, il ne peut pas prétendre chercher une couverture dans les alibis selon lesquels il oeuvrait dans le cadre de la vie privée. L'enseignant doit se convaincre qu'il constitue un modèle, un exemple permanent soumis aux observations régulières des apprenants qui l'intériorisent et s'identifient à lui. »(2)**

La règle suprême est donc que l'éducateur garde la vocation constante qu'il est pour l'enfant l'exemple vivant mis en permanence sous ses yeux et soumis à sa critique. L'enseignant est donc confronté aux difficultés du clivage entre la vie professionnelle et la vie privée.

---

1. FILLOUX, (J) : op.cit.P .21

2. HUBERT,( R ) : op cit p.58

C'est également la position de René LOUREAU

**« L'éducateur, même dans les grandes villes, mais surtout dans les petites communes, reste éducateur. Il ne peut y avoir de contradiction absolue entre sa vie d'homme privé et sa vie professionnelle, entre les vertus qu'il enseigne et les pratiques d'existence qu'il adopte. Sa tenue, son langage, sa conduite, doivent à chaque instant manifester qu'il prêche d'exemple. » (1).**

L'enseignant est donc soumis à des critiques d'un public qui l'observe à tout instant. Il peut se sentir mal à l'aise car tout geste maladroit est critiqué de différentes façons, autant par les parents que par les élèves. C'est ce que soulignent DEBESSE et MIALARET :

**« L'enseignant, et plus particulièrement l'instituteur, se sent en représentation permanente devant un public d'enfants et exposé à leur jugement. Toute défaillance risque d'être impitoyablement relevée par les élèves et par voie de conséquence par les familles. Ainsi, doit-il dominer son anxiété éventuelle afin d'empêcher le groupe de saisir ses faiblesses et être souvent sur la défensive. »(2)**

Mais il n'y a pas que la famille et les élèves puisque l'administration, les inspecteurs, les directeurs et les préfets épient le moindre de ses gestes.

**« la profession d'instituteur et de professeur du secondaire comporte de nombreuses contraintes. Ces enseignants sont étroitement contrôlés par des inspecteurs, proviseurs ou directeurs qui les notent comme ils notent eux-mêmes leurs enseignés. Qui plus est, ils sont dépendants de l'opinion publique, des parents d'élèves et surtout de ceux sur lesquels s'exerce leur activité professionnelle, les élèves. Cet ensemble de conditions contraignantes a créé et crée plus que jamais de nos jours un sentiment d'insécurité qui n'est pas diminué du fait de la médiocre assurance sur l'avenir que la société veut bien octroyer aux enseignants. » (3)**

---

1. LOUREAU, ( R ) : L'illusion pédagogique, Paris, Epi, 1973, P.170

2 DEBESSE, (M) et MIALARET, (G) op cit p 124

3 DEBESSE, (M) et MIALARET, (G) : op.cit. P.124

On comprend dès lors combien l'enseignant, au delà de son faible salaire, se trouve dans une situation peu enviable, puisque, autour de lui se trouvent beaucoup de regards qui le surveillent, parlant et à tout instant. En plus, ses conditions de travail viennent accroître les difficultés comme le dit J.FILLOUX :

**« De façon très générale, la structure de l'enseignement dans l'institution scolaire est représentée comme la source de difficulté et d'insatisfaction. Les programmes, l'administration, les instructions ministérielles, les horaires, la surcharge des classes, le recrutement des élèves, l'absence de contacts avec les collègues ou les parents sont sources de mécontentements profonds. En bref, les conditions actuelles de travail sont longuement et abondamment le sujet d'un discrédit porté sur le travail des enseignants. »(1)**

C'est pour cette raison que le métier d'enseignant exige de la vocation. La personnalité de l'enseignant doit être forte, pleine de vertus et de courage, un courage que rien ne rebute ni n'abat car ce courage est fait d'une inébranlable confiance en l'humanité. Malheureusement, en plus du malaise engendré par la fatigue liée au travail, en plus des notations du directeur et des inspecteurs, en plus des critiques faites par les parents, les élèves ainsi que tout l'entourage, le bas salaire vient aggraver la situation. Ce problème de la rémunération des enseignants semble d'ailleurs se poser partout et il a été dénoncé avec vigueur par deux experts, J.KERSCHAW et RMc KEAN :

**« A notre connaissance, aucune industrie ne se préoccupe aussi peu des conditions du marché que l'enseignement, lorsqu'il s'agit de fixer les traitements à offrir. » (2)**

Cette idée a été appuyée par J.P. GOUREVITCH qui cite PAGES :

**« L'institution scolaire est vécue comme une mauvaise mère, c à d celle dont on attend la nourriture mais qui ne nourrit pas vraiment. » (3)**

---

1. FILLOUX, (J) : op.cit.p.24

2. COOMBS, (H) : La crise mondiale de l'éducation : Bruxelles, de BOECK  
cop. 1989 P.50

3. GOUREVITCH, (J.P) : Défi à l'éducation, Paris, Casternam, 1973 P ;79

Dans ces conditions, on ne peut pas s'étonner de voir les enseignants chercher d'autres portes d'issue . Et pour pallier ce problème, GOUREVITCH suggère la revalorisation des salaires des enseignants :

**« Revaloriser les traitements, vous supprimerez la course au fromage et vous enrayerez la prolétarisation psychologique qui freine tout effort de recyclage et de formation personnelle. » (1).**

Les enseignants sont donc déçus par cette institution de laquelle ils espéraient la sécurité, tant sociale qu'économique. Il faut donc s'attacher davantage à soutenir la motivation des enseignants dans leur profession en leur offrant des conditions de travail satisfaisantes et un salaire palpable. Les enseignants exerçant leur métier dans des zones reculées devraient bénéficier d'avantages spéciaux pour les inciter à y rester, afin que les populations défavorisées ne le soient encore davantage, par manque d'enseignants qualifiés. Ainsi, la logique des systèmes de rémunération voudrait qu'il y ait une relation étroite entre le travail fourni et le salaire perçu. En fin de compte, on remarque qu'il y a une relation positive, et directe entre le travail fourni, le gain, la motivation et le comportement du travailleur. Quand la rémunération est faible, le rendement risque d'abord d'être faible par manque de motivation. La corruption peut ensuite s'installer et miner le système.

### 3.2.2. Notion de pauvreté.

De façon extrêmement schématique, les nombreuses explications fournies sur la pauvreté peuvent se ramener à deux conceptions opposées : l'une considère la pauvreté comme un accident, l'autre comme faisant partie de l'essence de notre société. Les conceptions « **accidentelles** » expliquent la pauvreté par la malchance, par l'irruption d'un événement imprévisible, la paresse, la passivité ou l'instabilité. A cette conception peut encore se rattacher la conception religieuse de la prédestination.

Dans une société dominée par l'économie marchande, celui qui n'a pas sa place au soleil de l'argent est inéluctablement pauvre. A ce sujet, Victor SCARDIGLI nous précise que :

**« Est pauvre celui qui n'a pas accès à la société de consommation de masse, et, plus précisément, à un grand nombre de biens et de services « normaux », voiture, télévision, logement doté d'un certain confort et non surpeuplé, éducation générale et professionnelle, diversité et caractère épanouissant des loisirs. » (2)**

---

1. GOUREVITCH, (J.P) : op.cit.p.80

2. SCARDIGLI, (V) : Ascension sociale et pauvreté ; la différenciation progressive d'une génération de fils d'ouvriers, Paris, éd du centre, 1987,p.77

Cette conception parle visiblement du monde occidental mais elle peut avoir des prolongements dans les pays en voie de développement. Ainsi Victor SCARDIGLI, trouve que la pauvreté des enseignants est indiscutable, quand on sait surtout que l'enseignant a généralement pour conjoint une personne peu rémunérée, soit enseignante, soit infirmière. Ce qui explique le bas revenu du couple et donc la précarité financière de l'enseignant, qui peut à son tour expliquer en partie la tendance qu'ont certains enseignants à céder face à la corruption, monnayant ainsi des points contre de l'argent.

Cependant, ces propos mériteraient d'être nuancés, car ce sont plutôt les enseignants qui ont perdu le sens des valeurs sociales, qui ont recours à cette pratique honteuse. Les autres, face aux problèmes socio-économiques, recourant plutôt aux grèves et aux réclamations pour demander la majoration de leur salaire.

### ***3.2.3. Le statut social de l'enseignant.***

Nous avons eu l'occasion de brosser succinctement le malaise des enseignants dans leur profession, reste à connaître l'image qu'ils se font d'eux-mêmes et celle que les autres leur attribuent. On sait que l'enseignant avait un prestige certain, reste à savoir s'il a encore un certain prestige. Pour mieux aborder l'étude du statut social des enseignants, il est indispensable de définir ce concept. Selon A.M ROCHEBLAVE-SPENLE, le statut social peut être défini comme :

**« un ensemble de droits et de devoirs qui caractérise la fonction d'un individu dans ses rapports avec les autres, on le considère, le plus souvent comme la somme des statuts partiels qu'il assume dans chacun des groupes auxquels il participe. » (1)**

A J.FILLOUX d'ajouter que :

**« Par statut, nous voulons désigner la position d'un sujet dans une structure, un système social particulier, à un moment donné. Le statut perçu sera la façon dont le sujet perçoit sa position (ou la position d'autres personnes) dans la structure sociale dans laquelle il est au travers des fonctions qu'il pense avoir à remplir et des représentations symboliques qu'il a de cette position, nous pouvons appeler ces représentations symboliques des indicateurs de statut » (2)**

---

1. DEBESSE , (M) et MIALARET, (G) : op.cit.p.57 v.7

2. FILLOUX, (J) : op.cit.p.27

Cependant, ce terme statut est difficile à définir puisque l'enseignant occupe des positions variables selon qu'on considère le salaire et le diplôme. Dans le premier cas, il risque de se placer au bas de l'échelle, dans le second cas, on le retrouve au milieu de l'échelle :

**« Le statut social des enseignants a toujours réussi, plus ou moins particulièrement à échapper à toute tentative d'évaluation comparative de catégorisation. Il n'occupe pas de position stable dans les échelons hiérarchiques des différentes professions, selon le choix des critères retenus. Le salaire le met dans une situation bien défavorable. Par contre, le diplôme qui signifie à la fois le pouvoir et le prestige liés à la connaissance et au savoir., le place à des échelons plus flatteurs. » (1)**

Sur la même lancée, J.P. GOUREVITCH irait jusqu'à en faire tantôt un prolétaire, tantôt un bourgeois en fonction des revenus ou du diplôme :

**« quant au statut social, il est en relation avec le salaire et le diplôme. Le salaire place l'enseignant dans une position inférieure tandis que le diplôme rehausse son prestige. Sa formation et les normes scolaires qu'il fait respecter le placent parmi les « bourgeois » alors que sa faible rémunération et son rejet des valeurs bourgeoises ne lui donnent pas accès à la bourgeoisie. » (2)**

Cependant, loin de se borner à ces seuls deux aspects, il faut y inclure bien d'autres, notamment la position que l'individu occupe dans les autres rôles sociaux.

Néanmoins, le statut social des enseignants subit une détérioration progressive et générale, que ce soient ceux du primaire ou ceux du secondaire. Beaucoup d'autres soulignent et partagent cette constatation, comme nous le précise J.P.GOUREVITCH :

**« L'instituteur, jadis conseiller ou notable tend à devenir un simple prestataire de savoir dont on évalue les tâches en termes de rendement. Et la débâcle des idéologies progressistes, l'urbanisme de quartier, l'explosion scolaire et l'élévation du niveau culturel de la nation ne font qu'accélérer ce processus.»(3)**

---

1. DEBESSE, (M) et MIALARET, (G) : op. cit. p.57 V7

2. GOUREVITCH, (J.P.) : op. cit. p.21

3. GOUREVITCH, (J.P) : idem.p.75

Dans la classe, le maître occupe un statut déterminé, pour une grande part institutionnellement reconnu, mais dont la nature dépend de la perception qu'il a de lui-même. Cette perte de prestige avec le temps a été exprimée clairement par les instituteurs qui regrettent que l'enseignant en général, l'instituteur en particulier, n'est plus rien dans la vie.

**« Autrefois, l'instituteur était quelqu'un. Aujourd'hui, il est devenu quelque chose, vers 1900, l'instituteur était encore un Monsieur, aujourd'hui, il n'est qu'un pauvre type, notre profession constitue le corps de fonctionnaires pour lequel l'administration a le moins de considérations. » (1)**

Ainsi, les représentations de soi et d'autrui se tendent réciproquement des miroirs déformants. Le salaire, qui signifie à la fois le pouvoir et le prestige conférés à l'argent, le met dans une position bien défavorable tandis que son savoir, sa position culturelle n'est plus enviable.

Gérard VINCENT a recueilli les principales caractéristiques des stéréotypes attribués à un enseignant, lesquels stéréotypes sont loin d'être flatteurs. Ainsi, ses vêtements sont vieillots, ridicules, étriqués tandis que son langage est ridiculisé par l'abus des citations. M.J. CHOMBART de Lauve note par ailleurs que la plupart des auteurs qui ont écrit sur leurs professeurs en ont fait des critiques sévères : ils seraient indifférents, ennuyeux, vieillots, hypocrites, médiocres, sadiques etc. C'est donc sous un double rapport à l'avoir (l'argent) et au savoir que l'enseignant semble plutôt de plus en plus méprisé. Tel semble être d'ailleurs le cas chez nous où l'argent prime sur le savoir, faisant de la situation de l'enseignant une situation plutôt bloquée comme le soulignent DEBESSE et MIALARET quand ils parlent des limites de l'ascension sociale de l'enseignant :

**« l'ascension dans l'enseignement est interprétée comme une ascension sociale. Mais cette ascension s'arrête à la porte de la bourgeoisie dont l'accès est objectivement interdit par la faible rémunération d'une grande partie du corps enseignant. Il est dépossédé du prestige lié au savoir, dans la mesure où l'on ne lui reconnaît pas un savoir spécifique. Il est un agent essentiel dans la transmission des valeurs qu'il lui arrive de récuser » (2)**

---

1. DEBESSE, (M) et MIALARET, (G) : *op. cit.* p.129 V7

2. DEBESSE, (M) et MIALARET, (G) : *idem.* p.132

C'est dommage pour les enseignants du secondaire et surtout ceux du primaire qui se trouvent dépossédés du prestige que conférait autrefois « **le savoir général** », ce qui revient à les déposséder du savoir tout court. On ne leur reconnaît ni la spécificité de la pédagogie ni la possession d'un savoir spécifique, ce qui vient aggraver le mécontentement lié au salaire et aux conditions de travail. Cette situation a indiscutablement des conséquences fâcheuses sur la qualité du travail de l'enseignant, sur son rendement, sur ses relations autant avec l'enseigné, qu'avec la communauté.

### **3.2.4. Quelques conséquences de ces mécontentements.**

#### **3.2.4.1. Grève et menace de grève.**

Nous avons eu l'occasion de parcourir certains facteurs à l'origine du mécontentement des enseignants dont notamment les conditions de travail et le salaire. On doit reconnaître que la plupart des conflits de travail portent sur des éléments touchant la rémunération.

De ce fait, Hare cité par J.BOIVIN et J.GUILBAULT, distingue quatre types de facteurs expliquant l'insatisfaction du travailleur vis-à-vis de son salaire et qui le poussent à s'engager dans des actions militantes pour augmenter sa rémunération :

- un premier facteur concerne la relation entre le salaire reçu c'est à dire la rémunération et le coût subjectif du travail, tant du point de vue physique que du point de vue mental.

Parce que les salaires sont essentiellement déterminés par les conditions du marché du travail, la correspondance entre le niveau de ceux-ci et l'effort exigé dans l'exécution du travail est loin d'être automatique.

- Les trois autres facteurs concernent la relation entre le salaire gagné et le niveau de vie rendu possible par ce salaire, soit sur le plan individuel ou familial, soit en comparaison avec celui des autres membres de la société. Ainsi, il peut exister une déficience absolue par rapport au minimum requis pour faire face aux besoins élémentaires tels la nourriture, le logement et l'habillement.

Ainsi, une telle situation est manifestée dans le secteur de l'enseignement où les enseignants se sont engagés dans des actions revendicatives pour réclamer l'augmentation des salaires, jugés insuffisants. Pour avoir plus de poids, les enseignants se sont regroupés dans un syndicat dénommé CONAPES, considéré comme un agent de défense et de promotion des intérêts professionnels de ses membres.

De temps à autre, les enseignants se servent de la grève dans leur pression pour qu'ils aient satisfaction de leurs revendications, comme le soutiennent d'ailleurs J. BOIVIN et J. GUILBAULT,

**« Le moyen ultime utilisé par le syndicat est la grève qui vise à suspendre toute production dans l'établissement et la période de l'année propice au déclenchement d'une grève revêt une importance capitale. » (1).**

Cependant, le syndicat peut utiliser d'autres moyens comme par exemple les ralentissements du travail. La grève est donc pratiquement le moyen-limite qui est mis à la disposition du syndicat pour régler un différend avec l'employeur. La grève ou la menace de grève deviennent donc des moyens de pression efficaces pour amener l'employeur à considérer positivement les revendications du travailleur.

### ***3.2.4.2. Manquement à la déontologie.***

Tout métier ayant de fortes contraintes peut provoquer chez les employés un manquement à la déontologie. Dans une entreprise, il peut par exemple se manifester des cas de vol ou d'absences injustifiées, le voleur ou l'absentéiste étant à la recherche d'un moyen pouvant lui permettre d'arrondir les fins de mois. Certaines autorités sont un peu complices lorsqu'elles adoptent le laisser-faire comme leadership, la plupart du temps pour éviter d'avoir des problèmes avec leurs administrés.

Le secteur de l'enseignement n'est pas le moins frustrant. Ce qui explique les nombreuses revendications des fois suivies de grèves chez les enseignants. En cas d'insatisfaction, on assiste à des mouvements de mécontentement et à des comportements indésirables comme l'agressivité de l'enseignant ou la vente des points qui trouverait sa justification dans le faible salaire, reçu en échange de ses prestations.

La vente des points signifie qu'on distribue d'abord intentionnellement de mauvaises notes pour tendre un piège et attendre ceux qui viennent en réclamer, contre de l'argent. Ce faisant, la considération de l'enseignant en prend un coup mortel, le modèle éducatif n'est plus, le voyou prend la place de l'honnête homme.

---

1. BOIVIN, (J) et GUILBAULT, (J) : Les relations patronales syndicales, 2è éd Gaëtan Morin, 1989 p.223

Tel est aussi le cas pour ces autres enseignants qui se livrent à des relations sexuelles avec les enseignées, prouvant par la même occasion que les valeurs n'ont plus pour eux cours. Dans un cas comme dans l'autre, le système éducatif est menacé dans son existence si l'autorité ne fait pas attention.

#### a) Les flagrants délits

Entre un professeur de Français et un élève de classe de cinquième moderne existent de « bonnes relations ».

Ne pouvant plus en supporter le poids, le professeur invite un jour l'élève chez lui, soi-disant pour lui faire une communication. Celle-ci devait le faire de façon discrète pour ne pas réveiller la curiosité des autres élèves parce que ce genre de visite était interdit. La jeune fille plus attachée à la discipline que curieuse de la communication eut peur et ne répondit pas à l'invitation. Depuis, le professeur se fâcha et commença à la menacer en dehors comme en classe. Ainsi la « sympathie » fit place à « l'antipathie » et à la « haine ». La fille se voyant menacée dans sa scolarité et sûrement pour les points, se résigna et alla au rendez-vous. Un jour, profitant du moment de l'étude, elle quitta la salle d'études et partit en courant. Le maître de discipline, en train de surveiller de l'extérieur, la vit partir et se tut. Après quelques minutes, il la suivit sans se faire voir jusqu'à ce qu'elle entra au home des professeurs. Il s'y rendit et de tout ce qui s'y est passé, rien ne lui a échappé. Il rebroussa chemin et alla directement en parler au chef de l'établissement. Le lendemain, ce dernier convoqua une réunion extraordinaire et fit venir tous les professeurs et maîtres de discipline. Après avoir discuté longuement, le corps professoral décida de punir l'élève autrement que par le renvoi. Les maîtres de discipline de leur côté insistaient surtout sur le renvoi définitif de l'élève en question. Ce ne fut pas chose facile à trancher à cause de la position des professeurs. De cette divergence d'avis naquirent des mécontentements de part et d'autre. Les professeurs accusaient les maîtres de discipline d'être trop rigides et sévères dans leur décision alors que c'était pour la première fois que se présentait un pareil cas dans l'établissement. Les seconds pour leur part accusaient les professeurs de les sous-estimer dans la tâche qui leur est confiée, ceci d'autant plus que ces premiers ont généralement des diplômes inférieurs comparativement aux seconds, majoritairement licenciés. La décision finale fut le renvoi définitif de l'élève, qui fut déclaré le surlendemain, après le salut du drapeau. (1)

---

1. NTUNAGUZA, (G) : Cours de déontologie de psychologue et du pédagogue, 1993-1994 p.79, inédit

b) Deux professeurs « amoureux » de leurs élèves.

Les deux professeurs, l'un André de mathématiques, l'autre Bernard de biologie, se permettent de créer et d'entretenir des relations amoureuses avec deux jeunes filles dont ils sont enseignants. L'une d'elles, Anne, est en dernière année, l'autre, Marie, est en avant dernière année.

Le professeur Bernard aime l'élève Anne et le professeur André aime l'élève Marie. Les deux professeurs sont à la fois collègues et amis. Ils habitent la même maison, ils partagent la même table et les mêmes repas. Pour cette raison, chacun d'eux est au courant des relations intimes que son collègue entretient avec l'une de ces deux filles. Les deux jeunes filles visitent fréquemment les deux professeurs, de telle sorte que la quasi-totalité des élèves, du personnel de l'école, y compris la directrice sont au courant de la situation.

Les deux professeurs, qui au départ étaient des amis, deviennent des ennemis jurés, suite à des conflits dont nous ignorons exactement l'origine. Des mois, des jours passent et leur haine évolue très rapidement, leur « **ménage** » est disloqué.

Pendant les conseils des professeurs, et à une question posée, les deux jeunes « **éducateurs** » ne font que détruire chacun les arguments de l'autre, quand bien même ils seraient valables. La situation reste tendue durant toute une année scolaire. A la fin de l'année, pendant la délibération des résultats de fin d'année, les deux professeurs font un « **scandale** » au conseil de délibération. Après le mot introductif de la directrice, on commence par analyser les résultats des classes inférieures et, de la 7<sup>ème</sup> année à la troisième, les choses marchent bien et vite. Dès que l'on arrive aux dossiers des élèves de la seconde, la polémique commence. Le dossier qui nous intéresse dans ce cas est celui de l'élève Marie qui obtient un échec en Biologie, cours assuré par Bernard. Le professeur Bernard, l'« **ami** » de l'élève Anne, refuse de délibérer l'élève Marie, l'« **amie** » du professeur André. Le professeur André devant ce problème inquiétant, mobilise toutes ses énergies pour défendre l'élève Marie, sa copine. Le professeur Bernard s'obstine et garde fermement sa décision, malgré les menaces du corps professoral. Les professeurs passent ensuite au vote et comme la majorité se prononce en faveur de l'élève, la directrice décide que l'élève avance de classe. Après la seconde, c'est maintenant le tour de la première. Il faisait déjà nuit, tout le monde était fatigué, mais ils voulaient en finir avec la terminale pour pouvoir aller se reposer. Entre-temps, le professeur André ne parle pas, il digère mal sa colère qui va bientôt se libérer au moment de l'analyse des résultats de l'élève Anne, l'« **amie** » du professeur Bernard. Il veut à tout prix se venger contre le professeur Bernard en faisant échouer l'élève Anne. Le dossier de l'élève Anne soulève à son tour des polémiques entre les participants aux conseils.

Ainsi la délibération est bloquée : Anne a un échec en mathématiques, cours assuré par le professeur André, qui ne veut pas « **délibérer** » favorablement la concernée. Trois facteurs militent en faveur de l'élève : elle a un seul échec (maths), elle est en dernière année et les participants au conseil sont tous fatigués, personne, y compris la directrice de l'école, ne veut s'y attarder.

Dans la salle de délibération, la quasi-totalité des membres du conseil veulent délibérer favorablement l'élève. Il incombe maintenant au professeur André de rehausser la note de l'élève Anne jusqu'à 50%. Le professeur André refuse cette proposition puisque, selon lui, l'élève est faible et doit refaire l'année et par conséquent rater son diplôme. Le professeur Bernard se trouve dans une situation inconfortable : son « **amie** » Anne est en danger. Il essaie de débloquent la situation mais en vain. Maintenant, le conflit est ouvert entre les deux professeurs : ils se lancent des propos malveillants, humiliants et insolents devant leurs collègues et devant la directrice de l'établissement. La situation devient scandaleuse et tendue à tel point que les deux professeurs menacent de se battre en plein conseil. Tout le monde dans la salle est tendu. Pour débloquent la situation, le conseil des professeurs décide de faire sortir les deux professeurs, pendant un court instant, pour les faire revenir après la délibération de l'élève en question. La décision finale est de délibérer favorablement l'échec en mathématiques. Après avoir tranché le cas, la directrice fait appeler les deux professeurs pour continuer l'analyse des autres dossiers. Mais lesdits professeurs, déjà fortement fâchés, étaient déjà partis...(1).

De ce récit, il ressort que le chef de l'établissement ainsi que tout le personnel de l'école (encadreurs et professeurs), n'ont pas fait ce qu'ils auraient pu faire ; puisque la directrice, les surveillants et les professeurs étaient au courant de cette situation dramatique. La directrice aurait donc dû résoudre le problème au lieu d'attendre que des problèmes se posent en fin d'année, lors des délibérations.

Les encadreurs pour leur part n'ont pas rempli correctement leur mission puisqu'ils n'ont pas signalé à temps les fréquentes sorties non autorisées, alors que c'est interdit par le règlement. Ces deux professeurs, en ayant des relations sexuelles avec leurs élèves ont péché contre les règles déontologiques.

Ils sont en outre responsables des sorties non autorisées de ces deux filles et sont à l'origine de ce désordre créé à l'internat alors que leur devoir aurait été de faire régner l'ordre.

Ils sont condamnables puisqu'ils ont osé transposer leurs conflits personnels dans des situations pédagogiques. Au bout du compte, ils se sont présentés comme des anti-modèles alors que, comme éducateurs, les élèves les observent, les imitent et les prennent pour modèle d'identification.

---

1. NTUNAGUZA, (G) : op.cit.p.96-97

### 3.3. La sensation de culpabilité.

L'usage de la culpabilisation est une pratique acceptée et utilisée dans notre société dans l'éducation des enfants où les parents froncent les sourcils lorsqu'un enfant est en faute, et ce dernier, lisant sur le visage des adultes des signes d'embarras, il se sent coupable et éprouve de la honte, même s'il ne sait pas exactement ce qu'il a fait. La sensation d'être coupable s'installe quand on a fait quelque chose de mauvais ou qu'on désire le faire. Selon GUNN, la sensation d'être coupable est définie comme étant

**« celle d'avoir fait à quelqu'un ou d'avoir éprouvé pour ce quelqu'un quelque chose d'inacceptable » (1).**

Ce quelque chose de mal qu'on a fait à autrui est une chose inadéquate et qui lui déplaît, d'où une réaction de culpabilité, si on a pris conscience de ce mal. Ainsi, certaines personnes vous démontreraient que l'humanité a besoin des sentiments de culpabilité pour contrôler les impulsions dangereuses comme la délinquance sexuelle ou la malhonnêteté. D'autres soutiendraient que la peur d'être coupable les met à l'abri des comportements regrettables. Cependant, la sensation de la culpabilité a ses effets sur les manifestations des réactions de culpabilité. (2).

1. La réaction de culpabilité se produit après que l'action a eu lieu.
2. Les sentiments de culpabilité entravent le développement de la personnalité car les gens qui en souffrent en viennent à redouter toute espèce d'activité.
3. La personne hantée par un sentiment de culpabilité aime à voir l'échec d'autrui, car dans ce cas, elle n'est pas la seule à « **ne pas se sentir bien** ». Etre en compagnie dans l'échec la reconforte.
4. La réaction de culpabilité ne permet pas de s'exprimer joyeusement. L'interaction est assombrie et remplie de rancœur et de frustration.
5. Les gens dominés par l'idée qu'ils sont coupables ont besoin de châtiment afin de minimiser leurs sentiments de culpabilité. En conséquence, il leur arrive fréquemment de faire ce qu'ils estiment être les pires des choses, puis ils recherchent la punition et, pour un temps, rétablissent ainsi l'équilibre
6. Les personnes hantées par l'idée de leur culpabilité cherchent la justification de leurs actes. En rationalisant, elles peuvent prétendre que la moralité est de leur côté. Leur revendication est que « **la fin justifie les moyens** »

- 
1. GUNN, (H-E) : Comment surmonter le sentiment de culpabilité, Montréal, stanké, 1979,p.14
  2. GUNN, (H-E) : idem.p.15

- 7 La personne dominée par la sensation d'une culpabilité la nie, la projette sur les autres et dénonce ensuite ses semblables publiquement. Et si elle attaque les autres d'une manière souvent impitoyable, c'est parce qu'elle aimerait pouvoir faire ce qu'ils font.
- 8 Ainsi, tout homme en général, tout éducateur en particulier, doit avoir cette sensation de culpabilité en vue de sauvegarder son honneur.

Nous avons eu l'occasion de souligner quelques comportements inacceptables comme la vente des points. Le directeur de l'école, le professeur, l'encadreur, l'élève et les parents doivent conjurer ces pratiques qui risquent de miner le système éducatif. Ce faisant, ceux-ci éviteraient la naissance des sensations de culpabilité tout en sauvegardant l'institution éducative.

## **CONCLUSION.**

Au cours de ce chapitre, nous avons vu que l'enseignant joue le rôle de substitut parental dans l'éducation des enfants lui confiés. Il doit bien remplir les rôles d'éducateur et de formateur, conseiller, pardonner et punir en cas de nécessité. De plus, l'enseignant doit toujours se souvenir que la tâche qui lui est assignée n'est pas facile. C'est pourquoi il doit se garder des comportements qui souillent sa pratique éducative. Ainsi, malgré les problèmes rencontrés au cours de sa profession, il doit tenter de les surmonter pour honorer ses engagements, il en va de la sauvegarde de sa mission d'éducateur.

## CHAP. IV. CONSIDERATIONS GENERALES SUR LA CORRUPTION.

### 4.0. INTRODUCTION.

La crise socio-politique que notre pays traverse depuis quelques années a généré des comportements pervers dans les rapports sociaux. A la faveur de cette crise, le phénomène de la corruption est en train de devenir une véritable gangrène sociale qui risque de détruire notre société si on n'y prend pas garde. La corruption des fonctionnaires, bien que perturbant l'ordre social, n'en est pas moins passée dans les mœurs, comme s'il s'agissait de respecter des usages qui s'instaurent dans la société burundaise. Cependant, cette infraction est rarement constatée par les juridictions répressives burundaises, et les condamnations en la matière sont dérisoires, alors que l'opinion publique est fermement convaincue de la considérable fréquence de cette pratique. Ceci s'explique par le fait que le délit de corruption apparaît essentiellement sous forme de ce qu'il est convenu d'appeler « **crime en col blanc** » c'est à dire qu'elle est pratiquée ou assumée par des personnes socialement respectables. Il en résulte que les poursuites de ce genre d'infraction seront difficiles, faute de preuves, ou évitées, en raison du rang social du concerné. Selon Grégoire MUYOVU,

**« ce phénomène dépend de la manière dont réagissent les autorités au pouvoir et de la volonté dont elles font preuve pour moraliser la vie publique, à défaut de pouvoir enrayer le mal. »(1)**

Aujourd'hui, après une gestion chaotique des affaires publiques par leurs prédécesseurs, les nouveaux dirigeants de notre pays affichent résolument leur détermination à moraliser la gestion de l'Etat en général, et à lutter contre les malversations en particulier. Si la tâche semble relativement aisée en ce qui concerne les auteurs des malversations économiques, cela n'est pas aussi évident lorsqu'il s'agit d'identifier les corrupteurs et les corrompus, en raison de la nature même de leurs prévarications. C'est pourquoi, il convient de bien cerner d'abord le phénomène de la corruption avant d'étudier les stratégies à mettre en œuvre pour son éradication.

---

1. MUYOVU, (G) : De la corruption passive de fonctionnaires publics en droit pénal burundais. Faculté de Droit, Université du Burundi, 1980.p.7

#### **4.1. Notions juridiques et pratiques en rapport avec la corruption des fonctionnaires publics.**

##### **4.1.1. Notions juridiques en rapport avec la corruption.**

Notre Code Pénal prévoit , en ses articles 300, 301, 302 et 303 une lutte contre la corruption. (1)

- l'article 300 punit de servitude pénale d'une amende « tout fonctionnaire ou officier public, toute personne chargée d'un service public, tout arbitre ou expert commis en justice, qui aura agréé des offres ou promesses, qui aura reçu des dons ou présents pour faire un acte de sa fonction, de son emploi ou de sa mission, même juste mais non sujet à salaire ».
- L'article 301 réprime les mêmes individus, qui agréant ou recevant des offres ou promesses, dons ou présents, auront fait un acte injuste ou se seront abstenus de faire un acte qui entre dans l'ordre de leur devoir.
- L'article 302 punit le fonctionnaire qui a agréé des offres ou promesses, ou reçu des dons ou présents pour commettre une infraction dans l'exercice de sa fonction.
- En fin, ceux qui auront contraint par violences ou menaces, ou corrompre par promesses, dons ou présents, un fonctionnaire public.. seront punis des mêmes peines que la personne coupable de s'être laissée corrompre, en vertu de l'article 303.

Dans son sens large, la corruption est définie comme l'acte par lequel une personne sollicite ou accepte un don ou une promesse pour accomplir un acte de sa fonction, même juste mais non sujet à salaire, ou pour commettre un acte injuste ou une infraction. Il y a avantage quelconque pour faire ou s'abstenir d'un acte de la fonction, de la charge ou de l'emploi. La corruption est donc une infraction impliquant le concours de deux personnes également coupables et également punissables.

---

1. MUYOVU,(G) : op.cit ;p.16

#### **4.1.2. Les fonctionnaires visés par la loi pénale.**

Par fonctionnaire, il faut entendre toute personne revêtue d'un caractère public ou chargée par l'Etat d'un service d'intérêt public, sans qu'il soit nécessaire de prêter un serment préalable ou de justifier d'un acte de nomination régulière, pourvu que l'influence de sa position officielle apparente soit réelle. Ainsi, avec l'aide de MUYOVU Grégoire, nous pouvons considérer que tombent sous le coup des articles 147 à 150 du Code Pénal burundais :

**« les ministres, les fonctionnaires des différents départements ministériels, les gouverneurs de province, les commissaires, les administrateurs communaux, les magistrats, les officiers et inspecteurs de police judiciaire, les maires, les secrétaires communaux, , de provinces, de mairie, les gardiens de prison, les agents des ponts et chaussées, les militaires et gendarmes, les agents de la Régideso , les agents des postes, les agents de police et des douanes, les agents auxiliaires de la sûreté, les greffiers, les médecins... » (1).**

En fait, la quasi-totalité des fonctionnaires sont pris en considération à ce niveau. Il convient néanmoins de signaler que les dispositions pénales relatives à la corruption de fonctionnaires publics, s'appliquent autant aux fonctionnaires corrompus qu'à leurs corrupteurs.

#### **4.1.3 Formes courantes de corruption.**

##### **a) Dons ou présents, offres ou promesses.**

Ceux-ci peuvent être de toute nature, il n'est pas exigé qu'ils soient en argent ou appréciables en argent. Ainsi, dans le code Pénal belge, le consentement à des relations sexuelles peut être considéré comme de la corruption bien que le caractère de matérialité de ce genre d'offre ne soit pas clairement défini tandis que la constatation de ces faits reste malaisée.

##### **b) Avantages**

Les avantages peuvent être directs, indirects ou déguisés. Pour les avantages directs, il peut s'agir soit d'une somme d'argent ou d'un bien matériel (voiture, maison etc..)

---

1. MUYOVU, (G) : op.cit.P ;13

Comme avantage indirect ou déguisé, on peut citer l'invitation au bistrot ou au restaurant qui peut mettre dans de bonnes prédispositions le fonctionnaire qu'on veut corrompre. C'est d'ailleurs pourquoi aux Etats-Unis, on interdit aux fonctionnaires fédéraux d'accepter une invitation à boire ou à manger.

Les secteurs les plus visés par la corruption sont

**« ceux dans lesquels il y a de l'argent à manipuler ou des contacts nombreux avec les citoyens : la police, la douane, les finances, les transports, les marchés publics, les personnes morales de droit public, sans oublier les milieux politiques. » (1)**

Même si le secteur de l'enseignement n'est pas cité nommément, il ne doit pas être oublié puisque la corruption y existe, de l'école primaire à l'université, en passant par l'enseignement secondaire. Ce scandale national risque de détruire notre enseignement, si des mesures sévères ne sont pas prises. Il s'agit du phénomène « **d'auto-délibération** », « **Kwidelibera** » en jargon franco-burundais, qui consiste pour un élève ayant échoué à payer de l'argent au professeur ou à avoir des relations sexuelles avec celui-ci, pour pouvoir avancer de classe. Ceci existe surtout dans l'enseignement secondaire.

Au niveau de l'enseignement de base, la corruption se rencontre surtout à l'occasion des redoublements, spécialement en sixième année primaire. Et d'ailleurs, l'anecdote du directeur d'école fixant un rendez-vous au parent d'élève est bien connu : « **vous reviendrez vendredi** », lui dit-il en lui montrant son poing fermé, signe que le parent interprétera aisément et qui veut dire : « **Revenez avec 5000 Fbu** » .

Aujourd'hui, avec la dépréciation de la monnaie burundaise, les tarifs ont certainement monté. Ainsi, les facteurs expliquant ou favorisant la corruption sont nombreux. La pauvreté n'est pas la seule en cause sinon comment pourrait-on expliquer le commerce sexuel entre l'enseignant-enseigné sans parler tout simplement de la perte des valeurs sociales.

---

1. MUYOVU, (G) : op.cit.P.38

#### 4.2. Stratégies de lutte contre la corruption.

Le phénomène de la corruption est une infraction généralement clandestine, ce qui fait qu'on ne peut en connaître l'ampleur exacte. Les autorités judiciaires n'ont pas toujours connaissance des faits de corruption qui, souvent, se passent dans l'ombre.

A notre avis, la simple répression pénale, certes nécessaire, reste trop théorique et n'est pas capable d'éradiquer le mal puisque la corruption, considérée comme une sorte de savoir-faire, ne choque pas les mentalités et les gens ne peuvent pas concevoir qu'un fonctionnaire puisse refuser un don, un présent « **si gentiment offert.** »

Ainsi, pour lutter contre la corruption il faudrait édicter des peines plus fortes, sensibiliser le public sur le caractère délictueux de la corruption active et passive. Les responsables politiques et administratifs doivent à leur tour être de bons exemples, ils doivent prendre des mesures disciplinaires et administratives à l'encontre de tout fonctionnaire dont la vénalité est avérée. En plus d'un contrôle administratif très sévère et d'une formation civique soucieuse du bien public et de l'intérêt général, il faut faire des campagnes anti-corruption par le biais des médias.

En conclusion, nous venons de voir que l'infraction de corruption est un mal de société difficile à éradiquer, dans un pays comme le nôtre qui voit ses valeurs fondamentales s'effriter au jour le jour . Du fait qu'il s'agit d'un crime en col blanc, son impunité entraîne sa banalisation. L'Etat doit donc la combattre par tous les moyens. C'est ainsi que nous avons avancé des propositions allant dans le sens des stratégies de lutte centrées en priorité sur des actions préventives, étant entendu que la simple répression pénale ne suffit pas pour éradiquer ce phénomène

## **IIè Partie: PROBLEMATIQUE, METHODOLOGIE ET HYPOTHESES.**

### **1 Problématique.**

Les problèmes que le secteur de l'enseignement connaît sont multiples et ne peuvent être résolus pour toujours, puisque quand les uns trouvent des solutions et disparaissent, d'autres naissent avec le temps. Les situations socio-politiques et socio-économiques touchent aussi le secteur de l'enseignement. Les gens changent d'idéologie, adoptent d'autres comportements qui n'existaient pas auparavant. L'enseignant lui-même avant d'être éducateur est d'abord une personne humaine et peut être emporté par un courant du moment. Il cherche certes dans sa profession les moyens de vivre et d'entretenir sa famille, alors que la société lui assigne une noble mission, l'éducation de la jeunesse.

Ainsi, l'institution scolaire peut être une source de malaise, dans la mesure où les enseignants ressentent une incongruence de plus en plus marquée entre l'école et la vie. Cette déplorable rupture entre l'école et la vie plonge les enseignants dans un profond désarroi économique. Le malaise permanent des enseignants trouve son origine dans une représentation des limites et des contraintes qui pèsent sur la fonction enseignante.

Enfin, la fatigue consécutive à l'exercice de la profession enseignante liée à l'effort d'implication dans son métier rendent difficile la pratique de la fonction enseignante.

La crise socio-politique, socio-culturelle, socio-économique et la dégradation des mœurs pour leur part ne laissent pas indemne le secteur de l'enseignement. Les enseignés sont manipulés, d'ailleurs ils ont encore une âme flexible. On remarque de plus en plus que les jeunes ont une soif exagérée d'argent et vont à sa recherche soit honnêtement, soit de façon malhonnête (vol, vente de leur corps etc..) pour assouvir leurs besoins matériels.

Cette soif d'argent peut être la source d'une inconduite, surtout du côté social où les mœurs restent à désirer.

A ce niveau, le corps enseignant n'est pas non plus épargné puisqu'on sait que certains enseignants touchent de l'argent en échange de points, ce qui vicie l'évaluation et donc le système éducatif.

Cette corruption signifie perte des valeurs sociales et morales, autant chez le corrupteur que chez le corrompu, c'est à dire l'enseigné et l'enseignant. Les seuls bas revenus de l'enseignant ne peuvent donc pas expliquer l'existence de cette pratique scandaleuse puisque tous les enseignants n'y ont pas recours. Et d'ailleurs, s'agissant de l'enseignant du secondaire qui nous intéresse ici, celui-ci n'est pas le plus mal loti de la fonction publique.

Cette corruption s'explique donc en grande partie par la perte des valeurs sociales sinon comment pourrait-on expliquer autrement l'échange des points contre le sexe dans nos écoles secondaires ? L'existence de la corruption au secondaire est donc réelle. Nous citerons seulement un exemple illustratif de l'existence de ce drame. Un enseignant de l'ESTA, longtemps soupçonné a été attrapé en flagrant délit par la police dans un hôtel de Bwiza, avec un groupe d'élèves en train de copier les réponses d'un examen, moyennant de l'argent dont on ignore le montant. Il est en prison, nous a rapporté le directeur de ladite école. De pareils cas sont plus nombreux qu'on ne le croit.

Une multitude de questions nous viennent alors à l'esprit. Ainsi, nous pouvons nous poser des questions sur les facteurs à la base de ces comportements. Est-ce le faible revenu des enseignants qui est en jeu ? Ceci est possible. Cependant, la crise des valeurs sociales est en reste sinon comment pourrait-on expliquer autrement le commerce sexuel entre certains enseignants et leurs enseignés ?

Dans tous les cas, l'administration a une énorme part de responsabilité dans ces actes qui risquent de ruiner le secteur éducatif. Mais, les élèves et les enseignants perçoivent-ils le danger de la même façon ? Les écoles publiques et les écoles privées, ressentent-elles le problème de la même manière ? Quelle serait la place et la part des parents dans l'émergence de ces comportements ? Puisqu'on sait que certains d'entre eux offrent de l'argent à leurs enfants pour corrompre les enseignants quand lesdits parents ne le font pas directement eux-mêmes.

Notre question centrale reste celle de voir si les élèves du secondaire négocient les enseignants ou répondent à une demande de ces derniers pour avoir indûment des points, moyennant une somme d'argent ou des rapports sexuels. Ce faisant, nous essaierons de cerner chez les professeurs et les élèves du secondaire, l'existence de l'information sur la pratique de la corruption, les manifestations de cette dernière, ses causes supposées et les remèdes qui peuvent y être apportés.

## **2. Hypothèses de recherche et variables.**

### **2.1. Hypothèse générale.**

Les problèmes socio-économiques et culturels font que les enseignants perdent leur vertu morale et professionnelle et adoptent un autre type de comportement décolorant leur image d'éducateur et pour cela se laissent corrompre par les élèves.

### **2.2. Hypothèses opérationnelles.**

1. Les enseignants des écoles privées riches sont moins corrompus que ceux des écoles publiques et privées pauvres.
2. Les élèves admettent plus que les professeurs l'existence de la pratique de la corruption dans les écoles.
3. Les enseignants nationaux admettent, plus que leurs collègues étrangers, l'existence de la corruption.

### **2.3. Les variables.**

Notre travail de recherche s'adresse à deux populations à savoir les enseignants et les enseignés des écoles secondaires de Bujumbura-Mairie. Ainsi, nous avons retenu deux variables : le type d'école et la nationalité. Pour les enseignants, nous avons donc retenu les variables suivantes : la nationalité et le type d'établissement. Pour les élèves, nous avons retenu la variable type d'école. Nous avons posé d'autres variables comme l'ancienneté du professeur et le sexe pour les élèves et les professeurs. Cependant, les résultats de la pré-enquête nous ont montré que ces variables n'avaient aucune influence sur les réponses de nos enquêtés et nous les avons abandonnées.

### **2.4. Explication des variables.**

#### 1. Les enseignants.

-La nationalité : la variable nationalité a été retenue parce que l'opinion courante reste convaincue que les étrangers « Zaïrois » se laissent plus aisément corrompre. Nous croyons dès lors que cette variable aura des influences sur les réponses des enseignants.

- Type d'école : le public et le privé.

Nous pensons que les enseignants des écoles privées nanties sont moins corrompus comparativement à ceux des écoles publiques et des écoles privées « pauvres » où les enseignants sont moins bien rémunérés. Même s'il y a des cas isolés qui peuvent arriver dans la première catégorie d'écoles, nous pensons que le phénomène y est moins alarmant, comparativement à ces autres types d'établissements secondaires et que conséquemment la variable type d'école risque de jouer sur les réponses des enseignants.

## 2. Les enseignés.

- Le type d'école : le public et le privé.

Nous pensons que les élèves des écoles privées nanties ont moins recours à la corruption dans la mesure où leurs enseignants sont bien rémunérés et donc moins corruptibles que ceux des écoles publiques et privées pauvres.

## **3. Populations d'enquête, détermination des échantillons et instrument de recherche.**

### **3.1 Les populations d'enquête.**

La détermination de notre population d'enquête a principalement été conditionnée par des facteurs tels que les variables retenues, les moyens matériels et financiers modestes dont nous disposons et le temps imparti à un travail de mémoire. Par ailleurs, on sait que la population est « **l'ensemble des éléments qui possèdent les caractéristiques qu'on veut observer** ». (1).

Dans notre recherche, l'univers de l'enquête est constitué par les enseignants et les élèves des écoles secondaires de la Mairie de Bujumbura dont voici la liste.

---

1. HAINAULT, (L.D) : Concepts et méthodes de la statistique : T1, Bruxelles, éd Labor, 1975, p.33

**TABLEAU N°1. : Liste des écoles secondaires de la Mairie de BUJUMBURA**

<b>Les écoles publiques</b>	<b>Les écoles privées.</b>
1. Collège Ngagara	1. Lycée Kanyosha
2. Lycée Ngagara	2. Lycée Jabe
3. L.P. Ngagara	3. Collège de l'avenir
4. C.M. Musaga	4. Lycée Ntakangwa
5. P.S. Kanyosha	5. I.C.A
6. E.S.T.A.	6. Complexe Scolaire Intercontinental.
7. E.T.S	7. Collège Islamique de Ntakangwa
8. Lycée Clarté Notre Dame de ROHERO	8. Ecole Indépendante
9. C.M. Kinama	9. I.C.B.
10.C.M. Bwiza	10.Lycée Africain
11.C.M. Cibitoke	11.Collège Sunshine
12.C.M. Nyakabiga	12.Ecole de l'horizon
13.E.N. Nyakabiga	13.P.S. St Joseph
14.Collège Ruvumera	14.Collège de l'humanité
15.Lycée St Esprit	15.Collège Kinanira
16.Collège Gikungu	16.Ecole Belge
17.Lycée du Lac Tanganyika	17.Ecole Internationale
18.Collège BUYENZI	18. Collège de la COMIBU
19.Collège KIBENGA	19.C.F.A
20.C.M Kanyosha	20.E.T.C.A
21.C.M. Rohero	21.ECOTEC
22.Lycée Vugizo	22.Lycée de l'Amitié
23.C.M. Buyenzi	23.S.O.S.
24.C.M. Ngagara	24.C.S.T
25.ETAL de Bujumbura	25.Collège St.Michel Archange
26.CEPEBU Ntakangwa	26.Groupe Intercontinental
27.C.M de Buterere	27.Ecole Tanzanienne
28.C.M de Kamenge	28.Collège St Luc
29.Lycée Ste Famille de Kinanira	29.Collège Victor Hugo
30.Lycée de Gisenyi	30.C.F.P.P.
31.C.M Ntakangwa	31.Lycée de l'unité
	32.Institut des techniques Commerciales (I.T.C)
	33.Collège de la solidarité
	34.Lycée central St Gabriel
	35.Collège de la Fidélité
	36.Groupe Scolaire de Bujumbura
	37.Lycée du C.C islamique
	38.Centre d'enseignement secondaire et technique (C.S.T.E)

- |                                  |
|----------------------------------|
| 39. Collège de l'Espérance       |
| 40. Collège islamique de Kabondo |
| 41. Ecole de la paix             |
| 42. Collège de l'Excellence      |
| 43. Lycée de l'Excellence        |

### **.3.2. Détermination des échantillons.**

Il est rare qu'on puisse recueillir des informations auprès de tous les membres d'une population assez nombreuse. Des considérations pratiques nous obligent à nous contenter de tirer des conclusions à partir des informations recueillies auprès d'un échantillon de la population à étudier. Nous savons par ailleurs que l'objectif d'un échantillonnage est de définir un groupe d'unités ou d'individus plus restreint et plus facile à étudier que la population parente, mais qui soit aussi représentatif que possible des caractéristiques de la population étudiée. A ce propos, DE LANDSHEERE précise qu'échantillonner « **c'est choisir un nombre limité d'individus, d'objets ou d'événements dont l'observation permet de tirer des conclusions (inférences) applicables à la population entière (univers) à l'intérieur de laquelle le choix a été fait** »(1) Le même auteur continue :« **Echantillonner au hasard, c'est faire en sorte que dans l'univers considéré, tous les individus aient une chance égale d'être choisis.** » (2)

Ainsi, choisir un échantillon au hasard ne signifie pas que l'on procède sans méthode. Cela signifie que l'on procède de sorte que tous les éléments de la population aient, chacun, la même chance que les autres d'être choisis. Dans le cours de la méthodologie de la recherche, nous avons appris plusieurs types d'échantillonnage : au hasard pur, au hasard stratifié, par grappes, aréolaire, et à plusieurs degrés (3). Pour notre travail, l'échantillonnage à plusieurs degrés nous semble le plus commode. C'est dans une certaine mesure un échantillonnage progressif comme nous le précise DE LANDSHEERE : « **on sélectionne d'abord les écoles, ensuite les élèves au sein de ces écoles. Le choix préliminaire des écoles présente deux avantages. D'abord, il réduit considérablement la quantité de travail sur le terrain. Ensuite, il fournit plus d'informations à propos des écoles en tant que telles.** » (4)

1. DE LANDSHEERE, (G) : Introduction à la recherche en éducation.

5è éd, Revue et augmentée, Paris, 1982, P. 337

2. DE LANDSHEERE, (G) : op cit, p. 338

3. NDAYISABA, (J) : Cours de méthodologie de la recherche, 2è Licence,  
Inédit 1995-1996

4. DE LANDSHEERE, (G) : op.cit p.341

Il continue en disant :

**« En échantillonnant les écoles secondaires, on ne fait le triage qu'après une séparation préliminaire en enseignement rénové, enseignement classique, enseignement technique etc, et en répartissant aussi entre écoles pour garçons, écoles pour filles et écoles mixtes. » (1)** Appliquons-le à notre population d'enquête

Pour toutes les écoles de la mairie de Bujumbura, nous avons élaboré la liste des écoles publiques et privées. Ensuite, nous les avons numérotées et avons retenu celles qui avaient un numéro pair.

Parmi ces écoles, nous avons retenu les 4 premières écoles ayant le numéro pair, représentant les établissements publics et 3 autres de même numéro que les premières, représentant les écoles privées pauvres. Pour les écoles nanties, nous avons élaboré une liste et avons fait un tirage et avons retenu l' Ecole Indépendante. Pour les enseignants, nous avons voulu savoir le nombre total et avons pris un pourcentage de 30%.

Au sein de ces écoles retenues, nous avons pris les élèves des classes de 10è et de 2<sup>nde</sup>, parce qu'ils sont à la fin du cycle c'est à dire qu'ils sont habitués à la vie de l'école et connaissent tel ou tel professeur, ses attitudes, ses points forts et faibles.

Ainsi, nous avons retenu 8 établissements : le Lycée Ngagara, C.M Musaga, l'ESTA, le Lycée Clarté Notre Dame de Rohero, représentant les établissements publics ; le Lycée Jabe, le Lycée Ntahangwa et le Complexe scolaire Intercontinental représentant les écoles privées **« pauvres »** et enfin l' Ecole Indépendante qui représente les écoles privées nanties. Toutes ces écoles englobent un effectif total de 3226 élèves et de 266 enseignants tandis que les classes retenues englobent un effectif de 624 élèves. Pour les enseignants, nous donnions le questionnaire à n'importe quel éducateur de l'établissement considéré, pas nécessairement ou uniquement ceux des classes retenues. Nous avons pris un échantillon de 30% pour les enseignants, soit 80 enseignants et un échantillon de 4,16% pour les élèves des classes retenues soit 150 élèves. Nous croyons ce faisant que nous sommes dans le bon, car, comme le disent certains auteurs, on peut prendre un échantillon de 1%, 5%,10%,50%,100% selon le nombre total de sujets. (2)

---

1.DE LANDSHEERE, (G) : op.cit p.341

2..MUCCHEILLI, ( R ) : Le questionnaire dans l'enquête psychosociale, connaissance du problème ; Paris, ESF,1973 p.17

Voici les tableaux qui présentent la répartition de l'échantillon pour les élèves et pour les enseignants.

**Tableau n°2 : Echantillon des élèves.**

**1. Les élèves.**

Etablissements	Elèves		
	<u>Niveau d'études</u>		
<u>A. Publics</u>	10è	2 <sup>nde</sup>	Total
1. Lycée Ngagara	10	21	31
2. ESTA	-	24	24
3. Collège Municipal de Musaga	10	-	10
4. Lycée Clarté Notre Dame de Rohero	12	9	21
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>54</b>	<b>86</b>
<u>B. Privés</u>			
1. Lycée Jabe	7	5	12
2. Lycée Ntakangwa	5	3	8
3. Complexe Scolaire Intercontinental	4	5	9
4. Ecole Indépendante	13	15	28
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>57</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>61</b>	<b>82</b>	<b>143</b>

**Tableau n° 3 : Echantillon des Professeurs.****2. Les enseignants.**

Etablissements	Enseignants.		
	<u>Nationaux</u>	<u>Etrangers</u>	<u>Total</u>
<b>A. Publics</b>			
1. Lycée Ngagara	3	-	3
2. Lycée Clarté Notre dame de Rohero	4	3	7
3. ESTA	5	4	9
4. Collège Municipal de Musaga	4	4	8
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>27</b>
<b><u>B.Privés</u></b>			
5 Lycée Jabe	4	6	10
6 Lycée Ntakangwa	4	5	9
7 Complexe Scolaire Intercontinental	4	2	6
8 Ecole Indépendante	18	1	19
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>14</b>	<b>44</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>25</b>	<b>71</b>

### **.3.3.Instrument de recherche :le questionnaire.**

Pour la collecte des données, nous avons décidé d'utiliser l'enquête par le questionnaire. Le recours à la technique du questionnaire a été décidé pour des raisons méthodologiques d'abord, puisque le questionnaire écrit est rapide et facile à dépouiller comparativement aux autres instruments de recherche mais aussi grâce à son avantage pratique sur les autres instruments quant à l'interprétation des résultats. En outre, il permet d'interroger une grande partie d'une population en un peu de temps. Pour le type de questionnaire, nous avons utilisé les questions ouvertes et semi-ouvertes tout en privilégiant les premières qui laissent au sujet toute la latitude d'explicitier sa réponse. Cependant, Jean Marie FAVERGE fait observer que :

**« la question risque d'être mal comprise ou ambiguë de sorte que la réponse sera inadéquate ou donnée plus ou moins au hasard. » (1)**

Pour pallier à ces défauts, Roger DAVAL fait remarquer que le questionnaire doit être testé :

**« une fois construit, le questionnaire n'est pas utilisé sous sa première forme. Il est mis à l'essai, à l'épreuve sur le terrain, il est testé (..).En général, le test du questionnaire permet de découvrir les questions trop longues, l'ordre des questions.. » (2)**

Ainsi, la pré-enquête nous a permis de découvrir les questions mal formulées qui pourraient nuire à la qualité des réponses.

### **.3.4.Résultats de la pré-enquête**

Avant d'élaborer le questionnaire définitif, nous avons d'abord soumis le questionnaire provisoire à 30 sujets c'est à dire 15 enseignants (7 femmes et 8 hommes dont 6 étrangers et 9 enseignants venaient de prêter pendant plus de 5 ans) et 15 élèves (7 garçons et 8 filles). Signalons que les classes ou les sections retenues lors de la pré-enquête ont été écartées lors de l'enquête proprement dite.Cette étape nous a permis de corriger les incompréhensions éventuelles et d'adapter le questionnaire au niveau de nos sujets.

---

1. FAVERGE, (J.M) : L'examen du personnel et emploi des tests :

Paris, PUF, 1972, P.81

2. DAVAL, ( R ) : Traité de psychologie sociale, Paris, PUF, 1967, pp.185-186

Elle nous a permis également d'enrichir nos renseignements sur notre sujet et de formuler nos hypothèses de recherche. R. MUCCHIELLI dit à ce sujet :

**« la pré-enquête vise la détermination des hypothèses de recherche et par voie de conséquence les objectifs. Dans ce sens, la pré-enquête est l'essentiel de la phase préparatoire de l'enquête : elle est une étape de recherche des hypothèses, mais des hypothèses vérifiables. » (1)**

Ainsi, remarquant qu'il est difficile parfois de se prononcer sur la corruption dans les écoles, nous avons multiplié les questions à choix multiple (entre plus de deux possibilités) accompagnées d'une explication. On voit donc que la pré-enquête a une part importante dans le déroulement d'un travail de recherche. Elle permet de voir si tous les points qui nous intéressent ont été abordés et d'analyser dans quelle mesure les variables pourraient être maintenues et les hypothèses reformulées. Ainsi, la pré-enquête nous a permis de voir la pertinence des variables et nous avons remarqué que trois d'entre elles étaient moins importantes au regard des réponses de nos enquêtés et après usage du test du Khi-carré qui nous a permis de juger de la pertinence des variables. Ainsi, nous avons constaté que le sexe, chez les élèves comme chez les professeurs, et l'ancienneté, chez les professeurs, n'ont pas d'influence significative sur les réponses de nos sujets.

L'élimination ou la rétention des variables s'est faite par l'usage d'un test du khi-carré ( $X^2$ ). Ledit test est utilisé pour toutes les questions présentant deux réponses à choix multiples ou plus.

Après avoir calculé les pourcentages des réponses, nous avons appliqué le  $X^2$  pour voir si les différences observées sont significatives ou non et par conséquent si la variable influence au niveau des réponses. La variable joue si le  $X^2$  calculé est supérieur au  $X^2$  lu dans la table, tout en regardant les proportions de supériorité et d'infériorité. Ainsi, après les calculs, nous avons constaté que pour les variables : sexe (chez les élèves et les professeurs), et ancienneté (chez les professeurs) tous les  $X^2$  calculés étaient inférieurs aux  $X^2$  lus dans les tables ; d'où leur élimination. Nous avons donc retenu les variables suivantes : la nationalité pour les enseignants, le type d'établissement pour les élèves et les enseignants. Enfin, certaines questions peu claires ont été reformulées.

---

1. MUCCHIELLI , (R) : Connaissance du problème, Paris, E.S.F, 1973, P.45

### **3.5.L'enquête proprement dite.**

Comme l'indique le titre du travail, la population d'enquête est composée des élèves et des enseignants des écoles secondaires publiques et privées de la Mairie de Bujumbura, l'ESTA, les lycées Ngagara, Jabe, Ntakangwa, Clarté Notre Dame de Rohero, le collège Municipal de Musaga, l'Ecole Indépendante et le Complexe Scolaire Intercontinental.

Avant de distribuer le questionnaire aux enquêtés, nous demandions d'abord la permission aux directeurs ou aux préfets des études desdites écoles pour pouvoir mener l'enquête au sein de leurs établissements.

Par après, le préfet ou le directeur nous introduisait dans les classes voulues et nous expliquions aux élèves l'objet de notre visite, quitte à donner des éclaircissements sur la manière dont ils allaient répondre au questionnaire. Cette séance d'explications était suivie de la distribution du questionnaire. Nous avons opéré de la même façon pour les enseignants. La récolte du questionnaire a été satisfaisante, la mortalité nous paraît faible puisqu'elle s'élève à 4,7% chez les élèves (7 sur 150) et 11,25% chez les professeurs (9 sur 80).

Ainsi, nous avons récolté 143 exemplaires du questionnaire (au lieu de 150) chez les élèves et 71 chez les professeurs (au lieu de 80).

### III<sup>e</sup> Partie : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE

#### a) Méthode d'analyse.

Avant d'aborder l'exploitation proprement dite des résultats de notre enquête, il nous semble nécessaire de préciser la procédure qui va nous aider à tirer des conclusions. Nous utiliserons le test du Khi-carré quand nous remarquerons des différences au niveau des résultats et ce pour pouvoir juger de la signification des différences en fonction des variables.

La formule générale est la suivante :

$$X^2 = \sum_{i=1}^n \frac{(f_o - f_e)^2}{f_e} \quad \text{Où} \quad f_o = \text{Fréquences observées (lues dans les tableaux)}$$

$F_e$  = Fréquences théoriques, calculées à l'aide de la formule suivante :

$$F_e = \frac{S_i \times T_j}{N} \quad \text{où}$$

$S_i$  : Somme des effectifs dans les rangées

$T_j$  : Somme des effectifs dans les colonnes

$N$  : effectif total de l'échantillon

La formule du  $X^2$  doit être corrigée dans les deux cas suivants :

1° « **Quand au moins une case du tableau contient un effectif inférieur à 10** » (1)

2° Quand le nombre de degré de liberté est 1.

Dans ces deux cas, on apporte alors à la formule de départ la « **correction de Yates** » qui consiste à réduire de 0,5 l'écart absolu entre  $f_o$  et  $f_e$ . La formule deviendra donc :

$$X^2 = \frac{[(F_o - F_e) - 0,5]^2}{F_e}$$

Deux autres données liées à l'usage du test du khi-carré vont nous guider pour la lecture d'une valeur tabulaire à comparer avec le khi-carré calculé :

1° Le seuil de probabilité (P) qui est une marge d'erreur qu'on se donne et qu'on doit tenir en considération lors des opérations statistiques. Cette valeur est variable et il convient de choisir celle qu'on va utiliser. En ce qui nous concerne, nous utiliserons  $p = 0.05$ .

2° Le nombre de degré de liberté (d.d.l), noté L , est calculé selon la formule suivante :

$L = (R-1)(K-1)$  où R : nombre de rangées  
K : nombre de colonnes

## **b) .Dépouillement et procédé de traitement des résultats**

### 1°) Dépouillement.

C.JAVEAU indique que

**« dépouiller un questionnaire, c'est dégager les résultats intéressants dans le cadre défini par les hypothèses. » (1)**

### 2°) Procédé de traitement des résultats.

Notre questionnaire comporte 5 thèmes, 9 sous-thèmes et 12 items. Cette étape d'interprétation des résultats est décisive. Il s'avère nécessaire d'expliquer notre méthodologie. Nous allons chaque fois effectuer une analyse intracatégorielle c'est à dire une analyse séparée pour les élèves puis pour les enseignants, en fonction des variables et à la fin de chaque item, nous comparerons les résultats des deux types d'enquêtés (analyse intercatégorielle). Nous allons aussi des fois présenter les discours (propos) de nos interviewés particulièrement pour opposer les enseignants aux enseignés (côté qualitatif au delà du quantitatif). Ainsi , chaque fois que nous observerons des différences au niveau des réponses de nos enquêtés, nous allons recourir au test du khi-carré, décrit plus haut, pour voir si elles sont significatives ou pas et par conséquent si la variable a une influence sur les réponses de nos enquêtés. Lorsque nous constaterons que le khi-carré calculé est supérieur au khi-carré lu dans les tables, les différences observées dans les tableaux seront significatives, dans le cas contraire, elle seront dues au hasard, donc pas significatives.

---

1. JAVEAU, (C) : L'enquête par questionnaire, Bruxelles, E.U.B, 1972,P.25

**Tableau synoptique des thèmes, sous-thèmes et indicateurs.**

THEMES	SOUS-THEMES	INDICATEURS
I Informations sur l'existence de la corruption dans les écoles secondaires.	<p>I.1 Existence de la corruption dans les écoles secondaires.</p> <p>I.2. La corruption se rencontre autant dans les écoles privées que dans les écoles publiques.</p>	<p>I.1. Le fait qu'il y a des professeurs emprisonnés à cause de la corruption nous montre l'existence de cette pratique dans les écoles publiques et privées.</p> <p>I.2. Les élèves comme les enseignants en parlent entre eux et autour d'eux.</p> <p>I.3. Les témoignages des uns et des autres nous montrent l'existence de cette pratique</p>
II Manifestations de la corruption dans les écoles.	II. L'argent et les rapports sexuels sont les deux formes de la corruption.	<p>II.1.Des filles offrent les rapports sexuels ou l'argent en échange des points pour avancer de classe</p> <p>II.2.Les garçons offrent de l'argent en échange des points pour avancer de classe.</p> <p>II.3. Les élèves demandent de l'argent à leurs parents pour corrompre les enseignants.</p> <p>II.4. Certains parents prennent l'initiative de donner tantôt de l'argent tantôt de la bière aux enseignants contre des points.</p> <p>II.5. Certains élèves sont commissionnés en recevant des points ou de la bière pour recruter d'autres élèves qui veulent « s'auto-délibérer. »</p>

<p>III. Les causes de la corruption.</p>	<p>III.1 La pauvreté et les bas Revenus</p> <p>III.2 La perte des mœurs et valeurs</p> <p>III.3 Détérioration de l'éducation et corruption.</p>	<p>III.1. Les bas revenus incitent à la corruption parce que les enseignants ont du mal à joindre les deux bouts du mois.</p> <p>III.2. La dégradation des valeurs entraîne certains élèves vers la corruption</p> <p>III.3. La dégradation des mœurs et valeurs entraîne certains enseignants vers la corruption sous forme d'argent ou de délinquance sexuelle.</p> <p>III.4. Certaines filles recourent à la prostitution passagère pour avoir de l'argent à offrir aux enseignants contre des points.</p> <p>III.5. Le contact aisé entre les élèves et les enseignants favorise la corruption dans les écoles secondaires.</p> <p>III.6. Il existe de la corruption dans les deux types d'établissements parce que souvent les enseignants prestent dans les deux types d'écoles.</p> <p>III.7 Les écoles privées attachent plus d'importance à l'argent qu'à l'éducation.</p> <p>III.8. Les élèves recrutés dans les écoles privées ont un niveau très bas et tous les moyens sont bons pour avancer de classe.</p> <p>III.9. L'existence des vacataires dans les écoles privées favorise la corruption.</p> <p>III.10 La peur d'échouer ou la mauvaise note conduit vers la corruption</p>
--	---	---

		III.11. Les parents s'intéressent à l'avancement de classe plutôt qu'au bagage intellectuel acquis
IV Les conséquences de La corruption	IV.1. Les conséquences de la corruption en général	IV 1. La corruption est un mauvais héritage qu'on transmet à la génération future (élèves)  IV.2. La corruption dans les écoles est antipédagogique puisqu'elle mène à la déconsidération des enseignants.  IV.3. La corruption, prostitution de la science, risque de détruire le système éducatif
V Les remèdes contre la corruption	V 1. Une maladie sans médicament  V.2. Les moyens de lutte contre la corruption.	V.0 Il est impossible de combattre la corruption parce qu'elle vient des éducateurs.  V.1. La réduction des relations élèves-enseignants en dehors de la classe pourrait aider dans la lutte contre la corruption.  V.2. L'organisation des séminaires sur la morale et la déontologie professionnelle à l'intention des enseignants permettrait de combattre la corruption.  V.3. Les poursuites administratives et judiciaires peuvent éradiquer la corruption.  V.4. La revalorisation des mœurs et de la carrière enseignante (revenus) pourrait faire disparaître la corruption

## **CHAP.V. INFORMATION SUR L'EXISTENCE DE LA CORRUPTION DANS LES ECOLES SECONDAIRES.**

### **1.1.Existence de la corruption dans les écoles secondaires.**

La première question de notre enquête était libellée comme suit : « Une certaine opinion dit qu'il existe de la corruption dans les écoles secondaires (système de kwidélité) entre certains enseignants et enseignés. En êtes-vous au courant ? Oui  Non . Dites le nombre de cas concrets que vous connaissez.

### **Répartition générale des réponses.**

#### **1. Les élèves.**

**Tableau n° 4 . Connaissance de l'existence de la corruption chez les élèves du secondaire.**

Réponses	Fréquences	Pourcentages.
Oui	135	94,4%
Non	8	5,6%
TOTAL	143	100%

De par les chiffres du tableau, nous remarquons que la quasi-totalité de nos informateurs c'est à dire 135 élèves sur 143, soit 94,4%, affirment avoir déjà entendu parler de l'existence du système d'auto-délibération dans les écoles secondaires. La question qui se pose est de savoir comment cette information circule et comment un si grand nombre d'élèves sont au courant de l'existence de la corruption des enseignants dans les écoles secondaires. La réponse à laquelle on pense directement, c'est qu'il s'agirait de rumeurs, de

**« bruits qui courent, qui se répandent » (1)**

C'est un phénomène très normal parce que les gens en parlent entre-eux et autour d'eux, d'abord sous forme de rumeur mais l'existence de cas de flagrant délit vient alimenter la rumeur et accélérer sa vitesse, ce qui parvient de la sorte à un grand nombre d'élèves. Nous allons voir si les réponses à cette question sont influencées par la variable type d'établissement.

1. GRITTI, (J) : Elle court, elle court la rumeur, Ottawa, éditions internationales Alain Stanké Ltée, 1978,P.40

**Répartition des réponses selon la variable type d'établissement.**

**Tableau n°5 : Connaissance de l'existence de la corruption chez les élèves en fonction du type d'établissement.**

Opinions \ Etablissements	Publics	%	Privés pauvres	%	Privés riches	%
Oui	85	96.6%	25	92.6%	25	89.3%
Non	3	3.4%	2	7.4%	3	10.7%
TOTAL	88	100%	27	100%	28	100%

A la lecture de ce tableau, nous constatons que les élèves des écoles publiques sont un peu plus au courant de l'existence de la corruption (96.6%) au secondaire comparativement à ceux des écoles privées pauvres (92.6%) et privées riches (89.3%). Il existe certes une différence de 7.3% entre les fréquences des établissements publics et des établissements privés nantis. Cette différence peut trouver des explications dans le fait que les écoles publiques et privées pauvres renferment beaucoup plus d'enseignants qui peuvent plus facilement être portés vers la corruption, quand on sait que la rémunération y est peu enviable et qu'en outre, les écoles privées pauvres recrutent les élèves sans toujours considérer leur niveau. Dans les écoles privées nanties, la corruption existe moins, mais cela n'empêche pas que les élèves soient informés de son existence puisqu'ils en parlent entre eux et autour d'eux. C'est aussi l'avis d'A. SAUVY quand il nous retrace les modes de transmission des nouvelles, qui peuvent d'ailleurs être vraies ou fausses :

**« un événement survient qui frappe les sens des témoins, mais la transmission de ce qu'ils ont vu ou entendu n'est ni instantanée, ni fidèle. Une certaine fraction seulement de ces faits est transmise et circule. Cette transmission peut être orale, de bouche à oreille, ou écrite. Celui qui reçoit la nouvelle peut la transmettre à son tour ou la conserver. » (1)**

Afin de savoir si les différences constatées sont significatives, nous allons recourir au test du  $\chi^2$ .

---

1. SAUVY (A): L'opinion publique, Paris, PUF, 1967, P.26

**Tableau 6.**

$f_o$	$f_c$	$f_o - f_c$	$[(f_o - f_c) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_c) - 0.5]^2}{f_c}$
85	83.07	1.93	2.044	0.024
3	4.92	-1.92	5.856	1.19
25	25.48	-0.48	0.96	0.04
2	1.51	0.49	0.0001	0
25	26.43	-1.43	3.72	0.14
3	1.56	1.44	0.88	0.57
				$X^2 \text{ cal} = 1.964$

$$L = (k-1)(R-1) = (3-1)(2-1) = 2$$

Le  $X^2$  lu dans les tables au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 2 équivaut à 5.99. Le  $X^2$  calculé est de 1.964. Nous remarquons que le  $X^2$  calculé est inférieur au  $X^2$  lu et nous en concluons que les différences observées ne sont pas significatives, elles sont dues au hasard de l'échantillonnage. Les élèves n'ont pas répondu en fonction du type d'établissement mais en fonction de l'information qu'ils détiennent concernant l'existence de la corruption dans les écoles secondaires, laquelle information se répand plutôt aisément et rapidement. En second lieu, nous allons voir si les professeurs de leur côté, sont informés de l'existence de la corruption dans les écoles secondaires.

## 2. Les professeurs .

### Répartition globale des réponses.

**Tableau n° 7 : Connaissance de l'existence de la corruption chez les professeurs.**

Réponses	fréquences	Pourcentages
Oui	71	100%
Non	0	0%
Total	71	100%

Nous lisons dans le tableau précédent que la totalité des professeurs enquêtés (100%) affirment avoir déjà entendu parler de l'existence de la corruption dans les écoles secondaires et ceci indépendamment des variables à l'étude.

Comme on l'a vu plus haut avec J.GRITTI, le fait que tous les enseignants soient totalement informés de l'existence de la corruption tient en grande partie au phénomène de la rumeur qui circule de bouche à oreille et ceci à une vitesse vertigineuse, la plupart des temps avec des déformations d'ailleurs.

Ainsi, l'hypothèse que nous avons posée et qui stipulait que les élèves affirment plus que les enseignants l'existence de la corruption dans les écoles secondaires est infirmée. Les enseignants sont totalement informés de l'existence de la corruption dans les écoles secondaires (100% contre 94.4%). Comme nous savons qu'il existe deux types de corruption au secondaire à savoir l'argent et le sexe, il serait bon de souligner qu'au delà de la perte des mœurs et des valeurs pour l'enseignant comme pour l'enseigné, certaines autres conséquences fâcheuses peuvent s'en suivre pour les élèves de sexe féminin : les grossesses non désirées et les avortements (souvent dans de mauvaises conditions), les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA et pourquoi pas, au bout du compte, le passage vers la prostitution.

Si cette corruption existe, c'est que certains enseignants peu regardants quant aux valeurs l'appellent, la provoquent. C'est ce que déplore aussi M.T.MASCHINO, quand il dit que :

**« on sait qu'à y regarder de plus près dans les bas-fonds du psychisme enseignant, on ne trouve pas que des perles, ou de ces vertus, comme on disait autrefois (« amour des enfants », « sens de l'humain », « désintéressement »), qui faisaient, paraît-il, les bons pédagogues. Et l'on comprend mieux, depuis Freud, ce que « vocation » veut dire : au mieux une immaturité affective persistante, et la peur d'affronter le monde des adultes, comme l'exprime joliment une collègue : « nous portons en retraite au terme d'une scolarité d'une soixantaine d'années» .(1)**

La corruption existe et ceci parce que certains enseignants ont renoncé à leur devoir d'éducateur sinon elle ne pourrait pas s'installer avec, entre autres, toutes les conséquences qui ont été soulignées plus haut.

1 MASCHINO, (M.T) : Vos enfants ne m'intéressent plus,  
Hachette, 1983, P.145.146

## 1.2. Connaissance générale des cas concrets de corruption.

La deuxième partie de la première question cherchait à connaître l'existence de cas concrets qui se sont déjà présentés, car, comme le dit A.SAUVY,

**« des objections telles que : êtes-vous certains ? Avez-vous reçu des confirmations provoquent la réflexion et peuvent réduire la déformation, surtout si elles sont posées avec calme ». (1)**

Nous n'avons pas voulu séparer les réponses des élèves et des enseignants puisque nous ne voulons pas savoir ceux qui connaissent le plus de cas mais tout simplement recenser le nombre approximatif des cas qui se sont présentés. Ainsi, les réponses se répartissent dans le tableau suivant :

**Tableau n°8 : connaissance des cas de corruption .**

Nombre de cas	Effectifs	Pourcentages
0	36	16.8%
1	39	18.2%
2	27	12.6%
3	1	0.5%
Plus	111	51.9%
Total	214	100%

Nous avons posé cette sous-question pour compléter la première partie de la question et pour éviter des réponses parachutées.

Ainsi, 178 répondants, soit 83.2%, ont cité au moins une école publique ou privée où s'est déroulée la corruption, que ce soit en Mairie de BUJUMBURA ou à l'intérieur du pays, alors que 36 enquêtés, soit 16.8%, n'ont cité aucun exemple. Nous avons ensuite classé les écoles citées selon l'ordre décroissant c'est à dire en partant de l'école la plus citée vers la moins citée dans le tableau suivant :

---

1. SAUVY (A) : op.cit. p.29

**Tableau n°9 : Cas concrets de corruption cités.**

Ecoles	Fréquences	Pourcentages
1. ESTA	72	25.93%
2. Lycée Ntahangwa	42	15.14%
3. Lycée du Lac Tanganyika	38	13.65%
4. Lycée Jabe	35	12.59%
5. Lycée Rohero	26	9.35%
6. Lycée Africain, Lycée Ngagara	15	5.43%
7. Lycée Bururi	14	5.07%
8. Lycée St Gabriel, ECOTEC, Lycée Bukeye	13	4.67%
9. Lycée Burengo, collège Rohero, St Albert, collège de l'Avenir	12	4.31%
10. Lycée Rubanga, E.N.G, Ecole Scolaire Tanzanienne, Lycée Buye, Lycée Ruyigi, Lycée Nyankanda, Lycée Gisanze, Lycée Rumonge, C.M Gatumba, ETG Mutumba, Lycée Matana	11	3.85%
TOTAL	278	100%

Des 29 établissements secondaires cités, nous remarquons que 69% sont des écoles publiques, 31% sont des écoles privées pauvres, tandis qu'aucune école secondaire nantie n'a été citée. Donc, la corruption existe et elle semble plus fréquente dans les établissements publics et privés pauvres, d'après nos enquêtés. Nous remarquons que sur 214 enquêtés, 36 seulement (16.8%) n'ont pas donné d'exemple. Cela n'empêche pas cependant qu'ils entendent parler de cela. Néanmoins, puisque un enquêté pouvait citer une ou plusieurs écoles à la fois, nous avons remarqué que les fréquences s'élèvent à 278. D'où nous avons calculé les pourcentages à partir du nouveau total. Nous remarquons par ailleurs que l'ESTA est la plus citée de tous les établissements (25.93%). Elle semble avoir une mauvaise image en la matière et ce depuis longtemps, à tort ou à raison. Citons cependant l'exemple d'un enseignant corrompu mais qui n'a été découvert en flagrant délit qu'en 1997-1998.

D'autres écoles suivent comme le lycée Ntahangwa qui occupe la deuxième place (15.14%), le Lycée du Lac Tanganyika (13.66%) qui vient en 3<sup>e</sup> position, puis le Lycée de Jabe (12.59%), le lycée Rohero (9.35%) etc..

Nous constatons que, d'après nos enquêtés, ce phénomène malheureux existe autant dans les établissements publics que privés et particulièrement dans les écoles privées peu nanties parce que les enseignants prestent généralement dans ces deux types d'écoles. La deuxième question cherchait à compléter la première en cherchant à savoir s'il existe ou a existé des cas concrets de corruption dans les établissements secondaires des enquêtés.

### **1.3. Connaissance des cas de corruption dans les écoles des enquêtés.**

#### **Question n° 2 :**

**Dans votre établissement, connaissez-vous un cas ou des cas qui se sont déjà présentés ? Oui  Non  . Si oui, comment cela a-t-il été découvert ?**

#### **1. Les élèves.**

Répartition globale des réponses.

Tableau n° 10 : connaissance de cas de corruption à l'intérieur de l'école.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Oui	42	29.3%
Non	101	70.7%
TOTAL	143	100%

Les élèves enquêtés affirment dans leur grande majorité (70.7%) ne pas connaître de cas concret de corruption qui se serait déroulé au sein de leur établissement. Cependant, ce tableau n'est que globalement parlant, il peut contenir d'autres éléments importants que nous pouvons savoir en départageant les résultats selon les variables, en commençant par le type d'établissement.

Répartition des réponses selon la variable type d'établissement

Tableau n° 11 : Connaissance de cas de corruption dans les écoles en fonction du type d'établissement.

Etablissements Réponses	Publics	%	Privés pauvres	%	Privés riches	%
	Oui	34	38.6%	8	29.6%	0
Non	54	61.4%	19	70.4%	28	100%
TOTAL	88	100%	27	100%	28	100%

De ce tableau, il ressort que les élèves des établissements privés nantis affirment dans leur totalité (100%) ne pas connaître de cas de corruption au sein de leur établissement. Ceux-ci sont suivis avec de grands écarts par les élèves des écoles privées pauvres (70.4%). Viennent enfin les élèves des écoles publiques avec 61.4%. Ceci semble normal dans la mesure où au niveau de la première question, les écoles privées nantis n'ont aucunement été citées comme lieu où existerait la corruption. Inversement, les élèves des écoles publiques connaissent beaucoup plus que les élèves des écoles privées pauvres l'existence de la corruption dans leurs établissements, soit successivement 38.6% contre 29.6%.

On remarque paradoxalement que le vécu à l'école a tendance à revêtir un caractère dramatique puisque la corruption existe dans les écoles secondaires autant publiques que privées. L'enseignant n'est plus pour l'enfant le modèle à imiter, le substitut parental. Cela rejoint les considérations émises par un chef d'établissement qui s'inquiète :

**«ça m'amuse, et ça m'effraie, d'entendre des collègues taxer leurs élèves de caractériels, dit un chef d'établissement. S'ils se voyaient ! La plupart ont un grain. Comment s'étonner que les élèves en aient un autre ? Certes, leur déséquilibre vient aussi d'ailleurs et leur attitude est également le reflet de la nôtre : à fréquenter pendant des années des névrosés, des aigris et des perturbés, on se désaxe soi-même. Surtout quand on va déjà à la dérive et que, loin d'être solide, on attend du maître, quoi qu'on en dise, qu'il vous prenne en charge alors qu'il n'arrive pas lui-même à s'assumer. Et qu'il n'est en rien un exemple ni un modèle » (1)**

L'auteur continue en expliquant cette situation en ces termes :

**« il n'est donc pas étonnant qu'à l'inverse, quand les conditions sociales de la sublimation viennent à manquer, l'individu, plus fragile et moins assuré de lui-même, puisse régresser à des stades normalement dépassés de son évolution ; et que ses conduites laissent entrevoir, tel un tissu usé, la trame qui les constitue. » (2)**

Cependant, pour savoir si les différences constatées sont significatives, on va utiliser le test du  $X^2$  qui va nous en dire plus .

1. MASCHINO, (M.T.) : op.cit.PP.144-145

2. MASCHINO, (M.T.): idem p ;141

Tableau n° 12 :

$f_o$	$f_c$	$f_o - f_c$	$[(f_o - f_c) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_c) - 0.5]^2}{f_c}$
34	25.84	8.16	58.7	2.3
54	62.15	-8.15	74.8	1.2
8	7.9	0.1	0.16	0.02
19	19.06	-0.06	0.31	0.02
0	8.22	-8.22	76	9.25
28	19.7	8.3	60.84	3.1
				$X^2 \text{ cal} = 15.89$

Le  $X^2$  calculé est de 15.89 et le  $X^2$  lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 2 est égal à 5.99. Nous remarquons que le  $X^2$  calculé est supérieur au  $X^2$  lu. Ceci vient confirmer et consolider les réponses des élèves quand ils disent que les cas de corruption (cités) se rencontrent dans les établissements publics et privés pauvres parce que dans les deux types d'écoles se rencontrent des élèves et des enseignants dépravés. On va maintenant voir ce qu'en disent les professeurs, s'ils connaissent eux aussi des cas concrets de corruption au sein de leur établissement, c'est à dire des cas où leurs collègues sont des corrompus et leurs éduqués des corrupteurs.

## 2. Les professeurs

### Répartition globale des réponses .

Tableau n°13 : Connaissance de cas de corruption au sein de l'établissement des enquêtés.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Oui	18	25.4%
Non	53	74.6%
TOTAL	71	100%

Nous lisons dans le tableau ci-haut que 74.6% des professeurs affirment ne pas être au courant de l'existence de la corruption dans leurs établissements alors que 25.4% d'entre eux affirment être au courant. La sous-information des enseignants pourrait s'expliquer par le fait que le corrupteur et le corrompu ne s'affichent pas au grand jour pour exécuter leur ignoble tâche.

Ce qui expliquerait que la direction ne soit que tardivement avertie, laquelle direction pourrait dans le cas contraire informer le corps professoral dans son intérêt pour le mettre en garde contre cette pratique et l'appeler à l'ordre. Nous allons tenter de voir si la variable type d'établissement joue.

**Tableau n°14 : Répartition des réponses selon la variable type d'établissement.**

Etablissements	Publics	%	Privés pauvres	%	Privés riches	%
Opinions						
Oui	16	57.1%	2	8.7%	0	0%
Non	12	42.9%	21	91.3%	20	100%
TOTAL	28	100%	23	100%	20	100%

La tendance majeure du tableau, c'est que dans leur totalité (100%), pour les écoles privées nanties ou presque totalité (91.3%) pour les écoles privées pauvres, les professeurs du privé affirment ne pas connaître des cas concrets de corruption au sein de leur établissement.

Inversement, les professeurs des écoles publiques affirment beaucoup plus (57.1%) que leurs collègues, l'existence de la corruption dans leur établissement, puisque nous avons successivement 8.7% pour les professeurs des écoles privées pauvres et 0% pour les écoles privées riches.

Ceci trouve des explications dans le fait qu'un cas dénoncé porte des échos, et les élèves et les enseignants en sont informés, soit par la direction, soit par des collègues qui en parlent entre eux et autour d'eux (exemple de l'ESTA). Contrairement à ce qui se passe pour les écoles privées où les élèves et les enseignants vivent tous hors de l'école, ce qui signifie que leurs relations sont moins contrôlables, dans les écoles à internat, les élèves sont contrôlés tandis que les enseignants vivent des fois à proximité de l'école, ce qui fait que les va-et-vient des élèves vers les logements des enseignants sont plus visibles autant par les professeurs, par la direction que par les élèves eux-mêmes.

Nous avons constaté qu'il existe de grands écarts entre les pourcentages des réponses des uns et des autres mais pour savoir s'ils sont significatifs, ou non, nous allons recourir au test du  $X^2$

Tableau 15 :

$f_o$	$f_e$	$f_o - f_e$	$[(f_o - f_e) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_e) - 0.5]^2}{f_e}$
16	7.1	8.9	70.56	9.93
12	20.9	-68.9	88.36	4.23
2	5.8	-3.8	18.49	3.19
21	17.1	2.9	5.76	0.34
0	5.07	-5.07	31.02	6.12
20	14.9	5.1	21.16	1.42
				$X^2 \text{ cal} = 25.23$

Le  $X^2$  calculé est de 25.23 et le  $X^2$  lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 2 est égal à 5.99. Nous remarquons que le  $X^2$  calculé est de loin supérieur au  $X^2$  lu et nous en concluons que les différences constatées sont significatives. Les cas de corruption semblent se rencontrer beaucoup plus dans les établissements publics et moins dans les établissements privés, même pauvres.

Ceci peut trouver des explications dans la mesure où les enseignants des écoles publiques sont sous-statuts de la fonction publique alors qu'on sait que depuis des années, ils ne cessent de réclamer l'augmentation de leurs salaires au regard du coût de la vie. Ceux qui vont enseigner dans les écoles privées pauvres sont généralement ceux-là dont nous venons de parler, qui y cherchent un emploi à temps partiel en vue de compléter le salaire. Il se peut alors que les enseignants des établissements publics se soient versés dans la corruption suite au mécontentement tenant à leur statut et à leurs bas revenus. M.T. MASCHINO le précise bien :

**« Cette situation (avec tous les risques de dérive et de déviance qu'elle comporte) est aujourd'hui celle de l'enseignant, qui a rejoint comme tant d'autres, la cohorte des déclassés. Autrefois homme de savoir et respecté (professeur était un titre en même temps qu'une fonction), il a perdu son prestige et sa place, exclu de l'élite, il n'a plus de poids social et sa valeur marchande est des plus basses » (1)**

1. MASCHINO, (M.T) : op.cit.p.p.141-142

L'auteur continue en expliquant l'origine de cette inconduite de certains enseignants :

**« Ce déclin objectif, il est inévitable, en effet, que l'enseignant l'intériorise. Qu'il reprenne à son compte l'image que la collectivité lui renvoie. Que lui-même se déprécie et se méprise. Et qu'il soit mal dans sa peau. Mal être qui se manifeste de diverses façons ; culpabilisé, il se punit, rejeté, il « en rajoute » et se met lui-même hors jeu-absences fréquentes.**

**Ou bien, cherchant à se libérer à tout prix de sa souffrance, il devient agressif, et se trouve des boucs émissaires. A moins qu'écoeuré, mais lucide, il ne fuie par le dedans et ne se réfugie que dans quelque lointain exil intérieur, fonctionnant dès lors par le seul jeu des habitudes et des automatismes. Sadisme, masochisme, cynisme, il n'a pas d'autres choix » (1).**

Mécontentement, déclassement social, problèmes matériels et autres qui risquent fort d'ouvrir la porte à la corruption, ne fut-ce que pour joindre les deux bouts du mois. On remarque que ce genre d'enseignant ne subit plus la censure morale, il est comme guidé par le ça, **c'est à dire**

**« ce qu'il y a de plus primitif dans l'homme », les pulsions primaires, les instincts. On sait d'ailleurs que le ça fait partie de la vie quotidienne et obéit au principe de plaisir, elle tend à la satisfaction des besoins profonds de l'homme. » (2)**

Le surmoi n'agit plus pour faire respecter les règles, les normes et les valeurs, alors qu'il devrait exercer une fonction d'autorité et de censure morale, obligeant le moi à lutter contre certaines pulsions instinctuelles, sous peine de voir naître des sentiments pénibles, principalement de culpabilité. Maintenant, nous allons chercher à savoir si les nationaux et les étrangers répondent ou non de la même façon à notre question.

---

1. MASCHINO, (M.T) : op. cit p.p. 141-142

2. Dictionnaire de la psychologie, Paris, Librairie Larousse, 1978 .P.51

Répartition des réponses selon la nationalité des enseignants.

Tableau n° 16 : Connaissance de cas de corruption dans les écoles selon la nationalité des professeurs.

Nationalité \ Réponses	Burundaise	%	Etrangère	%
Oui	12	26%	6	24%
Non	34	74%	19	76%
TOTAL	46	100%	25	100%

Nous constatons, que les professeurs nationaux affirment un peu plus que les enseignants étrangers être au courant de l'existence de la corruption, soit successivement 26% contre 24%. Inversement, les enseignants étrangers sont plus nombreux à soutenir qu'ils ne sont pas au courant de l'existence de la corruption dans leur école, comparativement aux professeurs burundais (76% contre 74%).

Pour savoir si les différences constatées sont significatives ou non, nous allons recourir au test du  $X^2$ .

Tableau n° 17

$f_o$	$f_e$	$f_o - f_e$	$[(f_o - f_e) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_e) - 0.5]^2}{f_e}$
12	11.7	0.3	0.04	0.003
34	34.3	-0.3	0.64	0.02
6	6.3	-0.3	0.64	0.10
19	18.7	0.3	0.04	0.002
				$X^2 \text{ cal} = 0.125$

Le  $X^2$  lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 1 est égal à 3.84, alors que le  $X^2$  calculé est 0.125. Comme le  $X^2$  calculé est inférieur au  $X^2$  lu, nous considérons que les différences constatées entre les réponses ne sont pas significatives. Autrement dit, les enseignants n'ont pas répondu en fonction de leur nationalité.

### Question n° 3

**D'après ce que vous savez, cette corruption concerne quels enseignants ?**

**a. Les étrangers  b. Les nationaux  c. Les deux**

#### **1.4. Les enseignants les plus corrompus.**

##### **1. Les élèves**

Répartition globale des réponses.

Tableau n° 18 : Les enseignants corrompus selon les élèves du secondaire.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Etrangers	62	43.4%
Nationaux	9	6.3%
Les deux	72	50.3%
TOTAL	143	100%

Un peu plus de la moitié des élèves enquêtés (50.3%) affirme que les enseignants étrangers s'adonnent autant que les enseignants nationaux à la corruption. Une autre partie des élèves, non moins importante, soit 43.4% est convaincue que les enseignants corrompus se recrutent surtout chez les professeurs étrangers.

Enfin, très peu d'élèves (6.3%) reconnaissent que les professeurs nationaux sont plus corrompus que les enseignants étrangers. Même si les élèves mettent en cause beaucoup plus les enseignants étrangers que les nationaux, il n'en reste pas moins vrai que l'enseignant perd de plus en plus son rôle d'éducateur, de substitut parental et de modèle à imiter. Le métier d'enseignant est généralement très exigeant, il ne faudrait pas qu'il constitue un simple refuge pour des gens qui ne peuvent pas aller ailleurs. On sait par ailleurs que l'enseignant a des responsabilités complexes et difficiles à assumer, comme nous le disent Earb PULLIAS et Jame YOUNG « **L'enseignement est un art complexe impliquant des responsabilités. Ces responsabilités impliquent des relations si complexes et si souvent contradictoires, des obligations auxquelles il est si difficile d'échapper et des enjeux si importants que toute personne prudente est naturellement tentée de les fuir.** » (1)

---

1. PULLIAS, (E) et YOUNG, (J) : Un maître à tout faire, p.121

Nous allons voir si la variable type d'établissement influence les réponses de nos enquêtés.

Tableau n° 19 : Les enseignants corrompus en fonction du type d'établissement des élèves.

Réponses	Etablissements Publics		Privés pauvres		Privés riches	
	Publics	%	Privés pauvres	%	Privés riches	%
Etrangers	51	58%	4	14.8%	7	25%
Nationaux	2	2.3%	2	7.4%	5	17.9%
Les deux	35	39.7%	21	77.8%	16	57.1%
TOTAL	88	100%	27	100%	28	100%

Ce tableau nous montre que les élèves des écoles privées pauvres (77,8%) affirment beaucoup plus que les élèves des écoles privées nanties (57.1%) et publiques (39.7%) que les professeurs étrangers sont autant corrompus que les nationaux.

L'on assiste à un phénomène inverse chez ceux qui impliquent les étrangers, puisque nous avons successivement 58% dans les écoles publiques, 14.8% dans les établissements privés pauvres et 25% dans les écoles privées riches.

Enfin, ces derniers établissements sont quasiment les seuls où les élèves évoquent la prédominance de la corruption chez les nationaux avec un pourcentage notable (17.9%).

De toutes les façons, l'enseignant perd tout naturellement son image devant les enfants qu'il est censé éduquer. Rappelons en effet le rôle d'un éducateur ou d'un enseignant.

**« Son rôle est pour ainsi dire de former leurs caractères, rendre solide leur personnalité. Il est là non seulement pour leur donner les rudiments du savoir mais aussi pour leur faire acquérir de bonnes habitudes et des attitudes compatibles avec la vie qu'ils ont devant eux. » (1)**

Ainsi, l'enseignant, substitut parental, ne doit pas perdre ce prestige, oublier qu'il est un objet d'identification pour ses élèves ou même de rejet s'il ne leur a pas donné l'image d'un bon éducateur.

---

1. NIYONSABA, (G) : op.cit.p.13

La phase de l'identification est capitale puisque c'est une étape au cours de laquelle se structure la personnalité, laquelle structuration commence avec l'imitation inconsciente et se poursuit par l'assimilation intériorisation du modèle. En cas de défaut, le sujet peut flotter entre les différentes formes d'identification (primaire, structurante, indépendante) et par exemple, rester perpétuellement partagé entre le rôle du père et le rôle du fils, sans jamais être lui-même. C'est ce qu'on appelle l'identification « chiasmatisque » :

**« l'identification chiasmatisque » correspondant « à un processus de renversement ou d'alternance des rôles identificatoires » (1)**

Voilà dans quel embarras baignent nos éduqués.

Afin de savoir si les différences constatées sont significatives, nous allons recourir au test du  $X^2$

Si les élèves ont d'abord regretté la corruption chez les deux types d'enseignants, c'est que les professeurs étrangers s'y adonnent autant que les burundais, même si les premiers semblent prédominants en la besogne. Les enseignants étrangers bénéficient souvent d'une image négative autant auprès des élèves que des collègues. Etant des fois porteurs de faux diplômes et donc déjà tricheurs, ils s'adonneraient plus aisément à la corruption.

Au delà de toutes ces considérations, la corruption des enseignants peut généralement s'expliquer en grande partie par les bas revenus, les bas salaires, particulièrement dans les établissements publics et privés pauvres.

Ces enseignants corrompus ont donc perdu les qualités humaines et morales qui doivent caractériser le professeur-modèle, à savoir :

**« la conscience professionnelle, la bonté, l'impartialité, une moralité exemplaire, l'esprit de dialogue, la sévérité, la patience, l'amour de l'enseignement, l'amour des élèves, l'équilibre psychique, l'autorité, la simplicité, le dévouement, l'esprit de travail, la circonspection, l'enthousiasme, la persévérance, l'amour du pays, l'initiative, un bon caractère, la délicatesse, la sincérité, l'obéissance à la direction, la discrétion etc.. » (2)**

---

1. SILLAMY, (N) : Dictionnaire encyclopédique de psychologie, Paris, 1980. P. 590

2. HUBERT, ( R) : op.cit.p.163

Tel est l'enseignant-modèle qui doit tendre vers la perfection. Si celui-ci ne s'y plie pas, les élèves deviendront ce que le professeur aura fait d'eux, en obéissant ainsi à l'anti-modèle, puisque l'éduqué suit généralement l'exemple de l'adulte qu'il voit toujours à ses côtés. Les conséquences de la présence de cet anti-modèle sont lourdes pour le système scolaire.

D'abord, du côté pédagogique, l'enseignant est non dévoué, il travaille très mal et risque même de donner un enseignement d'une qualité douteuse, ce qui joue sur la qualité de l'enseignement. Il s'en suit d'ailleurs une fausse évaluation qui décourage les apprenants puisque, soit il évalue ce qu'il n'a pas enseigné, soit il évalue mal ce qu'il aurait enseigné, dans la mesure où ce qui compte pour lui, c'est avant tout la corruption.

Les enseignés, pour leur part, adopteront la loi du moindre effort puisqu'ils savent que les points s'achètent plus qu'ils ne se méritent. Les enfants réussiront ainsi par la tricherie et pour les filles dont les parents sont peu fortunés, le choix est douloureux, soit elles couchent avec le professeur délinquant, soit elles s'arrangent ailleurs pour trouver de l'argent à donner à l'enseignant corrompu. Dans un cas comme dans l'autre, c'est de la prostitution, passagère ou pas, et ceci avec toutes les conséquences fâcheuses qu'on connaît : grossesses non désirées, avortements clandestins, M.S.T et VIH/SIDA.

Et puis, avec cela, nous aurons de faux-vrais diplômés, ce qui n'est bon ni pour l'individu, ni pour le système scolaire, ni pour la société.

## **1. Les Professeurs.**

### Répartition globale des réponses.

Tableau n°21 : Les enseignants corrompus selon les professeurs.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Etrangers	32	45%
Nationaux	2	2.9%
Les deux	37	52.1%
TOTAL	71	100%

Une grande majorité (52.1%) des enseignants affirme que les enseignants étrangers s'adonnent autant que les enseignants burundais à la corruption. Une autre partie des professeurs (45%) soutient que les professeurs étrangers sont les seuls à être corrompus. Enfin, très peu de professeurs (2.9%) reconnaissent que les professeurs burundais sont plus corrompus que les professeurs étrangers.

Nous ne reviendrons pas sur les conséquences néfastes de la corruption pour l'éducateur, l'éduqué, l'institution scolaire et la société.

Répartition des réponses selon la variable type d'établissement.

Tableau n 22 : Les enseignants corrompus en fonction du type d'établissement.

Opinions	Etablissements Publics		Privés pauvres		Privés nantis	
		%		%		%
Etrangers	17	60.7%	5	21.7%	10	50%
Nationaux	1	3.5%	0	0%	1	5%
Les deux	10	35.8%	18	78.3%	9	45%
TOTAL	28	100%	23	100%	20	100%

Nous lisons que les professeurs des établissements privés pauvres attribuent, dans leur grande majorité (78.3%), la faute autant aux professeurs étrangers qu'aux nationaux. Par contre, les professeurs des établissements publics et privés nantis accusent surtout les professeurs étrangers, soit successivement (60.7%) chez ceux du public contre 50% chez ceux du privé nanti.

Remarquons que, tous les enseignants, qu'ils soient étrangers ou nationaux, sont impliqués dans le marchandage des notes. C'est qu'ils vivent les mêmes problèmes, subissent les mêmes demandes, ont les mêmes frustrations et les mêmes défauts. Aussi, le groupe d'appartenance de l'individu peut influencer un membre dans sa conduite, bonne ou mauvaise, ce qui est le cas chez ces deux types d'enseignants, de nationalité et de culture différentes, qui vivent les mêmes défaillances, un peu comme l'ont remarqué certains voyageurs :

**« depuis bien longtemps, les voyageurs, les esprits éclairés ont remarqué, et se sont étonnés de l'uniformité des sentiments, des pratiques dans des pays, des cultures suffisamment différentes des leurs pour que leur uniformité soit particulièrement saillante » (1)**

Que ce soit dans le bon ou dans le mauvais, l'influence des individus, les uns sur les autres et du groupe sur l'individu sont inévitables :

**« la force et l'influence sociale se manifeste tant dans ses manifestations quotidiennes et son omniprésence que dans les cas plus démonstratifs et plus exceptionnels. L'emprise d'un être sur un autre, d'un groupe sur un être peut prendre des formes beaucoup plus violentes et paroxystiques. »(2)**

1 PAICHELER, (G) : Psychologie des influences sociales,  
Neuchâtel-Paris, 1985, P15

2 PAICHELER, ( R ) : op.cit.p.19

Nous avons constaté qu'il existe des différences au niveau des réponses des uns et des autres. Pour savoir si elles sont significatives, nous allons faire appel au test du  $X^2$ .

Tableau n° 23.

$f_o$	$f_e$	$f_o-f_e$	$[(f_o-f_e)-0.5]^2$	$\frac{[(f_o-f_e)-0.5]^2}{f_e}$
17	12.61	4.39	15.13	1.2
1	0.78	0.22	0.078	0.10
10	14.59	4.59	25.9	1.78
5	10.36	-5.36	34.34	3.31
0	0.64	-0,64	1.29	2.03
18	11.98	6,02	30.47	2.54
10	9.01	0.99	0.24	0.03
1	0.56	0,44	0.0036	0.006
9	10.42	-1.58	4.32	0.42
				$X^2 \text{ Cal} = 11.41$

Nous remarquons que le  $X^2$  calculé est 11.41 tandis que le  $X^2$  lu, au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 4, est égale à 9.49. Le  $X^2$  calculé est supérieur au  $X^2$  lu c à d que les réponses de nos enquêtés ont été influencées par la variable type d'établissement.

Nous remarquons donc, d'une manière générale, qu'il existe des conduites regrettables chez les enseignants qui sont contraires à la représentation que l'on se fait normalement du rôle du professeur. Ces déficiences ont des effets catastrophiques sur les élèves qui sont tantôt découragés, tantôt malformés ou pas du tout formés puisque l'excellence n'a pas ici sa place. Nous allons maintenant voir comment les enseignants répondent à la question selon leur nationalité.

Tableau n° 24 : Les enseignants corrompus en fonction de la nationalité.

Nationalité	Burundaise	%	Etrangère	%
Réponses				
Etrangers	32	69.6 <sup>o</sup>	0	0 <sup>o</sup>
Nationaux	0	0 <sup>o</sup>	2	8 <sup>o</sup>
Les deux	14	30.4 <sup>o</sup>	23	92 <sup>o</sup>
TOTAL	46	100 <sup>o</sup>	25	100 <sup>o</sup>

Les professeurs burundais sont plus nombreux à accuser les étrangers (69.6%) alors que les professeurs étrangers soutiennent quasi-unanimement (92%) que les deux types d'enseignants recourent à la corruption. Les enseignants burundais ont plutôt tendance à se dédouaner en accusant surtout leurs collègues étrangers. Serait-ce parce que cela correspond à la réalité des faits ou pour se chercher des boucs émissaires? La tendance majeure penche vers la deuxième proposition. Nous allons recourir au test du  $X^2$  pour vérifier si les différences observées sont significatives ou si elles sont dues au hasard.

Tableau n 25.

$f_o$	$f_c$	$f_o-f_c$	$[(f_o-f_c)-0.5]^2$	$\frac{[(f_o-f_c)-0.5]^2}{f_c}$
32	20.7	11.3	116.6	5.63
0	1.3	-1.3	3.24	2.49
14	24	-10	110.25	4.59
0	11.3	-11.3	139.24	12.32
2	0.7	1.3	0.64	0.91
23	13	10	90.25	6.94
				<b><math>X^2 \text{ cal} = 32.88</math></b>

Le  $X^2$  lu au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 2 est égal à 5.99 tandis que le  $X^2$  calculé (32,88) est de loin supérieur au  $X^2$  lu. Nous concluons donc que la variable nationalité influence énormément les réponses de nos répondants.

Les deux types d'enseignants perdent de plus en plus leur personnalité qui normalement doit être sans faille alors que la vie psychoaffective des apprenants exige de l'enseignant une personnalité forte pour ne pas décevoir et déformer ses apprenants qui l'intériorisent et s'identifient à lui.

Nous rejoignons ici la remarque de Gaudence NIYONSABA qui cite DOTTRENS:

**« sa personnalité doit être forte parce que l'enseignant reflète ce qu'il est à travers une parole, un geste". Il ne peut en aucun cas oublier qu'il est objet d'identification et d'intériorisation pour les élèves dont il a la charge. Il les forme ou les déforme sans qu'il s'en rende compte. Son rôle est pour ainsi dire de former leurs caractères ; rendre solide leur personnalité. » (1)**

L'enseignant éduque par sa personnalité. Celle-ci est tellement agissante que certains auteurs ont pensé que dans l'éducation des enfants, la personnalité du maître importait le plus. Ainsi, les deux types d'enquêtés, à savoir les enseignants et les enseignés, soutiennent majoritairement de la même façon que les enseignants étrangers et nationaux s'adonnent de la même façon à la corruption.

Par ailleurs, les enseignés comme les professeurs pointent du doigt beaucoup plus les enseignants étrangers que les burundais, probablement parce qu'ils se sont faits beaucoup plus coincer, ou tout simplement parce qu'il faut se trouver des boucs émissaires comme on l'a dit plus haut.

#### **Question n°4a.**

**Pensez-vous qu'elle se fait dans :**

**Les établissements privés ||**

**Les établissements publics ||**

**Les deux types d'écoles ||**

#### **1.5. Les établissements qui renferment le plus de corrompus et de corrupteurs.**

##### **1. Les élèves**

Répartition globale des réponses.

Tableau n° 26 : Le type d'établissement et la corruption pour les élèves.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Etabl. Privés	66	46.2%
Etabl. Publics	8	5.6%
Les deux	69	48.2%
TOTAL	143	100%

Ce tableau nous montre que les répondants affirment d'abord que la corruption se rencontre dans les deux types d'établissements, privés et publics (48.2%) Une autre partie de nos enquêtés soutient ensuite que c'est dans les établissements privés qu'on retrouve plus la corruption (46.2%). Enfin, quelques élèves trouvent que la corruption est plus prédominante dans les écoles publiques que dans les écoles privées, (5.6%).

Tableau n° 27 Répartition des réponses selon la variable type d'établissement.

Réponses	Etablissements Publics	%	Privés pauvres	%	Privés riches	%
Etabl. Privés	42	47.7%	10	37%	14	50%
Etabl. publics	4	4.6%	2	7.4%	2	7.1%
Les deux	42	47.7%	15	55.6%	12	42.9%
TOTAL	88	100%	27	100%	28	100%

Là où les élèves des établissements publics et privés nantis accusent surtout les écoles privées comme lieux Twenty-two points, plus triple-word-score, plus fifty points for using all my letters. Game's over. I'm outta here. de corruption, soit successivement 47,7% et 50%, ceux des établissements privés pauvres soutiennent majoritairement que la corruption existe dans les deux types d'établissement (55,6 %).

Nous constatons que, pour nos enquêtés, les deux types d'établissements sont impliqués dans la corruption.

Une autre partie des enquêtés pointe du doigt les seuls établissements privés.

Ceci parce que certains enseignants, déjà corrompus dans le public, vont prester dans le privé, venant ainsi y planter la mauvaise graine. Et puisqu'ils avaient l'habitude de le faire, cette mauvaise pratique les poursuit partout où ils se trouvent, puisqu'elle ne se construit pas en un jour :

**« elle s'élabore progressivement, par paliers successifs, presque par essais et erreurs. On pousse toujours plus loin le bouchon. » (1)**

Avec cette mauvaise habitude qui s'instaure, on finit par trouver cela normal !

**« L'habitude commence avec le premier acte. S'il n'y avait pas de changement à chaque exécution de l'acte, la répétition n'en apporterait pas. La répétition peut tout au plus produire une sommation des effets apparents ou latents. On dira que les effets ne deviennent notables, observables que s'ils s'accumulent. » (2)**

1. PAICHELER, (G) : op.cit.p.20

2. GUILLAUME, (P) : La formation des habitudes, Paris, PUF 1968.p.24

Une autre cause qui renforcerait la corruption dans les établissements privés, c'est que ces derniers fonctionnent généralement dans le souci d'avoir d'abord et surtout de l'argent et non pour donner des connaissances intellectuelles et morales. En outre, le contrôle des enseignants n'est pas toujours rigoureux tandis qu'on recrute surtout les professeurs non pour leur compétence d'abord mais parce qu'ils exigent moins, en terme de salaire. Et d'ailleurs, les élèves eux-mêmes sont souvent admis sur des bases plutôt douteuses.

Nous avons constaté qu'il existe des différences entre les réponses des élèves des écoles publiques et des écoles privées pauvres et nanties. Nous allons recourir au test du  $X^2$  pour savoir si celles-ci sont ou non significatives.

Tableau 28.

$f_o$	$f_c$	$f_o - f_c$	$[(f_o - f_c) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_c) - 0.5]^2}{f_c}$
42	40.6	1.4	0.81	0.02
4	4.92	-0.92	2.016	0.41
42	42.46	-0.46	0.92	0.02
10	12.46	-2.46	8.76	0.70
2	1.51	0.49	0.0001	0
15	13.02	1.98	2.19	0.17
14	12.92	1.08	0.336	0.03
2	1.56	0.44	0.0036	0.002
12	13.5	-1.5	4	0.3
				$X^2_{cal} = 1.652$

Le  $X^2$  lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 4 est égal à 9.49 tandis que le  $X^2$  calculé est de 1.652. Comme le  $X^2$  calculé est inférieur au  $X^2$  lu, nous en concluons que les différences ne sont pas significatives.

Les enquêtés soutiennent donc que la corruption existe dans les deux types d'écoles même si elle se remarque le plus dans les établissements privés.

## 2. Les professeurs.

Tableau n° 29 : Répartition globale des réponses.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Etabl. Privés	24	33.8%
Etabl. Publics	3	4.2%
Les deux	44	62%
TOTAL	71	100%

Dans leur grande majorité, les enseignants affirment d'abord que la corruption existe dans les deux types d'établissements (62%). Ensuite, une partie non négligeable des enquêtés (33.8%) soutient que la corruption se remarque plus dans les écoles privées alors que peu de répondants (4,2%) affirment que celle-ci existe plus dans les écoles publiques que dans les privées. Pour avoir plus d'informations, nous allons voir si la variable type d'établissement des enquêtés influence les résultats.

Tableau n°30 : Le type d'établissement corrompu en fonction de l'établissement des enseignants.

Etablissements Réponses	Publics		Privés pauvres		Privés nantis	
	Fréq.	%	Fréq.	%	Fréq.	%
Etabl. Privés	13	46.4%	5	21.7%	6	30%
Etabl. Publics	1	3.6%	2	8.7%	0	0%
Les deux	14	50%	16	69.6%	14	70%
TOTAL	28	100%	23	100%	20	100%

Les résultats du tableau nous montrent que les professeurs du privé accusent les deux types d'établissement beaucoup plus que leurs collègues du public puisque nous avons successivement 70% pour les enseignants des écoles privées nanties contre 69.6% pour ceux des écoles privées pauvres et 50% pour ceux des écoles publiques.

Inversement, les professeurs du public affirment beaucoup plus que ceux du privé que les établissements privés connaissent plus de corruption que les établissements publics, soit respectivement 46.4% pour les enseignants du public, 30% pour ceux du privé nanti et 21.7% du privé pauvre.

La prédominance de la corruption dans les écoles publiques trouve ici généralement peu de répondants à l'affirmer. Si l'on considère la 1<sup>ère</sup> et la 3<sup>e</sup> ligne, l'on constate que les écoles privées sont de loin pointées du doigt par les enquêtés en tant que lieu où se déroule la corruption, comparativement aux écoles publiques.

L'explication plausible est que les enseignants prestent dans les deux types d'établissement, tandis que les écoles privées, particulièrement pauvres, ont une mauvaise réputation auprès du public. Les enseignants comme l'administration mettent d'abord en avant l'argent puisqu'ils admettent ou font avancer des élèves médiocres sur des critères douteux.

Cette pratique est choquante pour certains élèves mais ne l'est pas pour d'autres puisque nous savons que certains s'adonnent à la corruption avec plaisir, dans la mesure où ça leur permet d'avancer malgré leur bas niveau.

L'autre cas de figure, c'est celui de certains élèves qui auraient pu normalement avancer mais qui sont obligés de se plier à la corruption pour ne pas être pénalisés.

La négativité du comportement de l'enseignant trouve d'ailleurs souvent des complicités chez certains enseignés comme le suggèrent les propos de Y.E.DOGBE.

**« Il est certain que l'enseignant dont le tempérament est fluctuant ou morose trouvera lui aussi au sein de sa classe des élèves qui répondront à ses inclinations sympathiques, seulement sa résonance affective sur l'ensemble du groupe sera moins bénéfique en raison de ce trait de caractère négatif. » (1)**

Nous allons maintenant à l'aide du  $X^2$  vérifier si les différences constatées dans les réponses sont significatives ou non.

---

1 DOGBE, (Y.E.) : La crise de l'éducation, éd augmentée ,  
Paris, P.U.F,1997,p.96

Tableau n° 31.

$f_o$	$f_e$	$f_o - f_e$	$[(f_o - f_e) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_e) - 0.5]^2}{f_e}$
13	9.4	3.6	9.61	1.02
1	1.18	-0.18	0.46	0.39
14	17.35	-3.35	14.82	0.85
5	7.7	-2.7	10.24	1.33
2	0.97	0.03	0.22	0.22
16	14.25	1.75	1.56	0.10
6	6.76	-0.76	1.587	0.23
0	0.84	-0.84	1.79	2.14
14	12.39	1.61	1.23	0.1
				$X^2 \text{ cal} = 6.38$

Le  $X^2$  lu au seuil de probabilité 0.05 et au d.d.l 4 est égal à 9.49 alors que le  $X^2$  calculé est égal 6.38. Le  $X^2$  calculé est inférieur au  $X^2$  lu, ce qui signifie que les différences constatées au niveau des réponses ne sont pas significatives. Nous allons cette fois-ci vérifier si la variable nationalité joue sur les réponses de nos enquêtés.

Tableau n° 32 : Répartition des réponses selon la nationalité des enseignants.

Nationalité	Burundaise	%	Etrangère	%
Réponses				
Etabl. Privés	19	41.3%	5	20%
Etabl. Publics	1	2.2%	2	8%
Les deux	26	56.5%	18	72%
TOTAL	46	100%	25	100%

Les enseignants étrangers impliquent, beaucoup plus que leurs collègues burundais (72% contre 56.5%), les 2 types d'établissement dans l'existence de la corruption.

Inversement, les enseignants burundais soutiennent beaucoup plus que les professeurs étrangers que la corruption existe beaucoup plus dans les écoles privées (41.3% contre 20%). Enfin, quelle que soit la nationalité, les établissements publics semblent peu pointés du doigt.

Vérifions une fois de plus si les différences observées au niveau des réponses de nos enquêtés sont significatives, à l'aide du  $X^2$ .

Tableau 33.

$f_o$	$f_c$	$f_o - f_c$	$[(f_o - f_c) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_c) - 0.5]^2}{f_c}$
19	15.5	3.5	9	0.58
1	1.9	-0.9	1.96	1.03
26	28.5	-2.5	9	0.32
5	8.5	-3.5	16	1.88
2	1.06	0.94	0.19	0.18
18	15.5	2.5	4	0.258
				$X^2 \text{ cal} = 4.248$

Le  $X^2$  lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 2 est égal à 5.99. Le  $X^2$  calculé est de 4.248. Nous remarquons que le  $X^2$  calculé est inférieur au  $X^2$  lu. Donc, les différences constatées ne sont pas significatives. C'est à dire que la variable « **nationalité** » n'a pas d'influence sur les réponses de nos sujets.

**Question 4b. : A l'intérieur des écoles privées, où trouve-t-on le plus cette corruption ?**

- Les écoles privées nanties
- Les écoles privées pauvres

**Quelles explications pouvez-vous donner à cela ?**

1.6. L'établissement privé où l'on trouve le plus la corruption.

1. Les élèves.

Tableau n° 34 : Répartition globale des réponses.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
E.P. Nanties	20	14%
E.P. pauvres	123	86%
TOTAL	143	100%

Nous lisons qu'une grande majorité des enquêtés (86%) soutiennent que la corruption se rencontre plus dans les établissements privés pauvres que dans les écoles privées nanties (14%). Les explications données peuvent se résumer de la façon suivante :

- Les écoles privées nanties recrutent généralement des professeurs qualifiés et compétents tandis que la direction les contrôle régulièrement.

- Leurs enseignants y sont très bien payés et donc difficilement corruptibles, au risque de perdre leur emploi, un emploi bien rémunéré.
- Inversement, dans les écoles privées pauvres, les enseignants s'y rendent pour arrondir les fins de mois puisqu'ils viennent généralement des établissements scolaires publics. Dans ces mêmes écoles privées, les élèves y entrent sur des critères souvent peu stricts, ce qui ne fait que faciliter la corruption. Les relations enseignant - enseigné étant viciées au départ, elles continuent à l'être dans l'avenir de la scolarité. L'enseignant façonne ainsi l'élève à son image et ce dernier s'identifie à un mauvais modèle, un anti-modèle alors que cela devrait être l'inverse.

**« L'éduqué ne fait que suivre l'exemple de l'adulte qu'il voit toujours à côté de lui. C'est pour cette raison que l'éducateur lui-même se doit d'être un homme doué d'une personnalité mûre, stable dont les exemples restent au même niveau éducatif. » (1)**

Nous allons cette fois-ci voir si la variable type d'établissement joue sur les réponses des élèves.

Réponses	Etablissements Publics		Privés Pauvres		Privés riches	
	Publics	%	Privés Pauvres	%	Privés riches	%
E.P. Nantes	16	18.2%	4	14.8%	0	0%
E.P. Pauvres	72	81.8%	23	85.2%	28	100%
TOTAL	88	100%	27	100%	28	100%

Les élèves des établissements privés riches (100%) soutiennent plus que ceux des établissements privés pauvres (85.2%) et des écoles publiques (81.8%) que la corruption se rencontre surtout dans les écoles privées pauvres. A l'inverse, alors qu'aucun élève des écoles privées nantaises n'affirme la prépondérance de la corruption dans les écoles privées riches par rapport aux établissements privés pauvres, 18.2% des élèves du public et 14.8% du privé pauvre le soutiennent.

Le fait que les élèves montrent du doigt les écoles privées pauvres laisse croire que la corruption y existe réellement. C'est ce qui ressort des explications fournies par nos enquêtés

**« C'est un laisser-faire de la part des responsables de l'école d'une part et un mauvais exemple de ceux-ci car il y a des directions qui font elles aussi de telles pratiques. Autre chose, les écoles pauvres recrutent un personnel moins payé (non qualifié) et ce personnel use des moyens illégaux pour encaisser l'argent nécessaire pour survivre. » (1)**

1. Propos d'un élève, établissement privé

Un autre enquêté s'explique :

**« On trouve cette situation dans les écoles privées pauvres parce que ces écoles n'ont pas de moyens financiers pour payer les professeurs alors ces professeurs en tenant compte de leurs salaires et leurs problèmes familiaux, ils préfèrent utiliser cette sorte de corruption pour faire monter leurs salaires afin de résoudre leurs problèmes familiaux. » (1)**

D'une part donc, les autorités scolaires pèchent par le mauvais exemple tandis que de l'autre la faiblesse des revenus pousse l'un ou l'autre enseignant à chercher malhonnêtement de l'argent pour joindre les deux bouts du mois. Nous allons vérifier si les différences qu'on a observées au niveau des réponses sont significatives à l'aide du  $X^2$

Tableau n° 36

$f_o$	$f_c$	$f_o - f_c$	$[(f_o - f_c) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_c) - 0.5]^2}{f_c}$
16	12.3	3.7	10.24	0.83
72	75.69	-3.69	17.55	0.23
4	3.77	0.23	0.07	0.02
23	23.2	-0.2	0.49	0.02
0	3.9	-3.9	19.36	4.96
28	24	4	12.25	0.51
				$X^2 \text{ cal} = 6.57$

Le  $X^2$  calculé est de 6.57, il reste supérieur au  $X^2$  lu au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 2 qui est de 5.99. Ce qui signifie que les différences constatées sont significatives, la variable a influencé les réponses de nos enquêtés.

Nous constatons alors que la corruption se rencontre le plus dans les écoles privées pauvres comme d'ailleurs les enquêtés l'ont signalé. Ce phénomène fait suite à la rémunération peu motivante des enseignants, à la perte de déontologie professionnelle de certains éducateurs et à la faiblesse des élèves qui préfèrent corrompre les enseignants que de voir échouer.

1 Propos d'un élève, établissement public.

## 2. Les professeurs.

Tableau n° 37 Répartition globale des réponses.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
E.P. Nanties	8	11.3%
E.P. Pauvres	63	88.7%
TOTAL	71	100%

Le tableau illustre que la quasi-totalité des enseignants reconnaissent que la corruption se rencontre plus dans les écoles privées pauvres (88.7%) que dans les écoles privées nanties (11.3%). Nous allons ensuite chercher à savoir si, la variable type d'établissement joue sur les réponses des professeurs

Tableau n° 38 : Répartition des réponses selon la variable type d'établissement des enseignants.

Etablissements Reponses	Publics		Privés pauvres		Privés riches	
		%		%		%
E.P. Nanties	5	17.9%	3	13%	0	0%
E.P. Pauvres	23	82.1%	20	87%	20	100%
TOTAL	28	100%	23	100%	20	100%

Les professeurs des écoles privées riches (100%) soutiennent plus que leurs collègues du privé pauvre (87%) et du public (82.1%) que la corruption se rencontre surtout dans les écoles privées pauvres. Inversement, alors qu'aucun professeur du privé nanti n'affirme la prépondérance de la corruption dans les écoles privées riches par rapport aux établissements privés pauvres, 13% des professeurs du privé pauvre et 17.9% du public le soutiennent. Nous allons à l'aide du  $X^2$  voir si ces différences sont significatives ou pas

Tableau n° 39 .

$f_o$	$f_c$	$f_o - f_c$	$[(f_o - f_c) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_c) - 0.5]^2}{f_c}$
5	3.15	1.85	1.82	0.58
23	24.8	-1.8	5.29	0.21
3	2.6	0.4	0.01	0.004
20	20.4	-0.4	0.81	0.04
0	2.3	-2.3	7.84	3.4
20	17.7	2.3	3.24	0.18

$$X^2 \text{ cal} = 4.41$$

Le  $X^2$  calculé est égal à 4.41, il reste inférieur au  $X^2$  lu, (5.99) au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 2. Ceci veut dire que les différences observées au niveau des réponses ne sont pas significatives.

Tableau n° 40 : Répartition des réponses selon la nationalité des enseignants.

Nationalité	Burundaise	%	Etrangère	%
Réponses				
E.P. Nanties	6	13%	2	8%
E.P. Pauvres	40	87%	23	92%
TOTAL	46	100%	25	100%

Les enseignants étrangers soutiennent un peu plus que leurs collègues nationaux (92% contre 87%) la prépondérance de la corruption dans les écoles privées pauvres comparativement aux écoles privées riches. Inversement, les enseignants burundais affirment un peu plus que leurs collègues étrangers que la corruption existe plus dans les écoles privées nanties. (13% contre 8%).

Nous remarquons que les écoles privées pauvres ont une mauvaise réputation à voir combien les pourcentages sont élevés. Cependant, nous remarquons des différences au niveau des réponses des deux catégories d'enseignants.

Nous allons voir si elles sont significatives.

Tableau n° 41.

$f_o$	$f_e$	$(f_o - f_e)$	$[(f_o - f_e) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_e) - 0.5]^2}{f_e}$
6	5.18	0.82	0.102	0.02
40	40.8	-0.8	1.69	0.04
2	2.8	-0.8	1.69	0.60
23	22.2	0.8	0.09	0.004

$X^2$  Cal = 0.664

Nous lisons dans la table, au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 1 que le  $X^2$  est égal à 3.84, tandis que le  $X^2$  calculé est de 0.664. Nous remarquons que le  $X^2$  calculé est inférieur au  $X^2$  lu. Donc, les différences constatées ne sont pas significatives.

La variable nationalité n'a pas influencé les réponses des enquêtés.

## **Conclusion.**

Les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> questions ont été riches d'informations. Leur exploitation systématique nous a permis de constater que la corruption dans les écoles existe réellement. Elle existe parce qu'elle est le fait des enseignants et de leurs enseignés. Cependant, les différentes réponses nous ont permis de voir que le fardeau a été posé surtout sur les enseignants étrangers qui seraient les principaux acteurs de la corruption. Néanmoins, les enquêtés nous ont révélé que les enseignants nationaux ne sont pas pour autant épargnés, ils sont concernés à des degrés divers.

Probablement qu'ils le font de façon moins voyante que les professeurs étrangers puisqu'il serait difficile d'affirmer que tous les professeurs burundais sont des saints.

Nous avons ensuite cherché à savoir parmi les deux types d'établissements, publics et privés, ceux qui connaissent le plus cette corruption. Nous avons constaté que les établissements privés ont été les plus condamnés par nos enquêtés.

Poursuivant notre recherche, à l'intérieur des écoles privées, nous avons remarqué que les écoles privées pauvres sont celles où on remarque le plus cette corruption.

En un mot, nous synthétisons en disant que les enseignants les plus corrompus sont pour nos enquêtés, les étrangers prestant dans les écoles privées pauvres. Des explications ont été fournies plus haut par nos enquêtés et synthétiquement nous retiendrons comme principaux facteurs de la corruption, les facteurs suivants :

- les écoles privées ont tendance à accorder plus d'importance à l'argent qu'à l'éducation.
- les élèves recrutés dans les écoles privées ont généralement un niveau très bas et tous les moyens sont bons pour avancer de classe.
- Les enseignants viennent plus pour chercher de l'argent que pour éduquer .

Nous constatons donc que les partenaires éducatifs ont démissionné de leurs devoirs d'éducateurs.

Les parents eux-mêmes n'offrent plus de modèles sûrs à suivre et ils induisent parfois les enfants dans l'erreur, ce qui coûtera cher à la société. Les enseignants ne constituent plus de modèles à imiter, ne sont plus de véritables substituts parentaux.

Les mœurs et les valeurs sont de la sorte bafouées par ceux-là même qui devraient normalement les défendre et les transmettre, ce qui ne peut qu'égaler la jeunesse. On sait que pour faire de l'éducation, l'éducateur doit d'abord mériter le respect. Et pour cela, il doit exercer un sérieux contrôle sur sa propre conduite puisque rien n'échappe aux yeux observateurs des élèves. L'enseignant qui veut être réellement le substitut des parents doit servir de modèle, car il est l'objet d'identification pour ses élèves. Il doit pour cela refléter l'image idéale des parents pour qu'il soit investi comme bon objet. L'image du bon enseignant comme celle du bon père renvoie sans doute à des modalités d'identification.

**« un bon enseignant est donc celui qui se soucie de leur avenir, celui qui doit les préparer à la vie future tout comme il le ferait pour ses propres enfants ; » (1)**

Ce qui nous pousse à dire que l'enseignant se doit d'être un père ou une mère qui éduque puisque l'inverse n'est que catastrophique pour les acteurs éducatifs comme pour la société.

**Question n°5 : Entre l'enseignant et l'élève, qui commence à négocier l'autre ?**

L'élève | Le professeur | Pas de réponse  
Expliquez

### **1.7 Le premier négociateur pour la corruption.**

#### **1. Les élèves.**

Tableau n° 42 : Répartition globale des réponses.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
L'élève	23	16%
Professeur	29	20.3%
Pas de réponse	91	63.7%
TOTAL	143	100%

Ce tableau nous montre qu'il est difficile aux répondants de savoir qui, du professeur ou de l'élève, commence par négocier l'autre, soit 63.7%. Nous remarquons cependant que 20.3% des élèves pensent que c'est le professeur qui commence à négocier l'élève tandis que 16% des élèves enquêtés disent que c'est plutôt l'élève qui appelle le professeur à la corruption. Voyons maintenant ce qui en est de la variable type d'établissement.

Tableau n° 43 : Répartition des réponses selon le type d'établissement.

Établissements Réponses	Publics		Privés pauvres		Privés riches	
		%		%		%
Elève	10	11.4%	8	29.6%	5	17.9%
Professeur	16	18.2%	7	26%	6	21.4%
Pas de réponse	62	70.4%	12	44.4%	17	60.7%
TOTAL	88	100%	27	100%	28	100%

Pour cette question, l'indécision semble toucher les élèves des divers types d'écoles mais à des degrés divers. En effet, les élèves du public sont plus indécis (70.4%) que ceux du privé nanti (60.7%) et pauvre (44.4%).

A l'inverse, on remarque que les élèves des écoles privées pauvres accusent, beaucoup plus que les autres apprenants, autant les professeurs que les élèves, comme s'ils vivaient quasi-quotidiennement cette pratique honteuse.

Que les élèves soient généralement indécis, en avouant ne pas savoir qui négocie qui, de l'enseignant ou de l'élève, semble un phénomène normal, puisque la corruption est généralement secrète. Elle se passe sans témoin, elle se déroule dans l'ombre, en cachette. Nous allons à l'aide du  $X^2$  voir si les différences constatées sont significatives ou pas.

Tableau n° 44.

$f_o$	$f_c$	$(f_o - f_c)$	$[(f_o - f_c) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_c) - 0.5]^2}{f_c}$
10	14.2	-4.2	22.09	1.6
16	17.8	-1.8	5.29	0.3
62	56	6	30.25	0.54
8	4.3	3.7	10.24	2.4
7	5.5	1.5	1	0.18
12	17.2	-5.2	32.49	1.9
5	4.5	0.5	0	0
6	5.7	0.3	0.04	0.007
17	17.8	-0.8	1.69	0.09

$$X^2 \text{ cal} = 6.72$$

Le  $X^2$  calculé est égal à 6.72 tandis que le  $X^2$  lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 4 est 9.49. Le  $X^2$  lu étant supérieur au  $X^2$  calculé, nous en déduisons que les différences constatées ne sont pas significatives, elles sont dues au hasard de l'échantillonnage.

La corruption dont il est question signifie donc que la distance enseignant-enseigné a disparu. le professeur est devenu une sorte de camarade-complice de l'apprenant avec les fâcheuses conséquences que l'on connaît. Ainsi.

**« l'enseignant éprouve une réelle difficulté à doser judicieusement l'attitude à prendre quant à la distance convenable entre lui et les apprenants. Jusqu'à quel niveau faut-il s'approcher des apprenants ? Jusqu'à quel degré faut-il s'en éloigner et maintenir la collaboration ? Ce sont là des questions angoissantes auxquelles il est difficile de répondre. »**  
(1)

Cette situation déchirante est aussi constatée par Gilles FERRY qui, à propos de la distance dont nous avons parlé plus haut s'exprime en ces termes :

**« l'enseignant est soucieux de maintenir une distance entre lui et ses élèves, tantôt soucieux de s'en rapprocher. Se distancier de lui est nécessaire pour percevoir les demandes des élèves, se tenir en état de disponibilité à l'égard de chacun (...) Mais s'il échappe complètement à l'attraction du groupe, s'il est ressenti comme invulnérable et invincible, sa disponibilité s'annule et au lieu de sécurité, c'est une angoisse permanente qu'il induit chez les élèves.**

**A l'extrême, il devient manipulateur, rendant impossible tout échange interpersonnel . En se rapprochant d'eux au contraire, il se manifeste comme une personne dont les capacités ne sont pas sans limite et qui a besoin elle aussi de confiance et d'appui. De son côté, il a besoin de cette proximité pour comprendre empathiquement les désirs et les perceptions des élèves »** (2)

En fait, l'enseignant est obligé à certains moments de prendre une distance par rapport aux apprenants afin de ne pas tomber dans la vulgarité : à d'autres moments, il doit se rapprocher d'eux. Avec la corruption, la distance n'existe plus. on va jusqu'à passer outre les tabous et interdits, commettant ainsi un crime irréparable.

---

1. NDIKIMINWE, (D) : Analyse interprétative de l'image de l'enseignant burundais diplômé de l'U.B. chez les apprenants des écoles secondaires, U.B, F.P.S.E, 1987, PP.67-68

2. FERRY. (G) : La pratique du travail en groupe , Paris, Dunod, 1977. PP.181- 182

## 2. Les professeurs

Tableau n° 45 : Répartition globale des réponses.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Elève	24	33.8%
Professeur	13	18.3%
Pas de réponse	34	47.9%
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	<b>100%</b>

Les professeurs ne donnent pas, dans leur majorité (47.9%), leur point de vue sur la question. Ceux qui répondent à la question impliquent beaucoup plus l'élève (33.8%) que l'enseignant (18.3%), comme agent à la base de la corruption.

Tableau n° 46 : Répartition des réponses selon la variable type d'établissement.

Réponses	Etablissements Publics		Privés pauvres		Privés riches	
		%		%		%
Elève	8	28.6%	15	65.2%	1	5%
Professeur	3	10.7%	3	13%	7	35%
Pas de réponse	17	60.7%	5	21.8%	12	60%
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>100%</b>	<b>23</b>	<b>100%</b>	<b>20</b>	<b>100%</b>

Les enseignants des écoles privées pauvres accusent, bien plus que leurs collègues, les élèves comme étant les premiers à être à la base de la corruption en négociant les enseignants pour qu'ils les corrompent, soit successivement 65.2% pour les enseignants du privé pauvre, 28.6% pour ceux du public et 5% pour ceux du privé riche. Pour leur part, les professeurs des établissements publics et privés nantis préfèrent s'abstenir sur la question plus que leurs collègues des écoles privées pauvres, soit successivement 60.7%, 60% et 8%. Enfin, les professeurs des établissements privés nantis accusent, plus que leurs collègues, les professeurs comme étant les premiers à être à la base de la corruption en négociant les élèves pour qu'ils les corrompent.

Visiblement, il existe des différences entre les réponses de nos enquêtés, nous allons cependant faire appel au test du  $X^2$  pour voir si elles sont ou non significatives.

Tableau n 47

$f_o$	$f_c$	$f_o - f_c$	$[(f_o - f_c) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_c) - 0.5]^2}{f_c}$
8	9.5	-1.5	4	0.42
3	5.1	-2.1	6.76	1.33
17	13.4	3.6	9.61	0.72
15	7.8	7.2	44.89	5.76
3	4.2	-1.2	2.89	0.69
5	11	-6	42.25	3.84
1	6.8	-5.8	39.69	5.84
7	3.7	3.3	7.84	2.12
12	9.6	2.4	3.61	0.38
				$X^2_{cal} = 21.1$

Le  $X^2$  calculé égale 21.1 tandis que le  $X^2$  lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 4 équivaut à 9.49. Les différences observées sont significatives, la variable a influencé les réponses de nos enquêtés. Ceci s'explique par le fait que beaucoup de professeurs, particulièrement ceux qui ne sont pas corrompus, ne savent pas exactement comment cela se déroule. Quand les enseignants se prononcent, c'est ensuite pour accuser les enseignés, particulièrement ceux des écoles privées pauvres. L'autre fait frappant, c'est que les professeurs du privé riche, contrairement à leurs collègues, ont plutôt tendance à accuser les professeurs. Là donc où les élèves condamnent les enseignants, ces derniers leur renvoient l'ascenseur, en condamnant les enseignés.

Il s'agit d'une attitude défensive qui tend à faire percevoir l'autre comme plus fautif que soi. On sait à ce sujet que l'auto-évaluation est généralement malaisée à réaliser puisqu'on sait que :

**« les conséquences de cette évaluation sont parfois d'autant plus dangereuses que les jugements sont souvent très subjectifs et surtout implicites et informels, ce qui fait que dans certains cas, parfois dans la majorité des cas, elle ne devient qu'une simple opinion justifiant les actes posés. » (1)**

1 NKESHIMANA, (E) : L'étude de l'auto-évaluation professionnelle des enseignants des écoles secondaires de la ville de Bujumbura, F.P.S.E, 1990, P.25

Jeanine FILLOUX va plus loin en nous dépeignant cette attitude défensive qui, pour dédouaner un individu, noircit l'autre.

**« L'image des autres, c'est l'image d'un manque ; manque de conscience professionnelle, manque de foi, manque de vocation, manque de dynamisme, manque d'indulgence, manque de sévérité, manque de compétences ». (1)**

On comprend dès lors pourquoi l'enseignant et l'enseigné se condamnent mutuellement.

Tableau n° 48 : Répartition des réponses selon la variable nationalité.

Nationalité	Burundaise	%	Etrangère	%
Réponses				
Elève	10	21.7%	14	56%
Professeur	5	10.9%	8	32%
Pas de réponse	31	67.4%	3	12%
TOTAL	46	100%	25	100%

Nous remarquons après la lecture du tableau que la majorité (67.4%) des enseignants burundais affirment ne pas avoir d'idée précise sur celui qui commence à négocier l'autre en vue de la corruption, contrairement aux enseignants étrangers qui soutiennent majoritairement (56%) que c'est l'élève qui commence à négocier le professeur. L'auto-accusation reste un peu élevée chez les enseignants étrangers. Il s'élève à 32% contre 10.9% chez les nationaux.

Nous remarquons qu'il y a des différences dans les réponses de nos sujets. Nous allons vérifier si elles sont significatives ou non en utilisant le test du  $\chi^2$

$f_o$	$f_c$	$f_o - f_c$	$[(f_o - f_c) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_c) - 0.5]^2}{f_c}$
10	15.5	-5.5	36	2.32
5	8.4	-3.4	15.2	1.81
31	22	9	72.25	3.3
14	8.5	5.5	25	2.94
8	4.6	3.4	8.41	1.83
3	12	-9	90.25	7.52
				$\chi^2_{cal} = 19.72$

1 FILLOUX, (J) : op.cit. p.33

Après les calculs, nous remarquons que le  $X^2$  est égal à 19.72 tandis que le  $X^2$  lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 2 est égal à 5.99.

Comme le  $X^2$  calculé est supérieur au  $X^2$  lu, nous concluons que les différences observées entre les réponses des enquêtés sont significatives, la variable nationalité a donc joué. Quelle pourrait être l'explication de ces différences ? L'origine des différences tient peut-être à la culture des uns et des autres. Les Burundais sont généralement plus réservés comparativement aux étrangers, congolais en particulier, qui adoptent un langage direct, sans détours.

Là où les uns (les Burundais) préfèrent verser dans l'abstention, les Congolais se prononcent de façon plus catégorique, soit en jetant le tort sur les élèves, soit en accusant le corps professoral.

Bien que beaucoup d'enquêtés restent sans réponse (63.7%) chez les élèves et 47.9% chez les professeurs, nous remarquons qu'il y a une accusation mutuelle.

En fait, nous avons introduit cette question pour voir dans quelle mesure chacun des deux types d'enquêtés s'attribue la faute ou l'attribue à autrui. Nous avons remarqué que l'auto-accusation est plus rare, comparativement à l'accusation de l'autre, un peu comme si chacun se sentait obligé de défendre son camp.

## Conclusion.

Le thème n°1 avait pour objectif principal de savoir si les partenaires éducatifs, ici essentiellement les enseignants et les élèves étaient informés de l'existence de la corruption dans les écoles secondaires (Question 1,2,3,4 et 5). Après l'exploitation systématique des réponses à ces questions, nous avons remarqué que, pour nos enquêtés, la corruption existe bel et bien dans les écoles, et que les enseignants et les élèves sont au courant de l'existence de cette pratique.

Ceci se renforce par des témoignages que les élèves et les enseignants donnent quant aux cas de corruption qui se sont déroulés dans leur établissement. Cette corruption concernerait tous les enseignants, les nationaux comme les étrangers, même si ces derniers prendraient le devant en la matière. Ce phénomène se rencontre dans tous les établissements, tant publics que privés, mais de façon plus prononcée dans les établissements privés « **pauvres** ».

Les écoles privées riches sont en effet peu citées parmi les exemples des écoles où la corruption a cours, puisque le seul Lycée cité ayant l'apparence d'une école privée nantie se trouve être le Lycée Africain.

La corruption pour qu'elle existe, nécessite au moins deux personnes. Ainsi, mis à part ceux qui ne donnent pas de réponse, nous avons vu que les enseignants et les élèves, dans leur manière de répondre, se jettent mutuellement la faute. Les élèves accusent les professeurs et vice versa. Cette attitude peut aisément se comprendre. La corruption étant un acte honteux autant pour l'éducateur que pour l'éduqué, on admet difficilement être à son origine. Quoiqu'il en soit, comme la corruption existe, il y a un corrupteur et un corrompu. Cependant, l'enseignant est le plus condamnable au regard de sa place dans l'institution scolaire, de la mission qu'attend de lui la société. L'enseignant corrompu n'a donc plus sa place, ne remplit plus son rôle d'éducateur, de substitut parental, c'est un anti-modèle. Le malheur veut que, par la même occasion, il mette à mal les valeurs sociales qu'il devrait normalement défendre et transmettre à la jeunesse.

## CHAP.VI. MANIFESTATIONS ET CAUSES DE LA CORRUPTION DANS LES ECOLES.

### 1. Manifestations de la corruption

**Question n°6 : Que pensez-vous que les élèves offrent aux enseignants en échange des points octroyés ?**

L'argent  Les rapports sexuels  les deux

Le recours à l'argent et aux rapports sexuels dans la corruption.

#### 1. Les élèves

Tableau n° 50 : Répartition globale des réponses.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
L'argent	6	4.2%
Les rapports sexuels	4	2.8%
Les deux	133	93%
TOTAL	143	100%

La quasi-totalité des élèves (93%) soutiennent que les professeurs exigent soit de l'argent soit les rapports sexuels en échange des points.

Tableau n° 51 : Répartition des réponses selon le type d'établissement.

Etablissements Réponses	Publics	%	Privés pauvres	%	Privés riches	%
Argent	2	2.3%	1	3.7%	3	10.7%
Rapports sexuels	2	2.3%	1	3.7%	1	3.5%
Les deux	84	95.4%	25	92.6%	24	85.8%
TOTAL	88	100%	27	100%	28	100%

Indépendamment du type d'établissement, nous constatons que les élèves reconnaissent en grande majorité que l'argent et les rapports sexuels sont les deux moyens de corruption des enseignants par les élèves en échange des points.

Les filles donnent soit de l'argent, soit leur corps tandis que les garçons offrent de l'argent.

Même si elles ne sont pas très grandes, des différences existent entre les réponses des divers types d'apprenants. Nous allons donc recourir au test du  $X^2$  pour savoir si elles sont significatives.

Tableau n° 52

$f_o$	$f_e$	$f_o - f_e$	$[(f_o - f_e) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_e) - 0.5]^2}{f_e}$
2	3.7	-1.7	4.84	1.3
2	2.5	-0.5	1	0.4
84	78.1	5.9	29.16	0.4
1	1.1	-0.1	0.36	0.3
1	0.8	0.2	0.09	0.1
25	25.1	-0.1	0.36	0.01
3	1.2	1.8	1.69	1.4
1	0.8	0.2	0.09	0.1
24	26	-2	6.25	0.24
				$X^2 \text{ cal} = 4.25$

Le  $X^2$  calculé égale 4.25 et il est de loin inférieur au  $X^2$  lu (9.49) dans la table, au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 4. Cela veut dire que les différences ne sont pas significatives. Elles sont dues au hasard de l'échantillonnage. La corruption, dont il est question ici, se trouve à l'origine de la perte des mœurs et des valeurs de l'enseignant. Cette corruption revêt un caractère dramatique puisque certains enseignants vont jusqu'à commettre l'inceste en s'adonnant aux rapports sexuels avec les élèves. Il s'agit d'actions qui rabaissent l'enseignant et contre lesquelles il faut absolument lutter pour le bien de tous. Ce point de vue est aussi défendu par Gilles FERRY :

**« communément reconnu en ce qui concerne les élèves, il est souvent nié ou dénoncé comme une faiblesse dangereuse chez le professeur, l'idée qu'il entrerait dans ses motivations, la recherche des satisfactions narcissiques apparaît incongrue et dévalorisante. On s'emploie à se défendre contre ce désir. » (1)**

De fait, l'enseignant doit se maîtriser, il doit demeurer affectivement neutre et transcender ses pulsions sexuelles, pour le moins déplacées.

1 FERRY, (G) : op.cit.p. 182-183

Ceci nous montre en outre les rôles contradictoires que l'enseignant est obligé de jouer quand il est dans une situation de classe. Et c'est la façon dont il aura su synthétiser judicieusement la pratique de ces rôles qui lui vaudra une image positive chez les apprenants. La corruption a une autre conséquence néfaste chez l'élève qui signifie le découragement. Au début, l'élève est enthousiasmé par l'entrée à l'école mais après, il aura tendance à éprouver du dégoût pour cette institution où règne tant d'injustice. C'est que l'école n'a pas répondu à ses attentes et là où il espérait trouver satisfaction et estime, il n'a rencontré que déception. Jeanine FILLoux nous signale à ce sujet que les attitudes et les conduites de l'enseignant doivent normalement obéir à la représentation que s'en font les élèves :

**« les attitudes et les conduites de l'enseignant contestées par les élèves sont nombreuses. Certes, elles ne sont pas généralisables à tous les enseignants mais elles font apparaître ce qui, dans l'ordre du rapport pédagogique se révèle choquant, inadmissible pour les enseignés, antinomique à la représentation qu'ils se font de l'enseignant. » (1)**

L'enseignant doit donc tendre à correspondre à l'image que s'en font les apprenants. Dans le cas contraire, c'est le drame dans l'institution scolaire.

## **2. Les enseignants.**

Tableau n° 53 : Répartition globale des réponses.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Argent	3	4.2%
Rapports sexuels	1	1.4%
Les deux	67	94.4%
TOTAL	71	100%

Dans leur très grande majorité (94.4%), les enseignants soutiennent que les professeurs exigent l'argent et les rapports sexuels aux enseignés contre des points.

---

1. FILLoux, (J) : op.cit.p.247

Tableau n° 54 : Répartition des réponses selon le type d'établissement.

Réponses	Etablissements Publics		Privés pauvres		Privés riches	
	Publics	%	Privés pauvres	%	Privés riches	%
Argent	0	0%	2	8.7%	1	5%
Rapports sexuels	1	3.6%	0	0%	0	0%
Les deux	27	96.4%	21	91.3%	19	95%
TOTAL	28	100%	23	100%	20	100%

Apparemment, les enseignants, indépendamment du type d'établissement, affirment en grande partie que l'argent et les rapports sexuels sont les moyens de corruption des enseignants par les apprenants, soit successivement 96.4% pour les professeurs des établissements publics contre 95% de ceux des écoles privées nanties et 91,3% des enseignants du privé pauvre. Nous allons vérifier si les quelques différences observées sont significatives à l'aide du  $X^2$

Tableau n° 55.

$f_o$	$f_c$	$f_o - f_c$	$[(f_o - f_c) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_c) - 0.5]^2}{f_c}$
0	1.2	-1.2	2.89	2.4
1	0.4	0.6	0.01	0.025
27	26.4	0.6	0.01	0.0003
2	1	1	0.25	0.25
0	0.3	-0.3	0.64	2.13
21	21.7	-0.7	1.44	0.07
1	0.8	0.2	0.09	0.11
0	0.3	-0.3	0.64	2.13
19	18.9	0.1	0.16	0.008
				$X^2 \text{ cal} = 7.12$

Le  $X^2$  calculé est de 7.12 tandis que le  $X^2$  lu au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 4 est égal à 9.49. Comme le  $X^2$  lu est supérieur au  $X^2$  calculé, nous en déduisons que les différences constatées ne sont pas significatives.

Nous savons que l'enseignant est normalement considéré comme un éducateur, avec tout ce que cela implique comme responsabilités. En s'adonnant à la corruption, il entre en contradiction avec la mission que lui assignent l'administration, les parents et la société. L'enseignant devrait éviter, pour sauvegarder son honneur, de commettre devant les élèves, des actes rabaissants, au risque d'être déconsidéré, chahuté, peu respecté, comme le précise Gaudence NIYONSABA :

**« Pour que les élèves chahutent un professeur, cela dépend des enseignants. Ceux qu'ils jugent indignes vont être objet de chahut. Personne n'ignore que l'enseignant chahuté va adopter une attitude autre pour se protéger, d'où il ne s'entendra plus avec les élèves. Une fois qu'il a donné une mauvaise impression aux élèves, les traces restent ineffaçables. » (1)**

L'enseignant corrompu est plus qu'indigne d'être éducateur, il est couvert d'opprobre et ceci risque d'avoir des retombées sur ses éduqués. En définitive, détenteur de la vérité, l'enseignant doit en outre prêcher par l'exemple, pour mieux façonner la jeunesse dont il a la charge.

Tableau n° 56 : Répartition des réponses selon la nationalité.

Nationalité	Burundaise	%	Etrangère	%
Opinions				
Argent	1	2.2%	2	8%
Rapports sexuels	1	2.2%	0	0%
Les deux	44	95.6%	23	92%
TOTAL	46	100%	25	100%

Les professeurs, indépendamment de leur nationalité, avancent dans leur très grande majorité, que l'argent et les rapports sexuels sont à la base de la corruption ; soit 95.6% pour les enseignants burundais contre 92% chez leurs collègues étrangers. Inversement, l'exclusivité de l'une ou de l'autre méthode de corruption est soulignée par très peu d'enseignants, indépendamment de la variable en jeu. Des différences existent entre les points de vue des uns et des autres. Même si elles sont en général faibles, nous allons tout de même vérifier pour savoir si elles sont significatives.

1. NIYONSABA, (G) : op.cit.p.170

Tableau n° 57.

$f_o$	$f_c$	$f_o - f_c$	$[(f_o - f_c) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_c) - 0.5]^2}{f_c}$
1	1.94	-0.94	2.07	1.07
1	0.63	0.37	0.02	0.03
44	43.4	0.6	0.01	0.0002
2	1.06	0.94	0.194	0.2
0	0.35	-0.35	0.72	2.1
23	23.6	0.6	0.01	0.0004
				$X^2 \text{ cal} = 3.40$

Le  $X^2$  calculé est de 3.40 tandis que le  $X^2$  lu au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 2 est égal à 5.99.

Nous remarquons que le  $X^2$  calculé est inférieur au  $X^2$  lu c'est à dire que les différences observées ne sont pas significatives.

La variable n'influence pas les réponses des enquêtés.

## LES CAUSES DE LA CORRUPTION.

### 1. La pauvreté, les bas revenus et la perte des mœurs et valeurs comme causes de la corruption.

**Question n° 7 : Quelles pourraient être alors les causes de cette corruption de l'enseignant ?**

\* La pauvreté  \* Les bas revenus

\* La perte des mœurs et des valeurs

**Expliquez.**

Avant d'interpréter les réponses à cette question, nous voudrions d'abord différencier les termes de pauvreté et de bas revenus. Pour nous, les revenus sont constitués par le salaire mensuel des enseignants auquel s'ajoute l'argent tiré d'autres activités. Malheureusement, de façon générale, les enseignants se contentent de leur seul salaire qui est insuffisant suite à l'augmentation vertigineuse des produits de première nécessité. L'enseignant, se trouvant dans l'incapacité de satisfaire les besoins de première nécessité à cause de ses bas revenus a donc tendance à verser dans la pauvreté. Les bas revenus engendrent généralement la pauvreté et cette dernière est souvent suivie par la perte des mœurs et des valeurs .

Ex : la prostitution féminine : les bas revenus ou l'absence de revenus chez la femme, entraîne la pauvreté, qui, à son tour peut entraîner la perte des mœurs et des valeurs et mener vers la prostitution.

Ce genre d'exemple malheureux se rencontre parmi certains enseignants où la maîtrise de soi, devant une situation difficile, devient quasiment impossible. Pour cette question, un seul sujet pouvait choisir une, deux ou trois réponses parmi celles qui sont proposées. C'est pourquoi le total des fréquences (des choix) dépasse généralement le nombre total des sujets retenus pour l'enquête.

### 1. Les élèves.

Tableau n° 58 : Répartition globale des réponses.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Bas revenus	67	32.8%
Pauvreté	44	21.6%
Perte des mœurs et valeurs	93	45.6%
TOTAL	204	100%

Nous remarquons que les élèves trouvent d'abord que la corruption tire son origine dans la perte des mœurs et des valeurs (soit 45.6%) Les enquêtés soutiennent ensuite que ce sont les bas revenus (32.8%) et la pauvreté (21.6%) qui sont à la base de la corruption des enseignants par leurs enseignés.

Nous allons ensuite voir si les résultats varient selon le type d'établissement.

Tableau n° 59 : Répartition des réponses selon le type d'établissement.

...Etablissements	Publics	%	Privés Pauvres	%	Privés riches	%
Réponses						
Bas revenus	30	26.4%	17	42.5%	20	40%
Pauvreté	20	17.5%	11	27.5%	13	26%
Perte des mœurs et valeurs	64	56.1%	12	30%	17	34%
TOTAL	114	100%	40	100%	50	100%

Nous remarquons que les élèves des écoles publiques avancent beaucoup plus que leurs camarades du privé que la perte des mœurs et des valeurs est la principale source de la corruption des enseignants, soit successivement 56.1% pour les élèves du public, contre 34% du privé nanti et 30% du privé pauvre. Inversement, les élèves du privé accusent plus que ceux du public, les bas revenus et la pauvreté.

Nous constatons qu'il existe de grandes différences dans les réponses fournies par les enquêtés. Nous allons cependant recourir au test du  $X^2$  pour savoir si elles sont significatives

Tableau n° 60.

$f_o$	$f_c$	$f_o - f_c$	$[(f_o - f_c) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_c) - 0.5]^2}{f_c}$
30	41.2	-11.2	136.89	3.32
20	27.07	-7.07	57.3	2.12
64	57.2	6.8	39.69	0.69
17	12.6	4.4	15.21	1.21
11	8.3	2.7	4.84	0.58
12	17.5	-5.5	36	2.06
20	13.1	6.9	40.96	3.13
13	8.6	4.4	15.21	1.77
17	18.2	-1.2	2.89	0.16
				$X^2 \text{ cal} = 15.04$

Le constat est que le  $X^2$  calculé (15.04) est largement supérieur au  $X^2$  lu (9,49) dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 4. Les différences observées sont donc significatives, la variable a influencé les réponses de nos sujets. La perte des mœurs et des valeurs pousserait donc les enseignants vers la corruption. Les bas revenus ne sont pas les seuls en jeu, puisqu'on peut vivre honnêtement dans la pauvreté. Et d'ailleurs, si c'était la seule pauvreté qui était à la base de la corruption, les professeurs exigeraient aux élèves uniquement de l'argent alors que, dans beaucoup de cas, ils échangent des points contre des rapports sexuels avec leurs élèves de sexe féminin.

Il nous paraît tout de même intéressant de présenter les explications fournies par les élèves autant sur la perte des valeurs et mœurs que sur la pauvreté et les bas revenus comme causes à la base de la corruption.

**« Moi, je pourrais dire que c'est la perte des mœurs et des valeurs parce que même si on est enseignant et qu'on ne reçoit pas un salaire suffisant, ce n'est pas la raison d'être corrompu par les élèves en lui donnant de l'argent ou des rapports sexuels contre des points. Il faut que le professeur se donne la valeur qui lui convient et enfin donne les points à ceux qui les méritent. » (1)**

Un autre d'ajouter :

**« Les bas revenus des professeurs ont fait naître la perte des mœurs et valeurs d'un éducateur parce que tu trouves un élève avec un professeur dans un cabaret ou une jeune fille avec un professeur qui est considéré comme son éducateur entraîné de commettre l'adultère. Vraiment, c'est honteux, ceux qui peuvent, peuvent lutter contre cette catastrophe épouvantable. » (2)**

D'autres pensent que les bas revenus sont plutôt la cause qui pousse les enseignants vers la corruption :

**« les causes de cette corruption sont que les professeurs sont mal payés. Moi je les comprends très bien parce qu'ils ne peuvent pas vivre de leur salaire seulement, alors il faut qu'ils se débrouillent. » (3)**

- 
1. Propos d'un élève, établissement public.
  2. Propos d'un élève, établissement privé.
  3. Propos d'un élève, établissement privé

Un autre dit :

**« Vous pouvez voir un professeur, père de famille, qui touche par exemple 30.000 Fbu et qu'il n'a pas d'autres projets, alors dans ce cas, s'il trouve l'occasion, il peut en profiter. » (1)**

De ces propos, nous remarquons que les points de vue sont partagés, les uns pensent que c'est la perte des mœurs et valeurs qui est la cause principale de la corruption alors que d'autres soutiennent que ce sont plutôt les bas revenus, ces derniers ne sont pas loin d'excuser cette pratique.

## **2. Les professeurs.**

Tableau n° 61 : Répartition globale des réponses.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Bas revenus	38	31.1%
Pauvreté	25	20.5%
Perte des mœurs et valeurs	59	48.4%
TOTAL	122	100%

Les professeurs pensent d'abord que c'est la perte des mœurs et valeurs qui pousse les enseignants vers la corruption (48.4%) Ils accusent ensuite les bas revenus (31.1%) et la pauvreté (20.5%)

Tableau n° 62 : Répartition des réponses selon le type d'établissement.

Etablissements	Publics	%	Privés pauvres	%	Privés riches	%
Réponses						
Bas revenus	15	31.2%	13	36.1%	10	26.3%
Pauvreté	7	14.6%	8	22.2%	10	26.3%
Perte des mœurs et valeurs	26	54.2%	15	41.7%	18	47.4%
TOTAL	48	100%	36	100%	38	100%

---

1. Propos d'un élève, établissement privé.

Nous remarquons que les professeurs des écoles publiques pensent beaucoup plus que leurs collègues du privé que la perte des mœurs et valeurs est la principale cause de la corruption, soit respectivement 54.2% pour les enseignants du public contre 47.4% du privé nanti et 41.7% du privé pauvre. De leur côté, les professeurs du privé accusent plus la pauvreté que ceux du public. Enfin, les enseignants des écoles privées pauvres avancent plus que leurs collègues du public et du privé nanti que la corruption tient aux bas revenus. Nous avons remarqué qu'il existe des différences entre les réponses des divers types d'enseignants, nous allons faire appel au test du  $X^2$  pour savoir si elles sont significatives.

Tableau n° 63.

$f_o$	$f_c$	$f_o - f_c$	$[(f_o - f_c) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_c) - 0.5]^2}{f_e}$
15	8.7	6.3	33.64	3.9
7	5.7	1.3	0.64	0.1
26	13.5	12.5	144	10.7
13	7.2	5.8	28.09	3.9
8	4.7	3.3	7.84	1.7
15	11.1	3.9	11.56	1.04
10	6.2	3.8	10.89	1.75
10	4	6	30.25	7.56
18	9.7	8.3	60.84	6.27
				$X^2 \text{ cal} = 36.92$

Le  $X^2$  calculé (36.92) est de loin supérieur au  $X^2$  lu (9.49) au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 4. Donc, les différences constatées au niveau des réponses sont significatives. Nous remarquons, à partir de ces résultats, que les enseignants accusent beaucoup plus les bas revenus et la pauvreté (52,6%) comme cause de la corruption comparativement à la perte des mœurs et des valeurs. Voyons cette fois-ci les explications que les professeurs nous ont fournies à ce sujet.

**« Etant pauvres, ayant un revenu très bas, les gens ont tendance à se procurer de l'argent mais c'est surtout la perte des mœurs et des valeurs qui cause tout cela car même si on est pauvre, il faut rester humain, il faut supporter cela sans perdre les mœurs et les valeurs car ces dernières coûtent cher ». (1)**

---

1. Propos d'un enseignant, établissement public

D'autres attachent l'attention aux bas revenus et à la pauvreté des enseignants :  
**« Quand on est à court d'argent, un élève peut proposer beaucoup d'argent et parfois le professeur, en cas de besoin urgent, est facilement tenté. » (1)**

D'autres attachent une importance à la déconsidération des enseignants dans leur carrière.

**« La carrière enseignante est beaucoup plus méprisée dans notre pays à tel point que les enseignants, malgré leur moral et leur bonne volonté d'éduquer la nation à travers les enfants (élèves), sont dans une condition qui les oblige de faire n'importe quoi qui conduit à la bassesse. »(2)**

Pour les enseignants donc, la perte des mœurs et des valeurs est la cause principale même si elle s'appuie souvent sur les bas revenus et la pauvreté.

Tableau n° 64 : Répartition des réponses selon la nationalité.

Nationalité	Burundaise	%	Etrangère	%
Réponses				
Bas revenus	24	31.2%	14	31.1%
Pauvreté	16	20.7%	9	20%
Perte des mœurs et valeurs	37	48.1%	22	48.9%
TOTAL	77	100%	45	100%

Indépendamment de leur nationalité, les enseignants se prononcent de la même façon sur les causes de la corruption. La perte des mœurs et des valeurs est la principale cause de la corruption, soit 48.9% pour les professeurs étrangers contre 48.1% pour leurs collègues burundais. Les bas revenus occupent le deuxième rang, puisqu'ils sont évoqués par 31.2% des burundais et 31.1% des étrangers. La pauvreté des enseignants occupe la dernière position avec 20.7% des enseignants de nationalité burundaise contre 20% des professeurs étrangers.

Visiblement, les différences entre les réponses des deux catégories d'enseignants sont peu élevées mais pour être sûr qu'elles sont ou non significatives, nous allons recourir au test du  $X^2$ .

1 Propos d'un enseignant, établissement public

2. Propos d'un enseignant, établissement public.

Tableau n° 65.

$f_o$	$f_e$	$f_o - f_e$	$[(f_o - f_e) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_e) - 0.5]^2}{f_e}$
24	6	-0.6	1.21	0.05
16	2	-0.2	0.49	0.03
37	2	-1.2	2.89	0.08
14	13.4	0.6	0.01	0.001
9	8.8	0.2	0.49	0.06
22	8	1.2	0.49	0.023
				$X^2 \text{ cal} = 0.244$

Nous lisons dans la table, au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 2, que le  $X^2$  est égal à 5.99 tandis que le  $X^2$  calculé est de 0.244. Nous voyons que le  $X^2$  calculé est inférieur au  $X^2$  lu, ceci nous amène à conclure qu'il n'y a pas de différences remarquables dans les réponses de nos sujets. La variable nationalité n'a donc pas influencé les réponses des enseignants.

## 2 Place du professeur et de l'élève dans la corruption.

**Question 8 : - Si un élève vous proposait de vous corrompre pour avancer de classe, accepteriez-vous ?**

**-Si un enseignant vous proposait de le corrompre pour avancer de classe, accepteriez-vous ?**

**Oui  Non  Expliquez.**

### 1. Les élèves.

Tableau n° 66 : Répartition globale des réponses.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Oui	40	28%
Non	103	72%
TOTAL	143	100%

Dans leur grande majorité, les élèves refuseraient de recourir à la corruption pour avoir des points (72%).

Il existe tout de même un pourcentage non négligeable (28%) d'élèves qui s'y plieraient en cas de nécessité. Voyons maintenant si la variable d'établissement joue sur les réponses de nos enquêtés.

Tableau n° 67 : Répartition des réponses selon le type d'établissement.

Etablissements Réponses	Publics		Privés Pauvres		Privés riches	
		%		%		%
Oui	28	31.8%	8	29.6%	4	14.3%
Non	60	68.2%	19	70.4%	24	85.7%
TOTAL	88	100%	27	100%	28	100%

Les élèves des écoles privées nanties sont plus nombreux à refuser la corruption (85.7%) comparativement à ceux des écoles privées pauvres (70.4%) et publiques (68.2%). Inversement, les élèves des écoles publiques (31.8%) et ceux des écoles privées pauvres (29.6%) affirment plus que ceux des écoles privées riches (14.3%) qu'ils pourraient s'adonner à la corruption, le cas échéant.

Visiblement, les élèves semblent peu soutenir la corruption qui constitue une honte pour le système. Dans leurs explications, les élèves insistent sur le fait qu'avancer de classe par le biais de la corruption représente un danger pour l'enseigné qui pourrait se retrouver à la fin des humanités avec un niveau de formation médiocre.

**« Pour ne pas affaiblir ma mémoire, je dois refuser car ce n'est pas monter de classe qui est le signe d'intelligence ou obtenir un diplôme, non. Je peux monter de classe ou avoir ce diplôme sans toutefois savoir le défendre. Si je rencontre des problèmes dans la vie, le professeur ne sera pas là pour m'aider. C'est pourquoi il faut étudier pour épanouir mon intelligence et préparer ma vie qui sera privée. » (1)**

Un autre élève aborde les choses dans le même sens :

**« Nous sommes venus pour étudier et apprendre certaines notions. Alors si on est faible (en maths ou en français par exemple), inutile d'avancer sans comprendre car vous trouverez tête vide et ça vous causera des ennuis. » (2)**

---

1. Propos d'un élève de sexe féminin, établissement privé pauvre

## 2. Propos d'un élève, établissement privé riche

Cette jeune fille avance en outre un autre argument qui fustige la délinquance sexuelle :

**« Alors ça jamais ! plutôt échouer que de me donner au professeur. C'est aussi une question d'honneur. Je ne veux pas réussir par cette voie, le mieux est que je réussisse si je le mérite, si ça ne va pas, que je reprenne l'année. » (1)**

De ces propos, nous retiendrons que tout n'est pas perdu chez les jeunes puisque peu d'entre eux s'adonnent ou seraient prêts à s'adonner à la corruption pour avoir des points. Cependant, la peur d'échouer, le souci de terminer les études le plus tôt possible pousseraient certains élèves à recourir à la corruption. Voici quelques unes de leurs explications :

**« Oui, car doubler une classe, c'est une chose vraiment qui n'est pas résistible par tout le monde. A mon avis, je pourrais même pleurer. » (2)**

Un autre élève justifie la possibilité de la corruption dans le même sens :

**« Car le temps perdu ne revient jamais. En ces temps-ci, vous ratez une classe, vous perdez les chances . »(3)**

Quoiqu'il en soit, cela dépendra de l'enseignant puisque s'il n'accepte pas ou provoque la corruption, les élèves ne s'y livreront pas. Nous avons remarqué qu'il existait des différences entre les réponses des élèves, selon le type d'établissement fréquenté. Nous allons vérifier à l'aide du  $X^2$  si elles sont significatives.

- 
1. Propos d'une élève, établissement privé riche.
  2. Propos d'un élève, établissement privé pauvre
  3. Propos d'un élève, établissement public.

Tableau n° 68.

$f_o$	$f_c$	$f_o - f_c$	$[(f_o - f_c) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_c) - 0.5]^2}{f_c}$
28	24.6	3.4	8.41	0.34
60	63.4	-3.4	15.21	0.24
8	7.6	0.4	0.01	0.001
19	19.4	-0.4	0.81	0.04
4	7.8	-3.8	18.49	2.4
24	20.2	3.8	10.89	0.54
				$X^2 \text{ cal} = 3.56$

Le  $X^2$  calculé (3.56) est inférieur au  $X^2$  lu (5.99) au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 2. Ceci veut dire que les différences observées ne sont pas significatives c'est à dire que la variable n'a pas influencé les réponses des écoles.

## 2. Les professeurs.

Tableau n°69 : Répartition globale des réponses.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Oui	7	9.9%
Non	64	90.1%
TOTAL	71	100%

La quasi-totalité des enseignants soutiennent qu'ils n'admettraient pas d'être corrompus par leurs élèves alors qu'une petite minorité (9.9%) affirme l'inverse. Nous allons ensuite voir si les variables jouent en commençant par la variable type d'établissement.

Tableau n° 70 : Répartition des réponses selon le type d'établissement.

Réponses \ Etablissements	Publics		Privés pauvres		Privés riches	
		%		%		%
Oui	3	10.7%	4	17.4%	0	0%
Non	25	89.3%	19	82.6%	20	100%
TOTAL	28	100%	23	100%	20	100%

Dans leur totalité, les enseignants des écoles privées riches affirment qu'ils n'accepteraient pas d'être corrompus par les élèves (100%).

Les autres professeurs sont moins nombreux à soutenir ce point de vue puisque nous avons successivement 89.3% pour les enseignants du public et 82.6% pour ceux des établissements privés pauvres. Inversement, nous remarquons que les professeurs des écoles privées pauvres (17.4%) seraient plus prêts à se faire corrompre que ceux du public (10.7%) et du privé riche (0%).

Voici quelques explications qui ont été fournies à ce sujet :

**« Oui, car si vous n'acceptez pas, il ira voir les autres et qui sait que ceux-ci peuvent accepter ou refuser. » (1)**

Un autre enseignant revient sur les problèmes matériels :

**« Oui, ça dépend : il y a plusieurs formes de corruption.**

**Un parent d'élève peut te proposer de délibérer son enfant et qu'en échange il peut t'offrir un terrain.. alors qu'avec ton propre salaire tu n'arriveras jamais à t'en payer. La conscience professionnelle me dit non mais la réalité de la vie peut me pousser vers l'antivaleur. » (2)**

De ces propos, nous retiendrons que, pour certains, la pauvreté peut justifier l'injustifiable. Quoiqu'il en soit, octroyer indûment des points contre de l'argent, contre de la bière ou contre un terrain reste inadmissible, puisque cela a des retombées sur le bagage intellectuel des élèves et sur la qualité de l'enseignement. D'autres enseignants considèrent par contre la corruption comme une antivaleur, un manquement à la déontologie professionnelle et un mauvais service rendu autant à l'élève qu'à la société.

**« Non, il ne faut jamais donner une noix épluchée à un enfant dit-on. Faire avancer un élève de classe s'il ne le mérite pas serait une erreur, car un jour il se verra à la fin de ses études avec rien comme bagage intellectuel et en quoi sera-t-il utile à la société. ? (3)**

---

1. Propos d'un enseignant, établissement public.

2. Propos d'un enseignant, établissement privé pauvre

3. Propos d'un enseignant, établissement public.

---

Un autre ajoute :

**« C'est un manquement grave à la déontologie professionnelle et un abaissement social sans limites. » (1)**

La corruption est donc bel et bien un manquement à la déontologie. Avec elle, l'éducation n'a plus de sens tandis que l'amour qui doit guider l'éducateur fait place à un esprit mercantile, alors que comme le dit J.R SCHIMID,

**« Une éducation sans amour est comme un jardin sans soleil : rien n'y peut croître de beau et d'utile. Seulement, « l'amour pédagogique » est un amour d'un genre particulier. C'est peut-être l'amour le plus désintéressé qu'il y ait (...). Il doit savoir renoncer avec sérénité dès qu'il voit pousser la semence qu'il a jetée. » (2)**

Nous allons maintenant vérifier si les différences observées au niveau des réponses sont significatives à l'aide du  $X^2$

Tableau n° 71

$f_o$	$f_e$	$(f_o - f_e)$	$[(f_o - f_e) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_e) - 0.5]^2}{f_e}$
3	2.8	0.2	0.09	0.03
25	25.2	-0.2	0.49	0.02
4	2.3	1.7	1.44	0.63
19	20.7	-1.7	4.84	0.23
0	2	-2	6.25	3.13
20	18	2	2.25	0.13
				$X^2 \text{ cal} = 4.17$

Le  $X^2$  lu au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 2 est égal à 5.99 et il est supérieur au  $X^2$  calculé (4.17) ce qui signifie que les différences observées ne sont pas significatives. La majorité de nos enquêtés refusent la corruption à cause de sa mauvaise réputation et ses néfastes conséquences.

2. Propos d'un enseignant, établissement public.

3. SCHIMID, (J.R) : op.cit.p.20

Tableau n° 72 : Répartition des réponses selon la nationalité.

Nationalité \ Réponses	Burundaise	%	Etrangère	%
Oui	3	6.5%	4	16%
Non	43	93.5%	21	84%
TOTAL	46	100%	25	100%

Les enseignants nationaux sont beaucoup plus nombreux (93.5%) que leurs collègues étrangers (84%) à soutenir qu'ils ne céderaient pas à la corruption proposée par leurs élèves.

Inversement, les enseignants étrangers sont beaucoup plus prêts à accepter la corruption (16%) que leurs collègues burundais (6.5%) Les enseignants étrangers seraient donc visiblement plus penchés vers la corruption que les nationaux. Les premiers sont plutôt extravertis, cachent peu leurs attitudes contrairement aux burundais. Nous allons voir si les différences observées sont significatives à l'aide du  $X^2$ .

Tableau n° 73

$f_o$	$f_e$	$f_o - f_e$	$[(f_o - f_e) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_e) - 0.5]^2}{f_e}$
3	4.5	-1.5	4	0.9
43	41.5	1.5	1	0.02
4	2.5	1.5	1	0.4
21	22.5	-1.5	4	0.18
				$X^2 \text{ cal} = 1.50$

Le  $X^2$  calculé est de 1.50 et le  $X^2$  lu dans la table, au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 1 est égal à 3.84

Le  $X^2$  calculé étant inférieur au  $X^2$  lu, nous concluons que les différences constatées ne sont pas significatives.

Les enseignants n'ont pas répondu en fonction de la variable à l'étude, mais en tant qu'éducateurs.

### 3. La mauvaise note comme source de la corruption.

**Question n° 9 : L'octroi d'une mauvaise note peut-elle être à la source de la Corruption ?**

**Oui**  **Non**

**Expliquez votre réponse.**

#### 1. Les élèves.

Tableau n° 74 : Répartition globale des réponses.

Réponses	Fréquences	Pourcentages.
Oui	116	81.1%
Non	27	18.9%
<b>TOTAL</b>	<b>143</b>	<b>100%</b>

La majorité des élèves pensent que l'octroi d'une mauvaise note par l'enseignant peut être à la source de la corruption (81.1%). Inversement, 18.9% des élèves soutiennent que l'octroi d'une mauvaise note n'est pas forcément à la base de la corruption. Nous allons cette fois-ci chercher à savoir si la variable type d'établissement joue sur les réponses des élèves.

Tableau n° 75 : Répartition des réponses selon le type d'établissement.

Etablissements Réponses	Publics		Privés pauvres		Privés riches	
		%		%		%
Oui	74	84%	20	74%	22	78.6%
Non	14	16%	7	26%	6	21.4%
<b>TOTAL</b>	<b>88</b>	<b>100%</b>	<b>27</b>	<b>100%</b>	<b>28</b>	<b>100%</b>

Dans leur grande majorité, les élèves reconnaissent que les enseignants peuvent octroyer de mauvaises notes aux élèves pour les pousser à la corruption. Cependant, les élèves du public sont plus nombreux (84%) que ceux du privé à l'affirmer puisque nous avons successivement 78.6% pour les élèves du privé riche et 74% du privé pauvre.

A l'inverse, les élèves des établissements privés pauvres et riches (26% et 21.4%) sont plus nombreux que ceux des écoles publiques (16%) à soutenir que l'octroi d'une mauvaise note n'amène pas forcément l'élève à la corruption.

Des différences existent donc entre les réponses des uns et des autres mais nous allons chercher à savoir si elles sont significatives en recourant au test du  $X^2$ .

Tableau n° 76.

$f_o$	$f_e$	$(f_o - f_e)$	$[(f_o - f_e) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_e) - 0.5]^2}{f_e}$
74	71.4	2.6	4.41	0.06
14	16.6	-2.6	9.61	0.57
20	22	-2	6.25	0.28
7	5.1	1.9	1.96	0.38
22	22.7	-0.7	1.44	0.06
6	5.3	0.7	0.04	0.007
				$X^2 \text{ cal} = 1.36$

Le  $X^2$  calculé (1.36) est inférieur au  $X^2$  lu (5.99) au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 2. Cela signifie que les différences observées ne sont pas significatives, elles sont dues au hasard de l'échantillonnage. Ainsi, certains enseignants dépravés octroient volontairement des mauvaises notes aux élèves pour les amener à la corruption. C'est une honte pour un enseignant, pour un éducateur.

La conséquence de tout cela c'est que certains élèves semblent s'accorder avec cet état de fait en trouvant normale la corruption, en s'adonnant à des actes malhonnêtes pour ne pas tomber dans une situation d'échec scolaire.

C'est ce qui ressort des propos des enquêtés :

**« Oui, parce que ces jours-ci, ce n'est que le vol et la malhonnêteté qui jouent. Si tu joues l'honnête-homme, tu risquerais de perdre ta vie. » (1)**

Certains autres enquêtés paraissent s'indigner :

**« Comment peut-on payer de l'argent ou autre chose pour un cours qu'on a réussi ? » (2)**

Le malheur de tout cela, c'est que la peur d'échouer conduit certains élèves vers la corruption. En fait, avertis qu'ils n'avanceront de classe que grâce à la corruption, certains élèves adopteront la loi du moindre effort.

---

1. Propos d'un élève établissement privé pauvre .

2.. Propos d'un élève, établissement public.

Nous connaissons les problèmes liés à la subjectivité dans l'évaluation c à d entre autres, les désaccords entre correcteurs, l'infidélité du même correcteur qui, avec le temps, n'accorde pas la même note à une copie, la stéréotypie qui signifie une immuabilité dans le jugement d'un élève en fonction de ses résultats antérieurs, l'effet de halo (affectivité), l'effet d'ordre de correction etc, (1). S'il faut encore y ajouter « **l'effet corruption** », cela ne va pas sans compliquer encore plus l'évaluation.

## 2. Les professeurs.

Tableau n° 77 : Répartition globale des réponses.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Oui	57	80.3%
Non	14	19.7%
TOTAL	71	100%

Les enseignants affirment également dans leur grande majorité (80.3%) que l'octroi d'une mauvaise note par certains enseignants peut être à la source de la corruption, tandis qu'un petit nombre de professeurs partagent le point de vue inverse (19.7%).

Tableau n° 78 : Répartition des réponses selon le type d'établissement.

Réponses \ Etablissements	Publics		Privés pauvres		Privés riches	
		%		%		%
Oui	19	68%	20	87%	18	90%
Non	9	32%	3	13%	2	10%
TOTAL	28	100%	23	100%	20	100%

Les enseignants des écoles privées riches reconnaissent plus que ceux des écoles publiques que l'octroi d'une mauvaise note peut amener les élèves vers la corruption. En effet, nous avons successivement 90% pour les professeurs des écoles privées riches, 87% pour ceux des établissements privés pauvres et 68% pour les enseignants du public.

Inversement, les enseignants des écoles publiques sont plus nombreux (32%) que ceux des écoles privées (13% pour le privé pauvre et 10% pour le privé riche) à soutenir que la mauvaise note n'amène pas forcément l'élève à s'adonner à la corruption.

Pour ces enseignants, l'élève n'a que la note qu'il mérite, la mauvaise note se justifiant par la non-assimilation de la matière par l'apprenant :

**« Non, l'élève obtient une mauvaise note parce qu'il a mal assimilé sa leçon.. »(1)**

Ou encore,

**« non, car le professeur ne peut pas faire autrement si l'élève a échoué et il n'y a aucun professeur qui le fait sciemment. » (2)**

Ceci est en grande partie vrai puisqu'il faut reconnaître qu'il existe des élèves faibles, incapables d'assimiler correctement les cours. La mauvaise note ne signifierait donc pas forcément qu'elle est octroyée par l'enseignant pour appeler la corruption. Cependant, nous avons remarqué que d'autres professeurs soutiennent le contraire, à savoir que la mauvaise note pousse vers la corruption :

**« Oui, pour stimuler les élèves à y penser (à la corruption) » (3)**  
dit un enseignant. **« Oui pour piéger l'élève »,** ajoute un autre enseignant (4)

Cela risque donc d'être vrai pour ces enseignants corrompus qui ont pris cette sale habitude.

Nous allons à l'aide du  $X^2$ , vérifier si les différences constatées sont significatives

Tableau n° 79

$f_o$	$f_e$	$(f_o - f_e)$	$[(f_o - f_e) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_e) - 0.5]^2}{f_e}$
19	22.5	-3.5	16	0.71
9	5.5	3.5	9	1.64
20	18.5	1.5	1	0.05
3	4.5	-1.5	4	0.89
18	16	2	2.25	0.14
2	4	-2	6.25	1.56
				$X^2 \text{ cal} = 4.99$

- 
1. Propos d'un enseignant, établissement public.
  2. Propos d'un enseignant, établissement privé.
  3. Propos d'un enseignant, établissement privé.
  4. Propos d'un enseignant, établissement public

Le  $X^2$  calculé est égal 4.99, il reste inférieur au  $X^2$  lu (5.99) au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 2. Nous en déduisons que les différences observées ne sont pas significatives, elles sont dues au hasard de l'échantillonnage. Les échecs ne sont donc pas dus à la seule incompetence de l'apprenant puisque la recherche de la corruption peut être en jeu, ce qui est fortement regrettable.

**Tableau n° 80 : Répartition des réponses selon la nationalité.**

Nationalité	Burundaise	%	Etrangère	%
Réponses				
Oui	35	76.1%	22	88%
Non	11	23.9%	3	12%
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

Les enseignants étrangers sont plus nombreux que les nationaux à soutenir que la mauvaise note attribuée à l'apprenant peut pousser ce dernier à recourir à la corruption, soit successivement 88% et 76.1%. Par contre, les professeurs burundais sont plus nombreux que les étrangers à soutenir le point de vue opposé, soit 23.9% contre 12%.

Nous allons vérifier si ces différences sont significatives à l'aide du  $X^2$ .

Tableau 81.

$f_o$	$f_e$	$f_o - f_e$	$[(f_o - f_e) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_e) - 0.5]^2}{f_e}$
35	37	-2	6.25	0.17
11	9.1	1.9	1.96	0.22
22	20.1	1.9	1.96	0.09
3	5	-2	6.25	1.25
				$X^2 \text{ cal} = 1.73$

Le  $X^2$  calculé (1.73) est inférieur au  $X^2$  lu (3.84) au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 1. Ce qui veut dire que les différences constatées ne sont pas significatives, elles sont dues au hasard.

Donc, indépendamment de leur nationalité, les enseignants reconnaissent majoritairement que certains de leurs collègues octroient volontairement une mauvaise note aux élèves en vue de les amener vers la corruption.

Malheureusement, certains élèves qui auraient pu normalement réussir peuvent être victimes de cette pratique. Par contre, d'autres élèves aux performances médiocres pourront indûment avancer de classe grâce à la corruption. Dans tous les cas, la qualité de l'enseignement et donc du produit, en prend un coup. C'est ce qu'avait déjà constaté BALLIONS quand il fustigeait les mauvais services rendus par l'argent à l'école :

**« Tel élève dont les résultats en seconde, par exemple, seront faibles en physique, et qui ne sera pas admis à faire la première, pourra, en s'adressant à un établissement privé, continuer ses études dans la voie choisie. » (1)**

Avec l'argent à l'école, avec la corruption des professeurs, on risque, d'avoir des diplômés dont le niveau risque d'être fort douteux. En définitive, selon nos enquêtés, les enseignants corrompus octroient exprès de mauvaises notes aux élèves en vue d'accroître la clientèle des corrupteurs. Nous ne voulons pas dire que toutes les mauvaises notes signifient que les enseignants recherchent par ce biais la corruption. Cependant, l'existence de ces professeurs dépravés pose un sérieux problème au système éducatif, particulièrement quant à la qualité du produit.

De tout ce qui précède, nous voyons que bon nombre d'enseignants ne remplissent plus correctement leur rôle d'éducateurs puisqu'ils se laissent drainer par les circonstances du moment.

L'enseignant corrompu ne joue plus correctement son rôle, ne s'acquitte plus de ses devoirs alors que nous savons que le bon enseignant se doit d'être exemplaire, en paroles et en actes, puisque les enfants l'observent, le jugent. En fait, l'enseignant, le bon enseignant, par la richesse de sa personnalité, son calme, son assurance, sa pondération, ses qualités morales, doit constituer un modèle pour ses élèves comme cela ressort des propos de J.DELL :

**« L'enfant veut voir dans son instituteur un guide détenteur de l'autorité plutôt qu'un compagnon : cette attitude correspond chez lui à un besoin. C'est pourquoi toute familiarité doit être exclue des rapports maîtres-enfants (ce qui n'empêche pas la gentillesse, la gaieté, la courtoisie.) » (2)**

---

1. BALLIONS, ( R ) : L'argent et l'école, Paris, Pernoud stock, 1977, P.67

2.DELL (J), Méthodologie générale de l'enseignement primaire, éd. Plantyn S.A. Deurne-Anvers 1976.P.225

TORAILLE et al. abondent aussi dans le même sens :

**« Dans les relations entre les élèves et leur maître s'affirme la valeur morale de celui-ci. Délicatesse et tact s'imposent dans l'appréciation de l'action et du travail de chacun, dans l'action morale elle-même. La sensibilité du maître doit demeurer toujours en éveil. Il n'a pas le droit de blesser. Il lui faut aider et parfois guérir, son action est une action positive bien plus que corrective. » (1).**

Ainsi, sous tous ces aspects, l'éveil du sens moral et de l'esprit civique chez l'élève ne peut avoir lieu si le maître ne prêche pas par l'exemple, en la matière.

#### **4. Le rôle des parents dans la corruption.**

**Question n° 10 : Pensez-vous que les parents ont un rôle à jouer dans cette corruption ?**

Oui  Non  Expliquez.

##### **1. Les élèves.**

Tableau n° 82 : Répartition globale des réponses.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Oui	101	70.6%
Non	42	29.4%
<b>TOTAL</b>	<b>143</b>	<b>100%</b>

Nous lisons dans le tableau que la majorité de nos sujets (70.6%) admettent que les parents sont impliqués dans la corruption des enseignants et ce pour que l'enfant avance de classe, même quand il a lamentablement échoué. Cependant, d'autres élèves (29.4%) soutiennent que les parents n'y sont pour rien dans la corruption. Voyons si les variables jouent, en commençant par la variable type d'établissement.

Tableau n° 82 : Répartition des réponses selon le type d'établissement.

Réponses \ Etablissements	Publics	%	Privés pauvres	%	Privés riches	%
	Oui	66	75%	14	51.8%	21
Non	22	25%	13	48.2%	7	25%
<b>TOTAL</b>	<b>88</b>	<b>100%</b>	<b>27</b>	<b>100%</b>	<b>28</b>	<b>100%</b>

Les élèves des écoles publiques et privées riches impliquent, plus que ceux des écoles privées pauvres, les parents dans la corruption des enseignants, soit successivement 75% pour les deux premières catégories d'écoles et 51.8% pour la dernière catégorie.

Pour les enquêtés qui soutiennent le point de vue contraire, les chiffres ne font que s'inverser puisque cette fois-ci ce sont les élèves des écoles privées pauvres qui prédominent. Voici comment les uns et les autres justifient leurs points de vue.

**« Non, parce qu'il y a des élèves qui s'arrangent pour trouver cet argent ou pour s'offrir aux professeurs sans jamais informer leurs parents de la situation. » (1)**

Un autre d'ajouter :

**« Si c'est un parent qui est responsable de la bonne éducation de ses enfants, il ne peut pas le soutenir pour gagner des points aussi malhonnêtement . » (2)**

Il s'agit ici des justifications qui rentrent dans la norme puisque les parents gagneraient à ne pas pousser leurs enfants vers la délinquance, puisqu'il s'agit bel et bien de cela.

On pourrait à la limite comprendre qu'un parent qui en a les moyens dépense de l'argent pour offrir des cours de rattrapage et non pour simplement acheter des points.

Comme la nature humaine est diversifiée, il existe des parents, j'en connais moi-même, qui corrompent les enseignants en offrant de la bière ou de l'argent quand ils ne donnent pas l'argent à l'enfant pour qu'il le remette à l'enseignant afin que l'élève réussisse un cours ou obtienne frauduleusement un diplôme

**« Les parents ont un rôle à jouer dans cette corruption parce que ce sont eux qui donnent l'argent au professeur en lui disant de voir s'il ne pourrait pas faire quelque chose pour l'enfant, pour qu'il puisse réussir. » (3)**

Un autre élève ajoute :

**« Oui, parce que l'argent donné aux enseignants provient des parents. » (4)**

- 
1. Propos d'un élève, établissement privé
  2. Propos d'un élève, établissement public
  3. Propos d'un élève, établissement privé
  4. Propos d'une élève, établissement public.

Il reste visible que les parents sont impliqués dans la corruption des enseignants. Sinon, où les enfants trouveraient-ils cet argent ? Quoiqu'il en soit, il s'agit d'un mauvais service rendu aux enfants et à l'institution scolaire.

Nous allons à l'aide du  $X^2$  vérifier si les différences observées sont significatives ou pas.

**Tableau n° 84 .**

$f_o$	$f_e$	$f_o - f_e$	$[(f_o - f_e) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_e) - 0.5]^2}{f_e}$
66	62.2	3.8	10.89	0.17
22	25.8	-3.8	18.49	0.72
14	19.1	-5.1	31.36	1.64
13	8	5	20.25	2.5
21	19.8	1.2	0.49	0.02
7	8.2	-1.2	2.89	0.35
				$X^2 \text{ cal} = 5.20$

Le  $X^2$  calculé est égal à 5.20, il est inférieur au  $X^2$  lu au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 2, soit 5.99. Cela veut dire que les différences observées ne sont pas significatives, elles sont dues au hasard.

Les élèves reconnaissent donc généralement la part des parents dans la corruption des professeurs.

En participant à la corruption, les parents offrent une image dégradée à leurs enfants, leur servent de mauvais exemples.

## **2. Les professeurs.**

**Tableau n° 85. Répartition des réponses globalement.**

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Oui	54	76%
Non	17	24%
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	<b>100%</b>

Majoritairement (76%), les professeurs reconnaissent que les parents ont une part importante dans la corruption des enseignants et ce contrairement à une autre partie (24%) qui soutient que les parents n'y sont pas impliqués.

Tableau n° 86 : Répartition des réponses selon le type d'établissement.

Réponses \ Etablissements	Publics		Privés pauvres		Privés riches	
	Publics	%	Privés pauvres	%	Privés riches	%
Oui	21	75%	19	82.6%	14	70%
Non	7	25%	4	17.4%	6	30%
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>100%</b>	<b>23</b>	<b>100%</b>	<b>20</b>	<b>100%</b>

Nous remarquons que les enseignants des écoles privées pauvres sont plus nombreux à impliquer les parents d'élèves dans la corruption (soit 82.6%) que leurs collègues des écoles publiques et privées riches, soit respectivement 75% et 70%. Inversement, les professeurs des établissements privés riches sont plus nombreux à soutenir que leurs collègues des écoles publiques (25%) et privées pauvres (17.4%) que les parents ne sont pas impliqués dans la corruption des enseignants.

Comme justification, ceux-ci expliquent que cela reste une affaire entre deux personnes c à d l'élève et l'enseignant et que ça serait une honte pour un parent d'y participer. C'est ce qui ressort des propos suivants :

**« Les parents ne jouent aucun rôle dans cette corruption. Je pense qu'un parent conscient de son devoir d'éducateur ne pourrait pas laisser son enfant tomber dans un gouffre à sa vue. Ce serait très regrettable s'il existe des parents qui encouragent leurs enfants à la pratique d'un tel système pour pouvoir avancer de classe. » (1)**

Malheureusement, cette vertu ne semble pas concerner tous les parents, selon nos enquêtés. En effet, les chiffres nous montrent que la grande majorité des enseignants soutiennent que les parents ont leur part dans la corruption des enseignants.

Un enseignant s'explique :

**« Oui, parce que cet argent doit provenir de quelque part en tout cas des parents qui sont devenus complices et qui cherchent à faciliter leurs enfants même la montée de classe par l'argent. » (2)**

- 
1. Propos d'une enseignante, établissement public.
  2. Propos d'un enseignant, établissement privé

Un autre ajoute ceci :

**« Ce sont les parents ou les proches parents qui donnent cet argent à leurs enfants pour acheter des points. Ce système a pris son ampleur avec la crise de 1993 où chacun disait qu'il faut laisser l'élève avancer parce qu'il n'est pas sûr du lendemain. »(1)**

Nous pensons que les enseignants connaissent des cas et c'est pourquoi ils l'affirment dans leur grande majorité. Et d'ailleurs, en règle générale, pour trouver l'argent nécessaire à la corruption, les enfants ne peuvent s'adresser qu'à leurs parents, en faisant ainsi des complices.

Nous allons vérifier si les différences observées sont significatives.

Tableau n° 87 .

$f_o$	$f_e$	$f_o - f_e$	$[(f_o - f_e) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_e) - 0.5]^2}{f_e}$
21	21.3	-0.3	0.64	0.03
7	6.7	0.3	0.04	0.006
19	17.5	1.5	1	0.06
4	5.5	-1.5	4	0.73
14	15.2	-1.2	2.89	0.19
6	4.8	1.2	0.49	0.10
				$X^2 \text{ cal} = 1.12$

Le  $X^2$  calculé est égal à 1.12, le  $X^2$  lu au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 2 est égal à 5.99. Le  $X^2$  calculé est inférieur au  $X^2$  lu, c à d que les différences observées ne sont pas significatives, elles sont dues au hasard de l'échantillonnage.

Tableau n° 88 : Répartition des réponses selon la nationalité.

Nationalité \ Réponses	Burundaise		Etrangère	
		%		%
Oui	34	74%	20	80%
Non	12	26%	5	20%
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

1. Propos d'un enseignant, établissement public.

Les enseignants étrangers sont un peu plus nombreux que les professeurs burundais à affirmer que les parents d'élèves ont un rôle à jouer dans la corruption (soit 80% contre 74%). Inversement, les enseignants burundais sont plus nombreux (26%) que les étrangers (20%) à ne pas reconnaître la participation des parents dans la corruption. Nous allons maintenant voir si ces différences sont significatives à l'aide du  $X^2$ .

Tableau n° 89.

$f_o$	$f_e$	$f_o - f_e$	$[(f_o - f_e) - 0.5]^2$	$\frac{[(f_o - f_e) - 0.5]^2}{f_e}$
34	35	-1	2.25	0.06
12	11	1	0.25	0.02
20	19	1	0.25	0.01
5	6	-1	2.25	0.38
				$X^2 \text{ cal} = 0.47$

Le  $X^2$  calculé est de 0.47 tandis que le  $X^2$  lu au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 1 est égal à 3.84.

Le  $X^2$  lu est supérieur au  $X^2$  calculé c à d que les différences constatées ne sont pas significatives. Elles sont dues au hasard de l'échantillonnage. Concrètement, les enseignants, indépendamment de leur nationalité, reconnaissent, dans leur grande majorité, la participation des parents dans la corruption des enseignants. Ce système aura pour conséquence plus tard que le pays sera constitué par des fraudeurs qui risquent d'en faire autant pour leurs propres enfants, une fois adultes ; ce qui est un drame pour la nation.

Les élèves et les enseignants partagent donc les points de vue sur la place des parents dans la corruption des enseignants. Dans ces conditions, les parents et les enseignants remplissent mal leur rôle d'éducateurs en montrant le mauvais exemple à la jeunesse, génération montante, adultes de demain. De plus, l'enseignement et son évaluation n'ont plus de sens puisque c'est l'argent qui sert à « mesurer » les performances scolaires, à faire avancer de classe ou à avoir un diplôme.

Avec la corruption, les parents comme les élèves semblent peu s'intéresser au bagage intellectuel acquis à l'école. C'est une maladie contagieuse qui se transmet des parents aux enfants. C'est ainsi que les enseignants dans leurs explications nous ont révélé que certains parents prennent l'initiative de leur donner tantôt de l'argent tantôt de la bière contre des points.

Les élèves quant à eux demandent de l'argent à leurs parents pour corrompre les enseignants ou pour acheter les tests, concours et examens.

### **Conclusion sur le Thème 3.**

Le thème 3 est constitué par les questions 7,8,9 et 10.

Après l'explication des réponses à ces questions, nous avons pu nous rendre compte des principales causes de la corruption. La cause la plus importante est la perte des mœurs et des valeurs. Il est indiscutable que, parmi les enseignants et les élèves, il y en a qui marchent totalement en dehors des normes sociales et qui se livrent à des actes rabaissants.

Ainsi, la perte des mœurs des enseignants justifie l'existence de la corruption. Quand les enseignants et les élèves dépravés se rencontrent, ce sont des dégâts qui sont commis, comme semblent le suggérer les propos de GOBLE et James F. PORTER :

**« La rencontre n'est pas toujours facile ni toujours naturelle et ses résultats ne sont pas toujours ceux que l'on attendait. Lorsque deux personnes se rencontrent face à face, elles ne sont pas venues du néant dans une nudité culturelle et spirituelle totale. Chacune est le produit d'une longue évolution. Chacune est conditionnée par ce qu'elle a appris et vécu dans le passé, par sa sensibilité propre et par son adaptation culturelle. » (1)**

L'enseignant et l'enseigné s'influencent mutuellement, qu'ils le veuillent ou non, dans le bon comme dans le mauvais. S'agissant des stratégies adoptées par les enseignants pour appeler la corruption, ceux-ci octroient de mauvaises notes à dessein, pour obliger les élèves à recourir à « **l'autodélibération** ». Enfin, nous avons vu que les parents eux-mêmes participent dans l'achat des points, des questions d'examens, de concours ou de tests pour leurs enfants.

Autant, les élèves, les enseignants-éducateurs que les parents semblent impliqués dans la corruption. L'éducation n'a donc plus de sens. Il y a lieu de s'inquiéter sur la qualité du produit d'un pareil système éducatif.

---

1. GOBLE, (N.M) et PORTER, (J.F) : L'évolution du rôle du maître,  
Unesco, 1977, P.98

## **CHAP.VII : LA CORRUPTION, SES CONSEQUENCES ET SES REMEDES.**

### **Question n° 11.**

**Comment appréciez-vous cette pratique :**

- Pour les enseignants, vos éducateurs qui s'adonnent à la corruption ?
- Pour les enseignants, vos collègues qui s'y adonnent ?
- Pour les élèves qui s'y adonnent
- Pour l'avenir de tout le système éducatif.

### **1. Appréciation des enseignants et des enseignés impliqués dans la corruption.**

**N.B.** Le mode d'analyse et d'interprétation des réponses aux deux dernières questions n'est pas de même type que celui des précédentes. Nous allons analyser et interpréter conjointement les explications que donnent nos enquêtés sans devoir les classer selon le type de répondant Parce que les enquêtés donnent personnellement leurs points de vue à propos de cette pratique et même proposent des remèdes. C'est pourquoi nous avons jugé bon de les analyser ainsi.

D'abord, la corruption dans les écoles est un mauvais héritage qu'on transmet à la génération future. En fait, les enseignants et les parents doivent donner une bonne éducation aux enfants dès leur jeune âge pour leur permettre d'être des hommes complets sur tous les points de vue, physique, intellectuel et moral.

Malheureusement, nous remarquons un relâchement au niveau des principes de base de l'éducation. Ainsi voit-on des adultes qui courent derrière des mineurs. Souvenez-vous de la police des mineurs qui a disparu parce que combattue par ces mêmes adultes, regardez autour de nous nos pères, nos frères ou nos amis gendarmes combien ils sont corrompus sur les routes. Regardez dans les bureaux où aucun service n'est rendu que contre une somme d'argent, souvenez-vous des différents discours tournés vers les magistrats, vers les agents de la douane, de la police etc. Et maintenant, voilà que la corruption attaque le secteur de l'enseignement impliquant autant les enseignants, les parents que les élèves.

Dans leur manière de répondre à la question, nous avons remarqué que les enquêtés réservent une attitude négative à l'égard de leurs camarades ou collègues qui pratiquent la corruption. D'abord à l'endroit des enseignants, les professeurs comme les élèves s'indignent de les voir dans la corruption. En s'y livrant, ils perdent leur statut et ne remplissent plus leur statut-rôle.

**« Vraiment, c'est très honteux. Un éducateur qui ose le faire, donner un mauvais exemple à ses élèves alors qu'il est considéré comme éducateur. Déjà, il n'a plus cet honneur d'être éducateur. » (1)**

Un autre élève ajoute :

**« Je vois que ce sont des éducateurs acculturés, qui véhiculent le virus de rendre les élèves faibles, en les habituant à la corruption » (2).**

La corruption est une sale pratique qui intoxique la jeunesse, sert de mauvais exemple pour l'élève tout en déshonorant l'enseignant.

**« C'est la première des mauvaises pratiques existant dans l'enseignement. Le professeur perd de valeur, il est directement déshonoré. » (3)**

D'une manière générale les élèves détestent les enseignants corrompus qui se détournent de leur devoir d'éducateurs, qui ne servent plus de modèles.

Pour leur part, beaucoup d'enseignants, combattent eux-mêmes énergiquement cette sale pratique venant de certains de leurs collègues.

**« Là, c'est une lâcheté, c'est trahir l'Etat et les parents qui leur ont fait confiance. C'est outrepasser son rôle d'éducateur. » (4)**

La corruption ne permet pas d'atteindre et d'évaluer les objectifs fixés à la fin de l'année comme le précise cet enseignant :

**« C'est une mauvaise pratique dans la mesure où elle ne permet pas d'atteindre les objectifs escomptés à savoir formation et éducation. » (5)**

- 
1. Propos d'un élève, établissement public.
  2. Propos d'un élève, établissement public.
  - 3.. Propos d'un élève, établissement public.
  4. Propos d'un enseignant, établissement public.
  5. Propos d'un enseignant, établissement public.

La corruption est donc une pratique dangereuse qui rend un mauvais service à l'élève puisque celui-ci sort de l'école avec un enseignement tronqué et un bagage intellectuel douteux.

Les jeunes qui se familiarisent avec cette pratique auront tendance dans toute leur vie à passer par ce chemin.

**« ils auront des difficultés dans la vie. Après la fin des études, s'ils ont eu la chance de réussir selon cette manière, ils auront toujours tendance à réussir sans fournir aucun effort que ça soit dans leur vie professionnelle ou ailleurs. Ils auront également des têtes vides. » (1)**

Un autre ajoute :

**« Je ne les apprécie pas aussi car ils ne voient pas qu'ils se détruisent petit à petit. » (2)**

L'élève qui avance de classe par le biais de la corruption ne fournit plus d'effort intellectuel, a tendance à cultiver la paresse intellectuelle.

**« Cette pratique est pour les élèves qui s'y adonnent une arme à double tranchant. Ces élèves deviennent de plus en plus bêtes car ils ne comptent que sur cette corruption. Celle-ci les marquera même dans la vie professionnelle et ne rendront pas de bons services à l'Etat. En plus, les élèves qui acceptent les rapports sexuels pour réussir s'exposent aux maladies sexuellement transmissibles. » (3)**

Nous avons souligné ailleurs les problèmes relatifs à ces rapports sexuels pour les filles : grossesses non-désirées, avortements clandestins, renvois de l'école, déconsidération sociale, M.S.T et SIDA.

Un autre enseignant abonde dans le même sens :

**« C'est nuisible car ça annihile l'effort et dispose les élèves à la paresse , ce qui aura des conséquences dans la vie courante. » (4)**

Dans ces conditions, il serait bon de punir sérieusement les cas découverts en vue de décourager la corruption à l'école.

- 
1. Propos d'un élève, établissement privé
  2. Propos d'un élève, établissement public
  3. Propos d'un enseignant, établissement privé.
  4. Propos d'un enseignant, établissement privé.

## **2.L'avenir du système éducatif évoluant dans la corruption.**

La corruption dans les écoles est antipédagogique puisqu'elle mène à la déconsidération. C'est aussi une insulte pour le métier, c'est une bombe à retardement pour la nation.

Pouvons-nous dire que la corruption cultive la paresse, c'est à dire que les élèves ne fourniront plus aucun effort pour travailler parce qu'ils savent qu'à la fin de l'année, ils passeront par ce moyen pour réussir. Tout simplement, c'est une autodestruction au niveau intellectuel, social et moral. Par ailleurs, coucher avec son élève contre l'octroi des points est vraiment indigne, immoral.

On dépasse les barrières ou on efface les interdits : coucher avec son élève équivaut à coucher avec son enfant, c'est de l'anti-valeur, de l'anti-modèle, c'est commettre l'inceste . Ça souille autant les éducateurs que les éduqués, ça ruine tout le système éducatif.

**« L'enseignement deviendra une marchandise. Il arrivera même qu'on achète des diplômes alors qu'on n'a pas réussi ou étudié.**

**Si cette pratique continue, ceux qui sont pauvres ne réussiront jamais ou ceux qui veulent réussir, en fournissant leur effort, ne réussiront pas non plus. Par conséquent, l'enseignement perdra de sa valeur. »(1)**

Avec cette pratique, le système éducatif générera des produits sans bagage intellectuel suffisant et donc peu utiles pour le pays.

**« Cette pratique va gâcher le système éducatif. Je pense que la capacité intellectuelle de l'élève est très basse dans ce cas puisqu'il ne fournit aucun effort pour bien étudier et réussir. » (2).**

Les enseignants abordent le sujet de la même façon que leurs élèves, quant à l'avenir d'un système éducatif victime de la corruption.

**« Avec cette pratique, les écoles sortiront des élèves dont le niveau très faible portera préjudice au système éducatif. Et si on n'y prend pas garde, cela conduira à la dépravation des mœurs et au niveau intellectuel, on sortira des produits défailants incapables de servir le pays. » (3)**

---

1. Propos d'un élève, établissement public

2. Propos d'un élève, établissement public

3. Propos d'un enseignant, établissement public.

Un autre souligne la subjectivité dans l'évaluation et dans l'obtention des diplômes.

**« C'est une pratique qui subvertit le principe d'évaluation et qui rend nuls les critères objectifs d'avancement de classe et d'octroi de diplômes. En un mot, c'est une pratique qui torpille les objectifs et l'essence même du système éducatif. » (1)**

Si on continue à évoluer dans cette pratique, on n'aura plus un enseignement de qualité et toutes les générations futures évolueront dans cette sale pratique et c'est le pays tout entier qui risquera d'être ruiné.

### **3. Réactions et propositions.**

#### **Question n° 12. Quelles sont vos réactions et propositions en vue de déraciner ce mal dans l'éducation ?**

Les réactions vont généralement dans le sens de la condamnation et rejoignent ce qui vient d'être dit plus haut.

S'agissant des propositions, nous citerons entre autres, la revalorisation de la carrière enseignante, la moralisation du système éducatif et la répression administrative et judiciaire en vue de sauvegarder les valeurs sociales. La jeunesse d'aujourd'hui observe ce qui se passe et se dit autour de nous. La corruption est une habitude déjà ancrée dans les esprits des gens. Si bien que le métier d'enseignant, où jusqu'ici la corruption n'était pas généralisée, attire peu de gens. La revalorisation de la profession serait donc un remède. Mais pour que la corruption prenne fin, il faut que l'administration et la justice fassent leurs devoirs.

Avec nos enquêtés, nous allons émettre quelques réactions et propositions, à propos des moyens de lutte contre cette corruption.

Nous reconnaissons que le marchandage des points est un acte rabaissant autant pour l'éducateur que pour l'éduqué, il détériore la qualité de l'enseignement et intoxique la jeunesse, adultes de demain. Pour cela, nous proposons avec nos enquêtés ce qui suit :

1. Il faut des poursuites administratives et judiciaires en vue d'éradiquer ce mal ;
2. Il faut des séminaires organisés sur la morale et la déontologie professionnelle à l'intention de tous les enseignants ;
3. Il faut une revalorisation des mœurs ;

---

1. Propos d'un enseignant, établissement privé.

4. Il faut que les directeurs d'écoles contrôlent rigoureusement les relations entre les élèves et les enseignants, demandent chaque fois aux élèves tout ce qui ne marche pas au sein de l'établissement ;
5. Il est nécessaire d'avoir un psychologue scolaire à qui les élèves vont confier leurs problèmes individuels et collectifs ;
6. Les parents et les professeurs semblent avoir démissionné devant leur rôle d'éducateurs, il faut qu'ils se ressaisissent ;
7. Il faut réduire les relations élèves-enseignants en dehors de la classe ;
8. Il faut revaloriser la carrière enseignante en augmentant notamment la rémunération puisque les bas revenus et la pauvreté ont une place importante dans l'émergence de la corruption ;
9. Il faut que les parents et les élèves acceptent l'échec, en ne cherchant pas des réussites entachées d'irrégularités, il en va de l'avenir de ces derniers ;
10. Enfin, il faut que le Ministère de l'éducation Nationale prenne le problème en sa charge .

### **Conclusion Générale.**

Ainsi, nous approchons la fin de notre travail dont l'objet consistait d'abord à prouver l'existence de la corruption dans les écoles secondaires, recenser ses causes et ses manifestations. De ce fait, ce qui était rumeur est une pure réalité, la corruption existe.

Nous pensons également qu'il ne serait pas superflu de rappeler l'échelonnement des différentes parties de notre travail. Après avoir montré l'intérêt du sujet et délimité notre champ d'enquête, nous avons abordé la première partie dans laquelle nous avons défini les concepts-clés entourés d'un support théorique. Cette partie comprend également la problématique, les hypothèses de travail, les variables et la démarche méthodologique empruntée. La deuxième et dernière partie était consacrée à la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats de l'enquête.

Ainsi, les résultats auxquels nous avons abouti illustrent que les enseignants (100%) et les élèves (94.4%) reconnaissent l'existence de la corruption dans les écoles secondaires, tant publiques que privées. Nous avons vu que le marchandage des points a comme causes principales la perte des mœurs et des valeurs, les bas revenus et la pauvreté. Aussi, les parents jouent un rôle important dans cette corruption.

Cette affirmation a été partagée par les élèves à 70.6% contre 76% chez les enseignants.

Nous avons également remarqué que l'octroi de mauvais points est une stratégie adoptée par les enseignants corrompus pour accroître la clientèle (81.1% pour les élèves et 80.3% des professeurs).

Il a été par ailleurs constaté que la corruption utilise l'argent et les rapports sexuels (93% des élèves et 94.4% des enseignants).

Les résultats de l'enquête nous ont révélé que les écoles privées pauvres et les écoles publiques sont celles qui renferment le plus de corrompus et de corrupteurs (62% des professeurs contre 48.2% des élèves). Les deux types d'enseignants sont accusés (52.1% des professeurs contre 50.3% des élèves), même si les professeurs étrangers sont les plus condamnés par nos enquêtés (45% pour les professeurs contre 43.4% des élèves) comparativement aux nationaux.

Les enquêtés considèrent que la corruption est un acte ignoble, même si certains élèves et enseignants tempèrent leurs propos. Les élèves, appuyés par leurs parents, attachent actuellement une plus grande importance à l'avancement de classe plutôt qu'à l'acquisition d'un bagage de connaissances utiles pour l'homme et pour la nation.

Nous avons aussi remarqué qu'il y a des enseignants qui, suite aux faibles revenus, seraient prêts à recourir à la corruption, pour joindre les deux bouts du mois.

Nous avons cependant constaté qu'il y a encore des professeurs qui gardent l'éthique et la déontologie d'éducateurs et des élèves qui ont envie d'être éduqués convenablement et qui considèrent cet acte comme irresponsable. Ainsi, si la corruption persistait, les conséquences seraient catastrophiques. D'abord pour l'individu (l'élève), on aura de faux diplômés, incompetents sur le plan professionnel, inutiles et dangereux pour la société.

Et le système éducatif perdrait de plus en plus sa valeur, il ne s'acquitterait plus correctement de sa mission. De tels produits que l'école aurait sortis, habitués au vol, à la corruption, aux magouilles, risqueraient d'être peu utiles pour la société. Pour éviter que la société ne dégénère, des remèdes ont été proposés pour pallier ce type de pratique honteuse.

Qu'en est-il de nos hypothèses, en commençant par les hypothèses opérationnelles ?

A chaque question posée, nous avons comparé les réponses en tenant compte des variables retenues, à savoir le type d'établissement et la nationalité.

Nous avons chaque fois eu recours au test du Khi-carré qui nous a permis de nous rendre compte de l'influence de la variable et partant de la validité des hypothèses.

Rappelons d'abord la première :

« **Les enseignants des écoles privées riches sont moins corrompus que ceux des écoles publiques et privées pauvres.** » Cette hypothèse a été totalement confirmée.

La deuxième hypothèse était libellée comme suit :

« **les élèves admettent plus que les professeurs l'existence de la pratique de la corruption dans les écoles.** »

Pour les enquêtés, la corruption existe, mais l'hypothèse a été infirmée. Ce sont plutôt les enseignants qui reconnaissent plus que les élèves l'existence de la pratique de la corruption dans les écoles.

La troisième hypothèse cherchait à savoir si « **Les enseignants nationaux admettent, plus que leurs collègues étrangers, l'existence de la corruption** ».

Cette hypothèse est à nuancer car nous avons remarqué que les enseignants des deux nationalités affirment tous à 100% l'existence de la corruption dans les écoles secondaires.

S'agissant de ces hypothèses opérationnelles, elles ont clairement expliqué l'hypothèse générale en passant par tous les contours de la corruption. Rappelons en passant notre hypothèse générale :

« **Les problèmes socio-économiques et culturels font que les enseignants perdent leur vertu morale et professionnelle et adoptent un autre type de comportement décolorant leur image d'éducateur et pour cela se laissent corrompre par les élèves** ».

En effet, nous avons pu constater que dans la corruption intervenaient autant les problèmes socio-économiques que culturels, ce qui fait que cette hypothèse a été confirmée.

Nous terminons notre travail en signalant que nous venons de tendre une perche pour quiconque voudrait approfondir notre recherche puisqu'il ne faut pas se nourrir d'illusions que nous avons touché tous les points. D'autres secteurs méritent d'être étudiés, nous invitons les autres chercheurs à s'y lancer.

Sur la lancée, il serait intéressant de connaître les points de vue des parents sur ladite corruption qui risque de miner, voire ruiner notre système éducatif, si on n'y fait pas face tant qu'il est encore temps.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### *A. Les ouvrages généraux.*

1. ALBIG in STOETZEL, J. et GIRARD, A., Les sondages d'opinions publiques, Paris, PUF, 1973.
2. BADIN, P., La psychologie sociale, les aspects psychosociaux de la personnalité, Paris, Centurion, 1977.
3. BALLIONS, R., L'argent et l'école, Paris, éditions Stock, 1977.
1. BOIVIN, J. et GUILBAULT, J., Les relations patronales syndicales, 2<sup>e</sup> éd Bruxelles, gaëtan Morin, 1989
5. COOMBS, H.E., La crise mondiale de l'éducation, Bruxelles, De Boeck Cop, 1989
6. CRINER, R., Caractérologie des éducateurs, Paris, PUF, 1963.
7. DAVAL, R., Traité de psychologie sociale, Paris, PUF, 1967.
8. DEBATY, P., La mesure des attitudes, Paris, PUF, 1967.
9. DEBESSE, M. et MIALARET, G ; Traité des sciences pédagogiques, Paris, PUF, 1969
10. DE LANDSHEERE, G., Introduction à la recherche en éducation, 5<sup>e</sup> éd Revue et augmentée, Paris, P.U.F, 1982
11. DELL, J., Méthodologie générale de l'enseignement primaire, S.A Deurne-Anvers, éd Plantyn, 1976
12. DOGBE, Y.E., La crise de l'éducation, éd augmentée. Paris, P.U.F, 1977. P.96
13. DOTRENS, R., Tenir sa classe, Yaoundé, Comité régional du centre de production de manuels et d'auxiliaires de l'enseignement de Yaoundé, Paris, P.U.F, 1960
14. DUMOUCHEL, P. L'enfer des choses, éd du Seuil, Paris, 1979.
15. DURKHEIM, E.; Education et Sociologie, Paris, PUF, .1968

16. FAVERGE, J.M., L'examen du personnel et emploi des tests,  
Paris, PUF, 1972.
17. FERRY, G., La pratique du travail en groupe, Paris, Dunod, 1977.
18. FILLOUX, J., Du contrat pédagogique : le discours inconscient de l'école,  
Paris, Dunod-Bordas, 1974.
19. FOUQUET, M. et CLAVEL, J., L'éducateur et ses responsabilités,  
Paris, éd. ESF, 1978.
20. FREUD, S., La vie sexuelle, Paris, 5<sup>e</sup> éd, PUF, 1977.
21. GOBLE, N.M. et PORTER, J.F., L'évolution du rôle du maître, Paris,  
Unesco, 1977.
22. GODIN, A., Psychologie de la vocation, un bilan, Paris, éd du cerf, 1975.
23. GOUREVITCH, J.P., Défi à l'éducation, Paris Casternam, 1973.
24. GRITTI, J., Elle court, elle court la rumeur, éd Internationales ,  
OTTAWA, ALAIN Stanké Ltée, 1978.
25. GUILLAUME, P., La formation des habitudes, Paris, PUF, 1968.
26. GUNN, H.E ; Comment surmonter le sentiment de culpabilité,  
Montréal, Stanké, 1979.
27. HAINAULT, L.D., Concepts et méthodes de la statistique, T1,  
Bruxelles, éd. LABOR, 1975
28. HUBERT, R., Traité de pédagogie générale, Paris, PUF, 1965.
29. JAVEAU, C., L'enquête par questionnaire, Bruxelles, EUB, 1972.
30. LAFON, R., Vocabulaire de psychologie et de psychiatrie de l'enfant,  
Paris, PUF, 1973.
31. LAPASSADE, G. et SCHERER R., Le corps interdit. Essais sur l'éducation  
négative, Paris, ESF, 1976.
32. LOUREAU, R., L'illusion pédagogique, Paris, Epi, 1973.

33. MALINOWSKY, B., La sexualité et sa répression dans les sociétés primitives, Paris, PAYOT, 1980.
34. MASCHINO, M.T., Vos enfants ne m'intéressent plus, Paris, Hachette, 1983.
35. MIALARET, G et PHAM, D., Statistique à l'usage des éducateurs, Paris, PUF, 1967.
36. MUCCHIELLI, R., Connaissance du problème, Paris, ESF, 1973.
37. MUCCHIELLI, R., Opinions et changements d'opinions, Paris, ESF, 1972.
38. PAICHELER, G., Psychologie des influences sociales, Paris, Neuchâtel, 1985.
39. PINTON, R et GRAWITZ, M., Méthodes des sciences sociales, Paris, DALLOZ, 1971.
40. PULLIAS, E et YOUNG, J., Un maître à tout faire,
41. REIK, T., Le psychologue surpris : deviner et comprendre les processus inconscients, Paris, Denod, 1976.
42. ROSENTHAL, R.A et JACOBSON, L., Pygmalion à l'école, Paris, CASTERNAM, 1971.
43. SAUVY, A., L'opinion publique, Paris, PUF, 1967.
44. SCARDIGLI, V., Ascension sociale et pauvreté, Paris, éd du centre, 1987.
45. SCHELSKY, H., Sociologie de la sexualité, Paris, Gallimand, 1972.
46. TORAILLE, R., VILLARS, G. et EHRHARD, J., Psychopédagogie pratique, l'école élémentaire, Orientations et didactiques, Librairie Paris, ISTRAS, 1982

B. *Thèses, Mémoires, Revues, Cours, Dictionnaires et encyclopédies ou autres documents.*

1. BIGANGARA, J.B ; Pour une anthropologie de la famille et du mariage traditionnel au Burundi. Expression et valeurs africaines burundaises, Bujumbura, 1986.
2. GRAND Larousse encyclopédique, vol.7, Paris, P.U.F,1963, P.787.
3. KAYINAMURA, T ; Quelques aspects de la prostitution dans la ville de Bujumbura, U.B, F.P.S.E, 1985.
4. KAYIGI, J ; Contribution à l'étude des problèmes rencontrés par les parents dans l'éducation des jeunes filles en milieu urbain de Bujumbura, U.B, F.P.S, 1991.
5. MINANI, J ; La morale sociale et le non-dit dans la culture burundaise, Bujumbura F.P.S.E, 1997.
6. MUHIRWA, J.M.V ; Approche psychosociologique des problèmes liés aux vacances scolaires en milieu urbain de Bujumbura, U.B, F.P.S.E, 1989.
7. MUYOVU, G ; De la corruption passive de fonctionnaires publics en droit pénal burundais, U.B, 1980
8. NDIKIMINWE, D ; Analyse interprétative de l'analyse de l'enseignant burundais diplômé de l'U.B chez les apprenants des écoles secondaires, U.B, F.P.S.E, 1987.
9. NIKOYANDOYE, B ; Cours de déontologie du psychologue et du pédagogue, FPSE.2<sup>e</sup> Licence 1997, inédit.
10. NIYONSABA, G ; Les élèves de 10<sup>e</sup> et l'enseignant idéal : leurs attentes et perceptions :cas des établissements secondaires de la ville de Bujumbura, U.B.F.P.S.E, 1986.
11. NKESHIMANA, E ; L'étude de l'auto-évaluation professionnelle des enseignants des écoles secondaires de la ville de Bujumbura, U.B.F.P.S.E.

12. NTABANGANA (s.c), WAKANA (j), LANKOANDE (s) et NININHAZWE (E) ; Situation épidémiologique de l'infection à VIH/SIDA/M.S.T au Burundi, évolution des chiffres. Bujumbura, mars, 1997.
13. NTUNAGUZA, G ; Cours de déontologie du psychologue et du pédagogue, FPSE, 2<sup>e</sup> Licence, 1993-94, inédit.
14. PELICIER, Y ; Dictionnaire de l'univers de Psychologie, Paris, éd. Lidis, 1981.
15. SILLAMY, N ; Dictionnaire encyclopédique de psychologie, Paris, 1980.

## ANNEXE.

UNIVERSITE DU BURUNDI  
FACULTE DE PSYCHOLOGIE  
ET DES SCIENCES DE  
L'EDUCATION.

Bujumbura, le 06/05/1999.

Cher (e) élève, Cher Professeur,

Le Présent questionnaire auquel nous vous prions de répondre avec soin a été élaboré dans le but de recueillir des données indispensables à la réalisation de notre travail de mémoire.

Le sujet de notre travail étant en rapport avec la corruption dans les écoles secondaires (système de "Kwideribera)", nous voulons connaître vos opinions et attitudes face à ce phénomène. Nous vous avons choisis parce que nous estimons que vous êtes les mieux indiqués pour nous fournir des informations utiles à ce sujet.

Ainsi, en répondant avec sincérité à ces questions, vous aurez contribué à la compréhension et à l'éradication de l'un des problèmes relatif à l'éducation.

Nous vous demandons alors de bien vouloir répondre le plus individuellement possible et nous vous garantissons l'anonymat. Pour cela ne marquez pas votre nom sur la feuille.

Nous vous remercions d'avance.

Anicet NDEREYIMANA.

Etudiant Deuxième Licence à la F.P.S.E.

## **Informations générales.**

Avant d'entamer le questionnaire, veuillez nous fournir les renseignements suivants :

Enseignant                      Professeur   
   Elève           

Etablissement :                Privé              
   Public        

Nationalité de l'enseignant: Burundaise          
   Etrangère                   

## **Questionnaire.**

N.B. Chaque fois, cochez la case correspondant à votre choix et expliquez si nous vous le demandons.

Au cas où la réponse à donner dépasse l'espace prévu, vous pouvez tourner la page et écrire au verso en prenant soin de marquer le numéro de la question.

1. Une certaine opinion dit qu'il existe de la corruption dans les écoles secondaires (système de kwidelibera), entre certains enseignants et enseignants.

a. En êtes-vous au courant ?

Oui         Non

b. Dites le nombre de cas concrets que vous connaissez.

0 cas , 1 cas , 2 cas , 3 cas , plus .

Pouvez-vous donner le lieu (école) où cela s'est produit ?

2. Dans votre établissement, connaissez-vous un cas ou des cas qui se sont déjà présentés ?

Oui     Non

Si Oui, comment cela a-t-il été découvert ?

3. D'après ce que vous savez, cette corruption concerne quels enseignants ?  
a. Etrangers       b. Nationaux       c. Les deux

4. a. Pensez-vous qu'elle se fait dans :

- Les établissements privés
- Les établissements publics
- Les deux types d'écoles

b. A l'intérieur des écoles privées, où trouve-t-on le plus cette corruption ?

Les écoles privées nanties

Les écoles privées pauvres

Quelles explications pouvez-vous donner à cela ?

5. Entre l'enseignant et l'élève, qui commence à négocier l'autre ?

L'élève       Le professeur       Pas de réponse       Expliquer.

6. Que pensez-vous que les élèves offrent aux enseignants en échange des points octroyés ?

L'argent       Les rapports sexuels       Les deux

7. Quelles pourraient être alors les causes de cette corruption de l'enseignant ?

- La pauvreté
- Les bas revenus
- La perte des mœurs et des valeurs

Expliquez.

8. – Si un élève vous proposait de vous corrompre pour avancer de classe, accepteriez-vous ?

- Si un enseignant vous proposait de le corrompre pour avancer de classe, accepteriez-vous ?


Oui       Non       Expliquez.

9. L'octroi d'une mauvaise note peut-elle être à la source de la corruption ?

Oui       Non       Expliquez votre réponse.

10. Pensez-vous que les parents ont un rôle à jouer dans cette corruption ?

Oui       Non       Expliquez-vous.

- 
11. Comment appréciez-vous cette pratique
- a. Pour les enseignants qui s'y adonnent
  - b. Pour les élèves qui s'y adonnent
  - c. Pour le système éducatif.

12. Quelles sont vos réactions et propositions en vue de déraciner ce mal ?

NDEREYIMANA Anicet.  
Etudiant en 2<sup>e</sup> Licence S.E.